



HAL
open science

Étude et analyse linguistique des emprunts français dans le shiKomori

Ibahim Mouzda

► **To cite this version:**

Ibahim Mouzda. Étude et analyse linguistique des emprunts français dans le shiKomori. Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04335931

HAL Id: dumas-04335931

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04335931v1>

Submitted on 11 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Faculté des Arts, Lettres,
Langues et Sciences humaines
Aix-Marseille Université

Étude et analyse linguistique des emprunts français dans le shiKomori¹



Par Ibrahim MOUZDA
N° 17026730
ibrahim.MOUZDA@etu.univ-amu.fr
Année : 2022/2023

Dirigé par Mme NIKLAS-SALMINEN Aïno

1 La langue comorienne.

Remerciements

L'expression de ma gratitude envers toutes les personnes qui m'ont apporté leur soutien lors de la rédaction de ce mémoire est primordiale. Tout d'abord, il convient d'exprimer ma reconnaissance envers Madame Aïno Niklas Salminen pour avoir accepté de superviser mon travail académique et pour son indéniable intérêt pour mes recherches, ainsi que pour ses conseils éclairés qui ont considérablement enrichi ma réflexion. Il est également essentiel de mentionner mes camarades de classe pour leur soutien constant.

Il convient de souligner que ces remerciements ne sauraient être considérés comme exhaustifs sans une mention spéciale à certaines personnes :

- Ma mère Mbariki, également connue sous le nom de M'ma¹ Mouzda, qui, malheureusement, n'a pas eu l'opportunité de voir mon entrée à l'école et à qui je souhaite un repos éternel.
- Ma grand-mère Halima, également appelée M'ma Mbariki, qui a pris la décision et l'initiative de m'inscrire à l'école alors que j'étais déjà d'un âge avancé, probablement 6, 8 ou 11 ans. Je me souviens vaguement d'avoir vu mon cousin écrire mon nom à ma place, car je ne savais pas écrire.
- Enfin, je tiens également à dédier ce mémoire au regretté Docteur Mohamed Anladine Soilihi Nassor, qui m'encourageait constamment à ne pas abandonner mes études, convaincu que je réussirais malgré les difficultés rencontrées. Que son âme repose en paix.

¹ La forme contractée de « maman » en langue comorienne

Table des matières

Remerciements	1
Introduction	5
Chapitre I. Méthodologie de travail	10
1. Définition du sujet et annonce du corpus	10
2. La genèse du mémoire	11
3. Objectif et motivation	12
4. Démarche à l'élaboration du mémoire	13
5. Le shiKomori entre diglossie, bilinguisme et plurilinguisme	14
6. S'agit-il d'emprunts lexicaux ou de la formation d'un mot ?	16
7. Problématique	17
8. Hypothèses	18
9. Cohérence, articulations des chapitres et état des lieux	19
10. Des mots clés récurrents	22
Conclusion	22
Chapitre II. Contexte historique, culturel et linguistique comorien	23
I- Présentation des Comores et son fondement sociolinguistique	23
a) Situation des Comores	23
b) Le peuplement des Comores et son évolution linguistique	24
c) Croisement des langues	28
II- Description du système linguistique comorien	30
A. Les systèmes phonétiques du shingazidja	31
1- Les voyelles	32
a) Les voyelles orales et les exceptions de différents sons	32
b) Tableau récapitulatif des voyelles	32
c) Les voyelles nasales	33
2- Les consonnes	33
3- La syllabe	35
4- Les accents	36
B. Le système nominal comorien	36
1) Les classes nominales comoriennes	36
2) Les déterminants	38
3) Tableau des déterminants démonstratifs	39
C. Le système verbal	40
a) Le verbe et les pronoms personnels sujets	40
b) Les verbes conjugués et les pronoms personnels sujets	42
c) Structure des temps simples	43

Conclusion	46
Chapitre III. Influence de l'emprunt sur la grammaire et le lexique du shiKomori	47
I. Définitions de l'emprunt et problèmes définitoires : emprunts ou empreintes linguistiques	47
II. Contrastes phonétiques et morphologiques des emprunts.	49
1. L'anomalie et le marqueur d'emprunt.....	52
2. Des lexies figées (Les groupes nominaux).....	53
3. Emprunt de noms sans déterminant.....	55
4. Analyse morphophonologique de certains emprunts.....	57
5. Le cas des emprunts à voyelles nasales	58
6. Les substantifs composés.....	59
III. La métamorphose morphologique	59
IV. La classe locative et les emprunts	62
V. La classe des verbes empruntés au français	62
1) L'infinitif	62
2) La conjugaison des verbes empruntés.....	64
VI. Les emprunts dans les énoncés	66
a. Les phrases en ShiKomori	66
b. Les compléments de noms.....	67
VII. La sémantique et les emprunts	67
1. L'emprunt sémantique	68
2. Les emprunts sémantiques à caractères euphémiques ou à construction allogène.....	70
3. Le cas de la monosémie et de la relation sémantique.....	70
4. Les emprunts sans équivalences ni synonymes.....	73
VIII. Les paradigmes de la morpho-phonologique syllabique et de la sémantique des emprunts	74
Conclusion	76
Chapitre. IV L'oralité et le mimétisme linguistique	77
I. Évolution et changement de la langue orale par les emprunts	78
A- L'oralité, un canal de transit des lexies françaises en shiKomori.....	78
B- L'oralité, un canal de transit des lexies françaises en shiKomori.....	80
1. Les emprunts dans les discours politiques	81
2. Les emprunts et les discours religieux	84
4. Les secteurs médiatique et numérique.....	88
5. Les emprunts dans l'appareil judiciaire	91
II. Le mimétisme linguistique	92
III. Limites et conséquences du mimétisme linguistique	94

Conclusion	96
Chapitre V. Réalité des représentations scripturales des emprunts aux Comores	97
I. Opposition entre l’écriture et la lecture de l’emprunt	97
II. Les emprunts lus conformément aux normes de la langue française	102
III. Les emprunts dans les travaux scientifiques	106
IV. Les emprunts dans les tâches administratives	108
V. Les acronymes et sigles des sociétés aux noms	109
VI. Apprentissage subconscient des emprunts par des activités événementielles	111
Conclusion	113
Chapitre VI. Richesse ou menace de la langue comorienne par les emprunts français	114
I. Constitution d'un <i>corpus</i> et d'un recueil de données	114
a. Classement des emprunts selon l’âge, le sexe et le niveau d’instruction en fonction des ères	115
b. Représentation graphique des emprunts selon l’âge, le niveau d’instruction et l’époque	118
c. Classement des emprunts selon leur domaine d'appartenance	120
d. Représentation graphique des emprunts par domaine	123
d. Classement par catégories grammaticales	125
e. Représentation graphique des classements grammaticaux.....	126
II. Analyse du <i>corpus</i>	127
Conclusion	129
Conclusion générale	130
Bibliographie	133
Table des annexes	136
Résumé	142

Introduction

L'étude des emprunts lexicaux suscite un intérêt considérable parmi les spécialistes en linguistique, qui s'attachent à analyser les langues en vue de déchiffrer l'organisation de leurs unités lexicales tant sur le plan syntagmatique, paradigmatique que sémantique, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Ces linguistes admettent que les langues ne peuvent se limiter à leurs propres lexiques d'origine pour évoluer : « Les linguistes et les historiens savent qu'aucune langue vivante ne peut répondre "aux besoins de la désignation dans un monde qui évolue vite sans recourir à l'emprunt" déclare Alain Rey dans son ouvrage *Mille ans de langue française : histoire d'une passion* (Rey, 2007, p. 1239)². »

Il est essentiel de puiser dans d'autres langues pour emprunter des unités lexicales. Cette pratique nécessite l'étude de divers mécanismes, non seulement pour analyser les différences entre une unité lexicale dans la langue d'origine et celle de destination, mais aussi pour comprendre comment a eu lieu l'emprunt.

Cela s'explique d'abord par le fait que l'emprunt d'un mot peut être motivé par des considérations politiques, commerciales ou liées aux mouvements migratoires. Cela est le cas des termes d'origine comorienne empruntés au français. En effet, les deux langues (le français et le comorien) sont entrées en contact pour la première fois dans un contexte politique. Dans le but d'étendre son influence impérialiste à l'Est de l'Afrique, la France a entrepris une expédition dans l'archipel des Comores, situé dans l'océan Indien entre Madagascar et le canal du Mozambique. À son arrivée, elle a constaté que les îles Comores utilisaient des mots d'origine bantoue, arabe (persane) et même malgache dans leurs dialectes. Au cours des nombreuses années de colonisation, le français et le comorien ont échangé quotidiennement, de manière progressive mais limitée. Seuls les Comoriens qui ont eu la possibilité de fréquenter l'école française ont pu communiquer verbalement et aisément avec les colons. C'est pourquoi, certains mots français sont intégrés dans leur discours quotidien et sont naturellement utilisés parmi leurs compatriotes qui n'ont pas eu l'occasion de bénéficier d'une éducation française.

En ce qui concerne l'analyse des emprunts lexicaux quant à leur intégration et leur évolution temporelle, la linguistique propose une approche diachronique, prenant en compte les différentes générations qui les utilisent. Au fil des générations, ces emprunts lexicaux peuvent subir des effets secondaires liés à leur utilisation. En d'autres termes, une unité lexicale

2 ALBERT Sabine, « Vrais et faux mots d'ailleurs : quand l'emprunt brouille les pistes », *Éla. Études de linguistique appliquée*, 2014/4 (n° 176), p. 453-467.

introduite dans la langue comorienne peut, éventuellement, subir des variations et des dérivations morphologiques qui altèrent sa prononciation, voire son sens d'origine.

À savoir : les personnes cultivées aux Comores, principalement celles qui ont vécu au contact direct des colons français, illustrent correctement les termes hérités vis-à-vis de leurs compatriotes n'ayant pas eu le privilège d'une éducation à la française. Ces derniers s'essayent péniblement à reproduire ces mots nouveaux, en imitant leur prononciation et en cherchant à saisir leur signification par rapport au référent désigné. Autrement dit, en ce qui concerne le domaine de la phonétique, il est envisageable que le mot appris par lesdits compatriotes ne soit pas articulé de la même manière que dans sa langue d'origine. Il survient une variation au niveau de la prononciation de ce mot, qui atteste d'une difficulté de prononcer les syllabes qui le composent ou ses lettres qui ne figurent peut-être pas dans l'alphabet comorien. Parfois, ces Comoriens ayant un niveau intellectuel moins élevé ont recours à des lettres ou à des sons comoriens qui s'apparentent à ceux du français : ce qui facilite l'adaptation de la nouvelle unité lexicale dans la langue comorienne. C'est alors qu'on a débuté toutes sortes de modifications tant sur le plan phonétique que morphologique dans ce prêt lexical.

Il convient de noter, avant d'aborder une nouvelle information, que la détection de l'unité lexicale empruntée est réalisée avec succès en raison de la persistance explicite de sa base lors de l'énonciation orale.

Aux fins de l'analyse morphologique, on peut constater un phénomène de lexie empruntée où les éléments spécifiés dans la langue source sont remplacés par ceux de la langue cible à l'écrit, tout en préservant – ou non – la même prononciation. Il est important de noter que ces substitutions ne relèvent ni de l'homophonie, ni de l'homonymie, ni de l'homographie.

Il importe également de souligner que le sens d'un mot emprunté peut évoluer de manière indépendante de son sens dans la langue d'origine. Dans le cas spécifique de la langue comorienne, on peut observer plusieurs phénomènes d'emprunts sémantiques. En effet, certains mots empruntés conservent un sens unique, tandis que d'autres voient leur sens dérivé lorsqu'ils sont utilisés dans un contexte culturel français spécifique, ce qui constitue un emprunt au sens figuré. En ce qui concerne la permutation sémantique des emprunts lexicaux, il est possible de constater que certains produits importés deviennent les noms principaux associés à ces

produits : c'est le cas de « Moulinex³ » dont beaucoup de Comoriens ignorent qu'il s'agit d'une marque et que le nom principal de l'objet est « robot ».

Tout cela est un phénomène naturel commun à toute communauté qui pratique une langue autre, surtout en voie de développement. C'est exactement ce contexte qu'Aïno Niklas-Salminen souligne dans son ouvrage *La Lexicologie* : « Chaque langue interprète le réel selon ses propres habitudes phonologiques. Le signe linguistique, même motivé, reste donc conventionnel à l'intérieur d'une même communauté⁴. » Cela revient à l'affirmation selon laquelle le mot français utilisé dans la langue comorienne ne subit pas les mêmes altérations, n'est pas prononcé de la même manière et ne revêt pas le même sens dans les différents dialectes. Chaque dialecte possède ses propres méthodes pour intégrer un nouveau mot.

Si nous mettons beaucoup plus l'accent sur l'oralité, c'est parce que les îles Comores sont dotées d'une tradition orale florissante, où les débats oratoires peuvent prendre une tonalité à la fois jouissive et péremptoire. Il est important de souligner que le comorien, comme toutes les langues, est une langue naturelle et que « Toutes les langues naturelles sont orales avant d'être écrites, beaucoup de langues ne possèdent pas de formes écrites⁵ ». En effet, jusqu'au début du XX^e siècle, la langue comorienne ne servait qu'à l'oral. Chaque unité lexicale employée dépend des groupes ethniques qui forment la population comorienne.

Concernant la forme écrite des mots d'origine comorienne, il est important de noter que les normes actuellement établies n'étaient pas en place à une époque antérieure, même pendant la période où les mots français ont commencé à apparaître dans le shiKomori. En d'autres termes, la structure grammaticale et lexicale de la langue comorienne ne reposait sur aucune base solide. Chaque individu comorien transcrivait la langue selon ses propres préférences, en utilisant soit le français, soit l'arabe, sans véritables règles grammaticales définies. Néanmoins, grâce à l'édit officiel établissant en 2009 une orthographe latine pour la langue comorienne, cette langue a commencé à susciter l'intérêt de linguistes dont les travaux se concentrent sur les idiomes parlés en Afrique de l'Est. De véritables chercheurs ont entrepris avec ferveur d'établir des fondements linguistiques solides pour le comorien, en menant des investigations approfondies.

3 Fondée en 1954, la société anonyme française Moulinex a des origines qui remontent à 1922. Elle occupe actuellement une position de leader en Europe dans le domaine de la production de petits appareils électroménagers.

4 Niklas-Salminen Aïno, *La Lexicologie*, Paris, Armand Colin / Masson, 1997, p. 13.

5 *Ibid*, p. 11.

Toutefois, les études scientifiques menées jusqu'à présent n'ont pas encore permis de déterminer avec précision l'intégration et l'utilisation des emprunts français dans la langue comorienne. Bien entendu, il est parfois possible de trouver quelques termes disséminés dans des ouvrages d'étude, mais ils ne font pas l'objet d'une analyse approfondie. Ils sont simplement utilisés à titre illustratif dans certaines sections particulières. On peut dire que ces chercheurs ne sont pas conscients du fait que l'instrumentalisation de la langue comorienne et sa transcription en caractères latins ont facilité l'apprentissage et la compréhension de sa structure grammaticale par les étrangers. En effet, ces opérations ont permis de mettre en évidence les marques lexicales des nouveaux mots à travers l'utilisation d'un lexème libre⁶ doté de sens, tout en identifiant les grammèmes, c'est-à-dire les morphèmes grammaticaux ajoutés à ces lexèmes pour leur attribuer une classe grammaticale dans le comorien.

De plus, afin de fournir des explications plus détaillées sur tout ce que nous avons commencé à expliquer depuis le début de cette introduction, nous invitons les lecteurs à lire attentivement les chapitres suivants. Tout d'abord, ils y trouveront un chapitre qui traite des différentes méthodologies utilisées pour la réalisation de ce mémoire. C'est dans ce chapitre que nous les invitons à faire la distinction entre le problème et la problématique liés au sujet dudit mémoire. De plus, ce mémoire permettra aux lecteurs de découvrir les désignations des unités lexicales que nous utilisons fréquemment pour nos explications, ainsi que la manière dont ils pourront progressivement explorer le *corpus* utilisé pour sa réalisation.

Dans un deuxième temps, une section dédiée à la sociolinguistique, à la sociologie et à la sociographie sera présentée, offrant ainsi aux lecteurs une compréhension approfondie des origines de la langue comorienne en réponse aux emprunts lexicaux français. Au sein de ce même chapitre, une attention particulière a été portée à la grammaire structurale comorienne, qui influence la construction des phrases et la conjugaison, et qui implique également des emprunts lexicaux français.

Le troisième chapitre mettra l'accent sur l'influence des emprunts des unités lexicales françaises sur la structure linguistique comorienne. Cette influence se manifeste dans la grammaire, la phonétique, la morphologie et la sémantique d'un mot. Dans cette partie, nous proposons une définition de l'emprunt lexical en prenant en compte les définitions fournies par des linguistes qui critiquent également l'utilisation des termes « emprunt » ou « empreinte »

6 Lexème libre : lexème qui peut être utilisé seul, qui n'est pas accompagné d'un morphème et qui signifie quelque chose en soi. Par exemple des mots comme arbre, nourriture, voiture... sont des lexèmes libres.

lexical(e) pour décrire l'utilisation d'un mot étranger dans une langue. Ce chapitre examine les phénomènes scripturaux, morphologiques et phonétiques d'un mot emprunté tout au long des passages, afin de mettre en évidence la relation entre la phonétique et le morphème d'un mot français dans la langue comorienne.

À partir du quatrième chapitre, nous avons commencé à différencier l'étude des emprunts lexicaux à l'oral de celle à l'écrit. En d'autres termes, ce chapitre se concentrera sur les différentes méthodes qui ont facilité l'intégration des emprunts lexicaux dans la langue parlée. Nous examinerons notamment le mimétisme linguistique comme l'une des stratégies orales permettant de passer d'un mot français à la langue comorienne. Les exemples donnés seront issus de diverses productions orales que nous expliquerons dans ce chapitre.

Si le chapitre annoncé précédemment traite des emprunts lexicaux à l'oral, le chapitre suivant se focalisera sur ces emprunts à l'écrit. Une analyse préliminaire sera menée afin d'examiner la distinction entre la représentation d'un terme à l'écrit et à l'oral. Par la suite, notre attention se portera sur la manière dont chaque emprunt lexical est transcrit d'un ouvrage linguistique à un autre, ainsi que d'une classe sociale à une autre, dans le contexte de l'écriture. Cette démarche nous permettra de mettre en évidence l'émergence de certains mots français dans la langue comorienne, ainsi que la perception qu'en a la population comorienne.

Le chapitre final de ce mémoire sera consacré à l'examen du déclin et du développement de la langue comorienne, dans le but de clarifier notre *corpus* et de renforcer notre position sur la suppression ou la promotion de la langue comorienne. En utilisant des représentations graphiques et des répartitions des emprunts lexicaux selon leurs domaines d'appartenance, il sera démontré que les emprunts lexico-sémantiques sont largement répandus dans la langue comorienne.

Chapitre I. Méthodologie de travail

1. Définition du sujet et annonce du corpus

L'étude des emprunts lexicaux issus du français suscite un intérêt considérable dans le domaine des sciences du langage. Chaque ouvrage scientifique appartenant à ce domaine présente systématiquement un sujet qui établit une relation entre l'auteur et le lieu où des échantillons sont collectés pour constituer un *corpus*. Cette approche est également justifiée dans notre propre étude, où nous nous efforçons d'explorer et de démontrer comment les emprunts lexicaux du français sont intégrés dans le shiKomori, la langue autochtone de notre pays d'origine, et adaptés par les locuteurs natifs.

Afin de circonscrire de manière plus précise l'objet de notre recherche, il est pertinent de souligner que notre étude s'inscrit dans le cadre d'une analyse approfondie des emprunts lexico-sémantiques au français. Dans cette optique, il nous incombera de mettre en évidence les subtilités qui se manifestent lorsque les locuteurs autochtones manipulent ces emprunts lexicaux. Nous sommes pleinement conscients que les Comores représentent un pays où coexistent plusieurs dialectes, une question que nous aborderons plus en détail dans les chapitres à venir. Cela implique que chaque dialecte appréhende les mots français intégrés à la langue comorienne de manière distincte. Ce phénomène est observable tant à l'écrit qu'à l'oral. Toutes ces considérations nous permettent d'élargir la définition de notre sujet, en affirmant qu'il démontre la manière dont les emprunts lexico-sémantiques s'intègrent dans le comorien et comment ils se manifestent en contraste avec le lexique d'origine comorienne dans le discours quotidien. Pour structurer notre travail scientifique de manière rigoureuse, nous prévoyons d'utiliser un *corpus* formé d'un ensemble de mots. Mais avant de les évoquer, on va tenter de donner d'abord une définition au mot *corpus*, selon la manière dont on l'entend.

Un *corpus* est tout d'abord défini comme un ensemble de textes ou de discours rassemblé et analysé en vue d'étudier un phénomène linguistique spécifique. Il peut être composé de textes écrits – tels que des ouvrages, des articles de presse, des blogs ou des tweets –, ainsi que de discours oraux – tels que des enregistrements d'entretiens, de conversations informelles ou de conférences. Le choix du *corpus* dépend de l'objectif de l'étude linguistique. Afin de mener à bien toute entreprise académique, il est impératif de disposer d'un *corpus* approprié. En linguistique, le *corpus* repose principalement sur la langue, en mettant l'accent sur les mots. C'est dans cette perspective que John Sinclair définit le *corpus* comme étant « une collection de ressources langagières sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites et

destinées à servir d'échantillons représentatifs⁷ ». Par conséquent, notre *corpus* est constitué d'échantillons oraux et écrits que nous avons recueillis auprès de la communauté comorienne résidant aux Comores. Il vous sera présenté progressivement au cours du mémoire et plus généralement au dernier chapitre.

Autrement dit, avant d'entamer une analyse détaillée de la méthodologie de constitution de ce *corpus*, il est nécessaire d'utiliser les contenus de ce dernier (les emprunts lexicaux collectés) afin d'illustrer nos propos tout au long des différents chapitres de notre mémoire. Il est important de souligner encore que certains de ces emprunts lexico-sémantiques découlent d'interactions informelles. Nous avons consciemment identifié des parties de ces interactions orales où les interlocuteurs n'étaient pas conscients de l'utilisation de termes français, lesquels étaient parfois mal reformulés ou déformés. Nous avons opté pour cette approche, car c'est à partir de ce point que les emprunts lexicaux acquièrent une pertinence phonétique, morphologique et sémantique durant et après le processus d'emprunt.

2. La genèse du mémoire

La présente étude a été amorcée suite à une conversation avec un Comorien non instruit. Au cours de cet échange, il est apparu que la majorité de ses phrases étaient parsemées de termes empruntés à la langue française. Cette observation a remis en question le préjugé selon lequel seules les personnes ayant étudié le français ou ayant eu des contacts avec la France intègrent des mots français dans leur langage comorien. En vertu de cela, une considération spécifique a été octroyée aux emprunts lexicaux distincts employés par des individus comoriens rencontrés. Des subtilités dans l'étendue et les variations des emprunts lexicaux ont été observées de manière plus approfondie lors de leurs interactions avec nous ou avec autrui. En effet, certains utilisent des emprunts lexicaux français sans en être conscients, tandis que d'autres les utilisent délibérément afin de marquer leur différence vis-à-vis de ceux qui n'ont pas étudié le français. Ces individus qui se prétendent instruits intègrent également des mots français de manière inconsciente. La seule différence réside dans le fait que les individus non instruits n'ont pas conscience que les emprunts lexicaux qu'ils emploient proviennent du français, tandis que les individus les plus instruits savent d'ores et déjà que les emprunts qu'ils utilisent sont issus de la langue française.

En raison de cette circonstance, notre intention initiale était de concentrer exclusivement notre attention sur l'analyse des emprunts lexico-sémantiques utilisés par la nouvelle génération

7 Franck Neveu, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 86.

du XX^e siècle au XXI^e siècle, une génération dont la grande majorité est éduquée. Cependant, après avoir constaté l'absence de recherches portant sur les emprunts lexicaux de manière générale jusqu'à présent, nous avons adapté notre approche pour inclure également les emprunts lexicaux qui marquent l'histoire sociolinguistique des Comores afin de préserver les anciens emprunts lexico-sémantiques que la génération actuelle méconnaît. Cette adaptation nous a conduit à identifier leurs apparitions dans le shiKomori et les domaines dans lesquels ils sont utilisés. Par conséquent, nous avons finalement élaboré un cadre conceptuel qui nous a permis d'inclure les différentes manifestations de phénomènes linguistiques et d'emprunts lexicaux qui peuvent se produire dans la langue comorienne.

3. Objectif et motivation

L'objectif central de ce mémoire consiste tout d'abord à accorder une place à l'étude des emprunts lexicaux français dans les études scientifiques liées à la langue comorienne. Il s'agit de démontrer la manière dont ces emprunts lexicaux s'intègrent dans la grammaire structurale de la langue comorienne. Par ce biais, ce mémoire facilitera l'apprentissage de la langue comorienne en mettant en évidence le lien qui unit le comorien et le français, à savoir les emprunts lexicaux.

Les objectifs mentionnés font également partie des motivations qui nous ont poussé à entreprendre la rédaction de ce mémoire. Nous n'avons pas été dissuadés en considérant que le domaine étudié n'aurait pas d'importance, étant donné que jusqu'à présent, aucune recherche scientifique ne l'a abordé de la même manière que la nôtre. Notre travail ne se distinguera pas d'un autre qui pourrait présenter des aspects similaires. Cependant, après avoir acquis confiance en nous, nous nous sommes engagés à plonger dans l'étude de ce domaine, même si nous devons faire face à des découragements émanant d'individus ou d'instances académiques, comme celui qui nous a été exprimé dans une correspondance du laboratoire de linguistique des Comores, situé plus précisément à Moroni, suite à un courrier électronique sollicitant une aide pour accompagner ce mémoire :

Dans notre pays, certains locuteurs développent une facilité déconcertante pour s'exprimer avec ces mots « *hutirahi* », « *hutrompe* »... qui font l'objet de votre étude. La variation dont vous parlez s'explique par le fait que ces locuteurs peinent à trouver le même terme dans leur langue maternelle. C'est le mimétisme linguistique. À mon avis, ces « emprunts » à la langue française ne servent aucunement à combler une lacune de la langue comorienne car il est des équivalents sémantiques de ces mots qui n'ont pas été intégrés dans la langue comorienne⁸.

8 Cette déclaration émane du directeur du laboratoire de linguistique comorienne en réponse à notre demande d'assistance, visant à recueillir une abondance d'emprunts lexicaux classifiés par domaine d'appartenance et classe grammaticale.

L'analyse de cette réponse révèle une négligence manifeste de l'évolution de la réalité linguistique comorienne. Le mimétisme linguistique, bien qu'il soit abordé ultérieurement, est considéré comme négligeable et non pertinent dans le processus d'emprunt lexical. Toutefois, il est impossible d'aborder le sujet de l'emprunt en linguistique sans mentionner fréquemment le mimétisme linguistique. En effet, il s'agit d'un moyen qui facilite l'apprentissage de nouveaux mots et le développement de la langue qui les intègre. Si nous souhaitons réfuter l'opinion exprimée, nous devons souligner que l'auteur de ce message ignore la réalité de la linguistique, surtout comorienne. Plutôt que de reconnaître que ces emprunts comblent des lacunes et facilitent la communication au sein de la société comorienne, l'auteur soutient le contraire en s'appuyant sur la notion d'équivalents qui, selon ses propres dires, n'est pas encore pleinement intégrée dans la langue comorienne. En rejetant d'autres arguments qui contredisent le point de vue qui nous a été soumis, nous renforçons notre motivation à rédiger ce mémoire en nous appuyant sur la réalité linguistique qui prévaut aux Comores.

4. Démarche à l'élaboration du mémoire

Après avoir effectué une analyse approfondie d'un vaste éventail de travaux académiques portant sur les phénomènes d'emprunts lexico-sémantiques, il a été observé qu'un schéma est fréquemment suivi par de nombreux auteurs lors de la rédaction de leurs textes ou mémoires. Ce schéma se caractérise par une introduction théorique dans laquelle une liste de définitions des terminologies relevant des sciences du langage est dressée, pouvant inclure une dimension sociolinguistique de la population auprès de laquelle les mots sont collectés. Il est ensuite suivi d'une section dans laquelle le *corpus* est utilisé pour donner une signification à la thématique des mémoires.

Après mûre réflexion, il a été décidé que ce mémoire serait élaboré sans adhérer à cette approche. En effet, la rédaction d'un mémoire scientifique sur les emprunts ne vise pas à enseigner aux lecteurs les définitions ou la terminologie du domaine sur lequel il porte. Il ne s'agit en aucun cas d'un cours magistral devant être maîtrisé par ceux-là avant de pouvoir comprendre les raisons de la rédaction de ce mémoire.

Il est clair que l'un des objectifs de ce mémoire est de démontrer les divers phénomènes observés dans les mots qui subissent des emprunts. Si les lecteurs de ce mémoire se heurtent à une terminologie spécifique, il est important qu'ils sachent que celle-ci est mentionnée afin d'expliquer de manière précise un terme ou un phénomène, en s'appuyant sur un exemple qui

sera ensuite expliqué ou interprété. Cette approche rappelle l'analyse d'un texte littéraire dans le domaine de la littérature. En effet, pour identifier les figures de style ou les actes de langage présents dans un texte, il n'est pas nécessaire de dresser une liste exhaustive des définitions de ces figures ou actes. Au contraire, ils sont identifiés dans les mots en fonction de notre propre apprentissage. C'est pourquoi, après avoir présenté le contexte sociolinguistique se concentrant sur l'évolution des dialectes comoriens face aux emprunts français, il convient de se plonger directement dans la manière dont les emprunts sont accueillis par les dialectes comoriens, avant de présenter la constitution du *corpus* dans le dernier chapitre de ce mémoire.

En outre, d'autres explications s'ajoutent aux précédentes afin d'éclairer davantage la démarche adoptée pour la rédaction de ce mémoire. Dans un premier temps, il a été expliqué que lors de l'étude des emprunts lexicaux, il est fréquent que le locuteur entretienne un lien avec la population auprès de laquelle il recueille les mots empruntés. Il convient également de souligner que la France entretient depuis longtemps des relations avec les Comores (ce point sera abordé plus en détail ultérieurement). Par conséquent, en dehors des Comores, les Comoriens se trouvent principalement dans le département de Mayotte, à la Réunion et majoritairement dans les Bouches-du-Rhône. Avant de se concentrer sur les emprunts utilisés aux Comores par ceux qui y résident, des hypothèses ont été formulées quant aux différences qui pourraient exister si l'on collectait des emprunts lexicaux auprès de la diaspora à Marseille ou dans un autre département déjà mentionné. Il est possible que l'on trouve moins d'emprunts lexicaux liés à notre thématique, car cette communauté diasporique tendrait à construire ses phrases en utilisant davantage un vocabulaire français plutôt que comorien. C'est pourquoi, il a été choisi de recueillir ces échantillons sur le territoire comorien, afin de pouvoir observer la concurrence entre les emprunts français et les Comoriens.

5. Le shiKomori entre diglossie, bilinguisme et plurilinguisme

Le débat au sein de la communauté des linguistes porte sur la question de savoir si la langue comorienne peut être classée comme une langue diglossique ou une langue plurilingue. Afin de déterminer si le shiKomori présente les caractéristiques distinctives de la diglossie ou du plurilinguisme, il est nécessaire de procéder à une analyse comparative de ces deux concepts. Il faut savoir que si le pluriel commence par deux choses, on tiendra alors à dire que le bilinguisme entre dans le cadre du plurilinguisme, c'est pourquoi on évoquera plus souvent le plurilinguisme que le bilinguisme. Et pour savoir si la langue comorienne appartient à un de ces types de langues, on va d'abord voir la manière dont les linguistes les définissent.

Dans le *Dictionnaire de linguistique et sciences du langage*⁹ publié par des linguistes dont Jean Dubois, la première définition qu'on a donnée au terme *bilinguisme* est :

D'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes. C'est le cas le plus courant du plurilinguisme. (p. 67)

Et dans la sixième définition, le bilinguisme est perçu de la manière suivante :

Le bilinguisme est un mouvement par lequel on essaie de généraliser, par des mesures officielles et par l'enseignement, l'usage courant d'une langue étrangère en plus de la langue maternelle. Le bilinguisme est dans ce cas mouvement politique fondé sur une idéologie selon laquelle l'apprentissage d'une langue étrangère dans des conditions définies doit permettre de donner aux individus des comportements et des manières de penser nouveaux et faire ainsi apparaître les oppositions nationales et les guerres. (*Ibid.*)

Dans ce même dictionnaire linguistique, la deuxième définition de la diglossie est la suivante :

Le terme a été ensuite employé, par opposition à *bilinguisme*, pour toutes les situations analogues à celles de la Grèce ; les critères étaient les suivants : coexistence de deux systèmes linguistiques *différents* mais proches entre eux et dérivés de la même langue, hiérarchisation sociale de ces systèmes, l'un considéré comme *haut*, l'autre comme *bas*, répartition des fonctions (des usages dans la société) de chacune de ces deux variétés. (*Ibid.*, p. 148)

Avant d'aborder la définition du plurilinguisme, il convient de mettre en évidence un point crucial. Selon de nombreux linguistes, la diglossie peut être considérée comme synonyme du bilinguisme, mais cette assimilation est erronée. La première explication à cet égard est la suivante : le bilinguisme se réfère à la coexistence de deux langues chez un individu, ce qui implique la présence de deux communautés linguistiques en lui. Par exemple, un Comorien peut parler à la fois le français et le shiKomori. Cependant, selon notre deuxième explication, une personne pratiquant la diglossie ne parle pas nécessairement deux langues distinctes, mais plutôt sa propre langue maternelle qui se caractérise par une variation dialectale. Cela est similaire à la situation de la langue comorienne. Dans les chapitres à venir, nous examinerons le cas des Comores qui disposent de quatre dialectes. Chaque dialecte est dérivé d'un autre dialecte appartenant à la même communauté linguistique. Si l'on considère la diglossie comme étant la pratique de deux langues différentes en raison des différences de niveau de langage et de classe sociale, il est important de souligner qu'il ne s'agit pas de la coexistence de deux langues distinctes, mais plutôt de l'enrichissement lexical d'une seule langue, que ce soit par des termes issus de la langue maternelle ou empruntés à une autre langue. Ainsi, on peut conclure

9 DUBOIS Jean , *Dictionnaire de linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse, 2007.

que le shiKomori est bilingue par rapport au français et est en diglossie par rapport aux dialectes qui le composent.

Aux Comores, il est parfois possible de rencontrer des individus qui ont la capacité de lire et de s'exprimer dans la langue arabe littéraire. Il est important de souligner que la maîtrise de cette langue n'est pas limitée à une partie restreinte de la population, mais est répandue dans toutes les classes sociales et tranches d'âge. Lorsque nous mentionnons sa connaissance, cela ne signifie pas nécessairement que tous les citoyens la parlent couramment, mais plutôt qu'elle jouit d'une reconnaissance officielle dans les domaines administratif et éducatif du pays depuis longtemps.

Par ailleurs, depuis la fin du XX^e siècle, on observe également des Comoriens s'exprimant en anglais. Cette langue a même été intégrée au système éducatif national aux Comores. Ainsi donc, on peut affirmer que si l'on constate une pratique de plus de deux langues aux Comores, nous sommes face à un cas plurilinguisme avéré. Jean Dubois corrobore ce propos dans son ouvrage précédemment cité :

On dit d'un *sujet parlant* qu'il est *plurilingue* quand il utilise à l'intérieur d'une même communauté plusieurs langues (dans sa famille, dans ses relations sociales, dans ses relations avec l'administration, etc.). On dit d'une *communauté* qu'elle est *plurilingue* lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communications. (*Ibid.*, p. 368)

Nous pourrions alors déduire que la langue comorienne dispose de multiples facettes linguistiques. Les raisons de ce paradigme linguistique sont bien détaillées à partir du deuxième chapitre.

6. S'agit-il d'emprunts lexicaux ou de la formation d'un mot ?

Après avoir étudié plusieurs ouvrages traitant des emprunts lexicaux, des chercheurs ont souligné que les emprunts peuvent se réaliser à travers la dérivation. Certains de ces linguistes se fondent sur la notion d'intégration et de base de mots pour étayer leurs explications. Un exemple pertinent est donné par Louis Guilbert dans son ouvrage *La Créativité lexicale* (Paris, Larousse, 1975), où il déclare : « Un mot étranger, dès le moment où il sert de base à une dérivation selon le système morphosyntaxique de la langue française, est véritablement intégré à notre langue » (p. 97). Cette citation est claire, mais elle est limitée et ne peut être vérifiée dans une autre langue pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la dérivation, tout comme la composition, sont des moyens permettant de créer un nouveau mot dans une langue, mais ils ne permettent pas d'intégrer un mot étranger dans la langue. La dérivation peut prendre différentes formes : la dérivation propre et la dérivation impropre. La première utilise des affixes pour

modifier la morphologie et parfois la nuance de sens du mot afin de former un nouveau mot. En revanche, la seconde se contente d'utiliser des déterminants qui modifient la catégorie grammaticale du mot sans apporter de modification formelle. En ce qui concerne la composition, elle permet de former de nouveaux mots à partir de mots composés.

Il convient donc d'examiner les motivations qui incitent les linguistes à qualifier un mot d'emprunt dans une langue. On peut affirmer que cela se produit lorsque son étymologie provient d'une autre langue. L'ajout d'affixes dans la langue d'accueil ne constitue pas nécessairement un processus d'emprunt dérivationnel. Ces explications sont vérifiables lorsqu'il est question d'emprunts linguistiques aux Comores. Dans le cas du shiKomori, certains emprunts subissent des modifications morphologiques et phonologiques afin de s'adapter à cette langue. Par conséquent, il ne s'agit pas non plus de la création d'un nouveau mot, car l'emprunt conserve non seulement le même statut grammatical et parfois le sens qu'il avait dans la langue d'origine, mais également sa base qui permet de le reconnaître à l'oral ou à l'écrit. En conclusion, nous pouvons affirmer que l'enrichissement de la langue comorienne par le biais des emprunts lexicaux français qui subissent des modifications ne constitue pas la création d'un nouveau mot, mais plutôt un moyen de s'adapter à cette langue.

7. Problématique

Dans tout travail scientifique, il est impératif de définir un fil conducteur afin de donner un sens et une portée au contraste et au suspense qui peuvent être inhérents à un sujet de recherche universitaire, quelle que soit la discipline. Cela implique qu'il est essentiel, dans un travail de recherche, de ne pas négliger la problématique. Celle-ci doit être encadrée conceptuellement afin que la recherche puisse revêtir une véritable signification. C'est précisément dans cette optique et dans la spécification de la problématique que Donald Long, chercheur à l'Université de Moncton, reprend le point de vue de Benoît Gauthier (*Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1986) dans son article « Définir une problématique de recherche » publié en 2004, en mettant en évidence que :

La spécification de la problématique, face généralement cachée du processus de recherche, s'avère peut-être l'étape la plus difficile à saisir par un novice qui ne réalise pas encore que la construction d'un questionnaire ou la réalisation d'entrevues s'inscrivent dans le prolongement d'une question bien mûrie. Il n'a peut-être pas encore pris conscience qu'il existe des études et des théories auxquelles il peut et doit rattacher cette question. Si le chercheur est expérimenté, cette étape s'avère la plus importante parce qu'il a appris que c'est elle qui donne à la recherche ses assises, son sens et, par conséquent, sa portée. (p. 20)

Cette perception nous amène à constater que de nombreux étudiants accordent peu d'importance à la problématique lorsqu'ils réalisent leurs travaux de recherche universitaires. Alors que grâce à cette dernière, les lecteurs parviennent à distinguer le problème que pose le sujet face à ladite problématique, ils arrivent ainsi à les différencier. Afin d'éviter toute digression supplémentaire à ce sujet, il est essentiel de mettre en évidence la pertinence de notre recherche. En effet, notre étude se situe dans le cadre d'une problématique portant sur les divers processus auxquels les mots français sont soumis lors de leur intégration dans la langue comorienne, ainsi que sur leur utilisation par la population de la langue d'accueil. Plus précisément, le sujet de ce mémoire soulève la problématique suivante : peut-on considérer l'intégration des mots français dans la langue comorienne comme le résultat d'une inégalité sociale arbitraire ? Dans le cas contraire, ne risque-t-on pas que cette intégration massive entrave le développement des mots d'origine comoriens ?

Effectivement, les générations privées de la possibilité de fréquenter une institution scolaire ou désintéressées de la culture européenne se restreignent à l'usage de dialectes courants. Plus elles se rattachent à la culture et aux traditions de leurs ancêtres, plus elles aspirent à s'exprimer en utilisant des mots d'origine bantoue. Face à ceux qui emploient des mots français lorsqu'ils communiquent en shiKomori, ces générations fidèles à leur culture risquent de se retrouver dans une classe sociale moins informée des événements nationaux. En effet, elles rencontreront des difficultés pour articuler un mot étranger et en comprendre le sens, étant donné que le mot est généralement défini comme un ensemble de sons ou de lettres formant une unité de sens à partir de laquelle la phrase trouve sa structure syntaxique.

Enfin, toute problématique requiert une réponse qui incite habituellement l'auteur de la recherche universitaire à prendre position. Avant d'entreprendre les démarches qui nous permettront de répondre à notre problématique, nous formulons des hypothèses basées sur la nécessité d'emprunter des mots français et sur la conception de l'évolution de la langue comorienne en l'absence d'emprunts lexicaux au français, etc.

8. Hypothèses

Ce mémoire examine les interactions entre les mots français et comoriens, en se concentrant sur deux hypothèses principales. La première hypothèse suggère que les mots français sont intégrés à la langue comorienne par nécessité d'expression lorsque celle-ci manque de mots adéquats. La seconde hypothèse met en garde contre les effets néfastes du contact entre les mots français et comoriens, qui pourraient menacer l'identité linguistique de la langue

comorienne en l'enrichissant de termes français. Afin d'explorer ces hypothèses et de répondre à la problématique posée, le corps de ce mémoire se concentrera sur un axe de recherche spécifique.

9. Cohérence, articulations des chapitres et état des lieux

Les chapitres qui forment ce mémoire ne sauraient être considérés indépendamment les uns des autres, mais plutôt comme étant interdépendants. La suppression d'un de ces chapitres susciterait un intérêt pour les autres. Autrement dit, le lecteur se trouverait confronté à une lacune en termes d'informations complètes et désirerait approfondir ses connaissances. Chaque chapitre apporte de nouvelles informations qui nécessitent une lecture continue jusqu'au prochain chapitre afin d'être pleinement appréhendées. Les chapitres ultérieurs sont ainsi intrinsèquement tributaires de ceux qui les ont précédés.

En ce qui concerne l'état des lieux qui contribue à la structuration de ce mémoire, une sélection a été opérée parmi certains ouvrages fréquemment cités et qui permettent une immersion approfondie dans le sujet en question. Le recours régulier à ces ouvrages a favorisé la mobilisation de notre réflexion en vue de décrire, de questionner, d'analyser et d'évaluer le sujet de ce mémoire, en prenant en considération les diverses interprétations possibles, qui peuvent être reformulées par les lecteurs. Parmi ces ouvrages, il convient de mentionner en premier lieu celui de Mohamed Ahmed-Chamanga, *Introduction à la grammaire structurale du comorien. Volume I : le shingazidja*. Cet ouvrage se focalise sur l'étude grammaticale du shingazidja, une des langues comoriennes. L'auteur entreprend une exploration des diverses structures grammaticales de cette langue, en mettant particulièrement l'accent sur la syntaxe et la morphologie. Il procède à une analyse approfondie des différentes catégories de phrases, ainsi que des classes grammaticales, en les comparant à celles d'autres langues africaines. Par ailleurs, l'auteur propose une étude détaillée de la structure des phrases complexes, en examinant les différents types de subordination et de coordination. De plus, une attention toute particulière est accordée aux aspects sociolinguistiques du shingazidja, incluant son utilisation dans divers contextes sociaux ainsi que l'analyse des variations dialectales. L'apport de cette étude à la linguistique comorienne est considérable, dans la mesure où elle offre une analyse minutieuse de la grammaire du shingazidja, susceptible d'être d'une grande utilité pour les chercheurs.

Il convient ensuite de mentionner une autre recherche doctorale de référence réalisée par Véronique Rey, *Approche phonologique et expérimentale des faits d'accents d'une langue africaine : le Shingazidja (parler de la Grande Comore)*. Cette thèse se concentre

spécifiquement sur l'étude de l'accentuation dans la langue Shingazidja, couramment utilisée sur l'île de la Grande Comore. L'auteure mène une analyse approfondie des caractéristiques phonologiques et expérimentales de l'accentuation, en se penchant sur les modèles tonals et les variations de hauteur observés lors de la prononciation des mots. Elle identifie les règles et les contraintes qui régissent l'accentuation dans le Shingazidja, en s'appuyant sur des données empiriques obtenues à partir d'expériences phonétiques. De plus, cette étude met en évidence l'importance cruciale de l'accentuation pour la compréhension et l'interprétation du sens des mots dans cette langue.

Les travaux consacrés à l'emprunt lexico-sémantique ont été extrêmement utiles pour la réalisation de cette étude, en particulier les ouvrages de référence *L'Emprunt* – publié par le Cercle linguistique d'Aix-en-Provence – et *Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française*, une thèse rédigée par Najet Boutmharine. Ces sources ont grandement contribué à l'avancement des parties essentielles de ce mémoire, tout en tenant compte des autres ouvrages pertinents pour notre recherche.

L'Emprunt se présente comme une œuvre académique qui se focalise sur l'étude des emprunts linguistiques. Ce recueil d'articles propose une analyse approfondie de la théorie des emprunts, en s'appuyant sur des contextes historiques, ainsi que des études empiriques portant sur des langues spécifiques. Les auteurs de cet ouvrage ont développé leurs idées en mettant en exergue les problématiques auxquelles les linguistes sont confrontés lors de l'analyse des emprunts, en définissant la notion de mixité linguistique à travers l'exemple du créole et d'autres langues, tout en explorant le concept d'hybridation linguistique. En portant une attention particulière au créole, il convient de souligner, d'après divers chercheurs, que les emprunts lexicaux sont en général plus répandus que les emprunts grammaticaux.

Le volume en question dépasse le simple cadre de l'analyse des emprunts dans le contexte du créole, et aborde également le cas du swahili, une langue qui sera régulièrement abordée dans les chapitres suivants. En effet, il est impossible de traiter du swahili sans le confronter à l'arabe. Cette portion du livre met en évidence le fait que les emprunts peuvent induire des modifications dans la grammaire ou, du moins, dans la morphologie d'une langue. Toutefois, ces modifications n'affectent pas l'ensemble du système grammatical, mais se limitent au fait que les verbes empruntés à l'arabe ne présentent pas les variations combinatoires que l'on trouve dans les verbes d'origine.

Le présent ouvrage examine de manière exhaustive diverses langues, notamment le kikongo, le polonais et l'anglais, en se concentrant non seulement sur leur description, mais également sur la concordance entre leur aspect phonétique et leur tradition écrite.

Le volume suivant est le travail de Najet Boutmharine, dont la thèse traite des emprunts lexicaux dans la langue marocaine, dans le cadre de l'étude des effets du contact des langues dans un contexte plurilingue. Dans cette thèse, l'hypothèse selon laquelle la langue française utilisée au Maroc est influencée par l'anglais, tout comme le français de France, a été soulignée. De plus, il a été supposé que la langue française pratiquée dans le contexte sociolinguistique marocain subit l'influence des langues locales. L'objectif de sa recherche est de démontrer et d'illustrer les interactions linguistiques qui caractérisent une situation sociolinguistique complexe, ainsi que la tendance générale à emprunter à la langue anglaise.

Dans le cadre des références orales non documentées, celles-ci ont apporté une contribution de grande importance à l'élaboration de ce mémoire, plus précisément dans l'analyse des emprunts lexicaux qui ont émergé dans le shiKomori à travers les contextes historiques. Cette réalité engendre une augmentation de la compréhension de la situation actuelle de notre travail, grâce à la transmission orale des connaissances. L'importance de cette transmission, qui sera étudiée ultérieurement en détail, réside dans sa capacité à préserver des connaissances telles que les mots, les contextes historiques et culturels d'une communauté. Ceux qui possèdent de telles connaissances et les transmettent aux générations futures jouent un rôle essentiel dans la société. C'est en ce domaine que la citation attribuée à Amadou Hampâte Bâ revêt toute sa signification : « Un vieillard qui meurt en Afrique est une bibliothèque qui brûle. » Cet adage illustre de manière percutante l'importance de la transmission du savoir et de la culture. Cette métaphore met en évidence la richesse et la profondeur des connaissances et des traditions orales transmises de génération en génération au sein des sociétés africaines. Ces anciens, véritables gardiens de la mémoire collective, détiennent un savoir ancestral, accumulé au fil des siècles, qui constitue une véritable bibliothèque vivante. Leur disparition représente donc une perte immense pour l'humanité tout entière. En effet, ces vieillards sont les dépositaires d'une histoire riche, de légendes, de contes, de rituels et de coutumes qui constituent l'identité culturelle des peuples africains.

10. Des mots clés récurrents

Pour éviter des éventuelles répétitions consistant à évoquer le terme « emprunt lexical » et pour ne pas confondre « lexique » et unité lexicale, on va employer des termes comme « lexème libre », « lexie¹⁰ ».

Ensuite, conformément au décret officialisé et fixé en 2009, concernant l'orthographe de la langue comorienne, il est décidé qu'on l'écrit « shiKomori » et non « shikomori ». C'est pourquoi, partout où on le mentionne il y a toujours la lettre *K* en majuscule. Ce qui fait que shiNgazidja et shiNdzواني s'écrivent avec une *N* majuscule tout comme le shiMaore, le shiMwali et le shiMasiwa avec une *M* majuscule¹¹.

Il convient de souligner que le *corpus* de ce mémoire ne doit pas être confondu avec les ouvrages qui ont joué un rôle essentiel en tant que fondement solide de ce travail. Ces ouvrages ont été utilisés pour nourrir nos idées tout au long de l'élaboration du mémoire, et ont contribué à garantir sa cohérence lors de sa progression.

Conclusion

Le présent chapitre ne vise nullement à énoncer les axes de recherche de ce mémoire. Son objectif est de clarifier les étapes de la méthodologie utilisée pour élaborer celui-ci, de définir de manière compréhensible le sujet principal et de donner un aperçu aux lecteurs. De plus, l'exposition du contenu du mémoire vise à illustrer notre approche dans la rédaction de cette œuvre scientifique. Grâce aux différentes sections abordées, les lecteurs seront en mesure de distinguer la différence entre l'ampleur du problème et la problématique soulevée par le sujet traité. En outre, la cohérence de la progression des chapitres permettra aux dits lecteurs d'obtenir suffisamment d'informations pour se situer dans cette lecture mémorielle et ainsi saisir sa signification profonde.

10 La lexie, en tant qu'entité lexicale de la langue, se forme soit par un mot isolé (lexie simple), soit par une combinaison de mots (lexies composées et complexes).

11 Il s'agit des dialectes de la langue comorienne.

Chapitre II. Contexte historique, culturel et linguistique comorien

I- Présentation des Comores et son fondement sociolinguistique

a) Situation des Comores

Le début de cette partie va présenter la situation géographique et démographique des Comores pour permettre à tout lecteur de comprendre l'origine des unités lexicales comoriennes empruntées au français. Dans cette optique, on se permettra de montrer la manière dont ces emprunts lexicaux s'effectuent à travers différentes générations issues des flux migratoires ayant contribué au peuplement des Comores. Le brassage racial aux Comores a facilité les échanges lexicaux, donc le dialogue de différentes langues. Avant de souligner que la langue comorienne est le résultat d'une nation cosmopolite, on va présenter le territoire insulaire sur lequel cette dernière s'est développée : les Comores sont des îles volcaniques qui, issues de mouvements tectoniques, « auraient émergé de l'océan Indien il y a environ une quinzaine de millions d'années, à l'époque où Madagascar se détachait du continent africain¹² ». Elles se situent dans l'océan Indien entre Madagascar et l'entrée nord du canal de Mozambique. Ces îles sont la grande île Ngazidja « Grande Comore », Ndzواني « Anjouan », Mwali « Mohéli » et Maore « Mayotte » dont la capitale est Moroni, l'île la plus ancienne géologiquement est Mayotte, dont la superficie totale atteinte s'élève à 2 235 km². Du point de vue chronologique, elles ont émergé de l'Est à l'Ouest. Mayotte, la première île à être apparue, se situe à l'extrême Sud-Est. Cette île est entourée d'îlots dont Dzaoudzi est le chef-lieu. Anjouan et Mohéli sont ensuite apparues à la fin de l'ère tertiaire. Il faut savoir qu'Anjouan est proche de l'île de Mayotte et que Mohéli est l'île la plus proche de Ngazidja. C'est à l'extrême Nord-Ouest que se situe l'île la plus jeune, Ngazidja, apparue à l'ère quaternaire. Sous l'emprise d'un volcanisme très actif et qui atteste de la poursuite de sa construction, cette île dispose du point culminant le plus haut, appelé Karthala, qui se dresse à 2361 mètres d'altitude¹³. La dernière éruption du volcan Karthala date de 1977.

La position de l'archipel des Comores dans l'Océan Indien est stratégique. Car elle est le carrefour de différentes migrations qui se sont effectuées entre l'Afrique et l'Europe vers l'Asie : elle est un lieu d'escale ou un entrepôt sur *La route des Indes* et un monopole de

12 Kassim A. Mondoha, Juan Schoemaker et Monique Barrère, *Enquête Démographique et de Santé aux Comores 1996*, Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique Moroni, Comores, 1997, p.1

13 Pierre Vérin, *Les Comores*, Paris, Karthala, 1994, p. 19

plusieurs expéditions maritimes du XVI^e au XVIII^e siècle. Cette position fait des Comores un espace de transit qui contribue non seulement au peuplement mais facilite également les échanges maritimes et accroît l'économie du territoire. C'est dans ce concept que Pierre Vérin voyait les Comores comme un « porte-avion incoulable » :

L'étendue de la zone économique maritime et la position géographique sont des atouts dans un océan où transitent les supertankers du pétrole. Or les Comores égrènent leur chapelet d'îles dans le milieu du canal du Mozambique comme autant de porte-avions incoulables. (*Ibid.*, p. 20)

Ce qui explique également les dépôts migratoires successifs de migrants d'origines différentes et qui se sont fondus au cours des siècles pour former une nation cosmopolite.

b) Le peuplement des Comores et son évolution linguistique

Après l'apparition des îles Comores, beaucoup d'archéologues et d'historiens ont démontré que le pays était déjà habité dans l'Antiquité. Beaucoup d'indices témoignent de l'existence des ethnies qui y habitaient. Dans son ouvrage *Les Comores*, Pierre Vérin montre aussi que :

Les données de l'archéologie, confirmées par des datations au Carbone 14, nous apprennent que des hommes étaient déjà installés aux Comores dès l'an 850 de notre ère, et les découvertes de céramiques importées révèlent l'intensité des relations avec l'Afrique et le Moyen-Orient dès cette haute époque (p. 49).

Quelques pages plus tôt, et pour bien évoquer cette ethnie arrivée en premier dans les îles, il dit que :

Du point de vue de l'histoire du peuplement, les Comores sont une nation bantoue d'idéal islamique. Cela veut dire qu'une civilisation appartenant à la famille des peuples parlant les langues bantoues (qui sont usitées en Afrique par la majorité des ethnies au sud du 5^e parallèle nord) s'est transposée depuis le littoral de l'Afrique orientale – que les intéressés appellent les *Sawahil*, de la même racine que *Sahel* : le bord – jusqu'à l'archipel (p. 45).

Ces Bantous – connus officiellement au VI^e siècle sous les noms de *bushmen* ou d'*Anatoles* de l'Afrique centrale et du Sud-Est – marquent la première installation humaine dans les îles : cette première phase d'occupation est appelée « phase Dembeni¹⁴ ». Cependant, beaucoup d'historiens, d'archéologues et de linguistes ignorent en quelles circonstances ces Bantous se fixèrent aux Comores.

Sur le plan linguistique, ces Bantous pratiquaient des dialectes parmi lesquels on distingue un des dialectes *Kiswahili* issu d'une sous-famille bantoue appelée *Sabaki*. Cette sous-famille

14 <https://books.openedition.org/psorbonne/19144?lang=fr>

« comprend, outre le comorien, le *pomoko* et le *swahili*. Confondre le *swahili* et le comorien, c'est prendre le français pour l'italien, sous prétexte qu'ils se ressemblent et qu'ils sont dérivés de la même source » (*Op.cit.*, p. 46). Ce dialecte bantou a formé la langue comorienne appelée le *shiMasiwa* ou le *shiKomori*, subdivisé en deux catégories de dialectes : le groupe Est qui comprend le *shiMaore* et *shiNdzواني*, et qu'on nomme également groupe 1 (G1). On y distingue de réelles ressemblances avec le *swahili* de la région de *Mombassa*. Ensuite le groupe Ouest (G2), à savoir le *shiMwali* et *shiNgazidja* qui ont des traits similaires avec certaines langues du *Mozambique*, notamment l'*esakaji*. Le *shiKomori* est une langue qui n'est pas unifiée, qui dispose d'un système de verbes très différent et avec 70% de vocabulaire commun : ces dialectes n'empêchent pas la compréhension mutuelle.

Après les Bantous, on a vu l'arrivée progressive des navigateurs provenant du Moyen-Orient entre le IX^e et le XVI^e siècle : des Chiraziens, des Malais et des Arabes accompagnés de Perses.

Les Bantous d'Afrique Centrale et du Sud constituent le groupe le plus ancien ; ils se sont mélangés progressivement aux Malais, Perses, Arabes et Chiraziens qui ont abordé les Comores pour différentes raisons dès le IX^e siècle. L'immigration chirazienne, particulièrement importante au début du XVI^e siècle, serait à l'origine du renforcement de l'islamisation de l'Archipel et de l'instauration du Sultanat comme système de gouvernement¹⁵.

Pendant qu'ils s'établissaient dans les îles, on a vu l'arrivée des Portugais vers les XV^e et XVI^e siècles. Ils sont arrivés plus précisément à la Grande Comore (*Ngazidja*) : lors d'une escale à Mohéli, à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle, le navigateur Pyard de Laval remarque la présence des Portugais aux Comores. Dans son carnet de bord, il a décrit la population comorienne comme une population mixte où se remarque également l'influence des Portugais :

Ces quelques lignes écrites au début du XVII^e siècle, nous confirment l'influence des Portugais aux Comores et en particulier à Mohely et nous donnent pour la première fois des indications précises sur la composition ethnique de la population comorienne ; la mention de « Persans » est peut-être une allusion à une migration récente des « Chiraziens » ou de leurs descendants installés sur la côte africaine¹⁶.

Mais l'influence des Arabes chiraziens ne leur a pas permis de rester aussi longtemps. Ils ont alors laissé les Comores aux Chiraziens – dirigés par Mohamed-Ben-Haïssa – qui se sont

¹⁵ *Op.cit.*, *Enquête Démographique et de Santé aux Comores 1996*, p.3

¹⁶ H.D Liszkowski, *Mayotte et les Comores. Escales sur la route des Indes aux XV^e et XVIII^e siècles*, Éd. du Baobab, 2000, p. 136

établis progressivement à *Ngazidja*, *Mwali* et *Ndzuani*. En fait, ces Chiraziens venus de la péninsule arabe sont arrivés aux Comores par des boutres. Dans chacun de ces derniers, il y avait un prince de Chirazi, et tous professaient la religion musulmane. Pour bien prêcher la religion musulmane, ces Arabes chiraziens ont imposé l'apprentissage de leur langue. Cela a permis à chaque Comorien de savoir lire le *Coran*. Ils ont construit des écoles coraniques (*Medresa*). À la sortie de ces écoles coraniques, les ressortissants pouvaient poursuivre des études supérieures à l'Université Al-Azhar en Égypte. Ce qui fait que la langue arabe a influencé les pays d'Afrique de l'Est et orientale et a contribué à l'élargissement du shiKomori :

Mais durant le IX^e siècle, ou peut-être un peu avant, les civilisations d'Afrique orientale vont commencer à subir l'influence de l'Islam, venu d'Arabie méridionale et des pays du Golfe : 30% du vocabulaire de la langue de la Grande Comore (Ngazidja) a été emprunté à l'arabe, ce qui donne une idée de l'importance de l'influence subie. (*ibid.*, p. 47)

C'est pourquoi aujourd'hui, on trouve des mots comoriens empruntés à la langue arabe et qui ont beaucoup d'influence dans la société.

Ensuite, vont s'ajouter, après les Portugais, les migrations anglaises, allemandes, malgaches. Les Malgaches, formant une troupe de Sakalaves, sont arrivés à Mayotte vers le XVI^e siècle sous la direction de Diva Marné, un des chefs de Boueni. C'est pourquoi à « Mayotte, le malgache sous diverses variétés est utilisé dans un certain nombre de village » (*Ibid*, p. 47). En raison des guerres sanglantes à Madagascar et de la traite des esclaves, on a vu l'arrivée d'autres races aux Comores, à savoir les *Makois*, *Montchaous*, les *Cafres* et d'autres ethnies qui fuyaient Madagascar et certains points de la côte Est de l'Afrique pour s'installer dans les autres îles :

...traditionnellement, « les grands Comoriens » étaient employés dans les compagnies maritimes françaises, basées au nord de Madagascar. Une communauté comorienne très importante est représentée dans des villes du nord malgache. Après les événements de 1976 (« Massacre dans la ville de Majunga, à Madagascar ») de nombreux Comoriens ont été rapatriés à la Grande Comore. Ces Comoriens sont aujourd'hui installés à Moroni, parlent sakalave, une langue malgache, et constituent une minorité à part.¹⁷

Beaucoup de textes montrent que la France n'est pas arrivée pour la première fois aux Comores pendant la période coloniale. Pour des raisons de rivalité et de commerce maritime dans la zone de l'océan Indien, on apprend qu'« à partir de 1506, le corsaire-pirate, Pierre de

17 Véronique Rey, *Approche phonologique et expérimentale des faits d'accents d'une langue africaine le Shingazidja (parler de la Grande Comore)*, Thèse pour le doctorat Nouveau Régime, Université de Provence, institut de Phonétique, 1989, p. 10

Mondragon, fait régner la terreur dans les flottes portugaises du Mozambique¹⁸ ». Cette rivalité va conduire les Français, pirates et navigateurs, à trouver des refuges dans des îles proches : les Comores. Après avoir découvert Madagascar, les frères Parmentier¹⁹ débarquent aux Comores vers le 14 juillet 1529, trente ans avant Balthazar Lobo da Sousa. À leur arrivée, les Français ont constaté que les Comores parlaient deux langues mélangées, à savoir l'hybridation du swahili et de l'arabe :

Cette relation de voyage est intéressante par les renseignements qu'elle apporte sur les Comores et sa population mixte de Noirs et de Blancs (sans doute Arabes et Africains), sur les deux langues pratiquées (arabe, swahili ?). (Ibid., p. 135.)

Officiellement, la France souligne que les dialectes comoriens comportent beaucoup d'échantillons lexicaux arabes et africains. Certes, parfois, on peut trouver des unités lexicales empruntées à d'autres langues, cependant il y en a peut-être 10% dans le shiKomori en fonction des îles.

Pour des raisons de commerce et de colonisation de l'Afrique Australe – escale sur la route des Indes –, la création de la Compagnie des Indes Orientales par Colbert en 1664 va ensuite faire officiellement des Comores une escale : « L'archipel des Comores devient pour la flotte française une étape indispensable, mentionnée par l'abbé Carré, agent de Colbert » (Ibid., p. 138). À partir de là, les Comores acquièrent une visibilité notable sur la carte géographique mondiale et suscitent un intérêt marqué de la part des Français. La présence officielle des Français aux Comores est solidement établie à partir de 1841, période marquée par la bataille des sultanats.

En d'autres termes, l'installation des Malgaches et des Chiraziens aux Comores y a marqué l'ère des sultans batailleurs. À Mayotte, il y avait Andriatsoli (un prince malgache) ; à Mohéli, Ramanetaka qui avait pris le nom d'Abderemane ; à Ngazidja, Said Ali bin Said Omar qui unifia l'île avec l'aide des Français qui en firent un protectorat entre 1886 et 1911 ; et à Ndzuani, Salim I^{er}. Pour des raisons de rivalités, les sultans se faisaient la guerre. En 1841, « le commandant Passot achète Mayotte à l'usurpateur, le sultan Andriantsoli contre une rente viagère personnelle de 1000 piastres²⁰ », car ledit sultan a perdu une bataille et il lui a fallu faire appel à l'aide d'une puissance étrangère, à savoir la France. Après l'annexion progressive des quatre îles, la France va commencer à imposer sa langue.

18 *Mayotte et les Comores. Escales sur la route des Indes aux XV^e et XVII^e siècles, op. cit.*, p. 134.

19 Pierre Crignon, *Le Discours de la navigation*, Paris : Ernest Leroux, 1883.

20 Hervé Chagnoux et Ali Haribou, *Les Comores*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980, p. 23.

c) Croisement des langues

Le shiKomori, étant issu de la convergence de diverses langues aux Comores, était principalement utilisé à l'oral et souffrait d'un manque de chercheurs spécialisés pour son étude. Chaque unité lexicale employée dépendait des groupes ethniques qui se sont ajoutés aux Bantous. À partir de 1970, des scientifiques spécialisés en linguistique se sont intéressés à l'étude de la langue comorienne ; la publication d'ouvrages décrivant la dynamique des interactions entre les dialectes à l'oral a été entreprise, suivi d'une réflexion sur la transcription du shiKomori parlé. Parmi ces scientifiques, on peut noter le missionnaire Eliot et le colon Angot qui « avaient publié des travaux assez sommaires »²¹

Au préalable à l'adoption du français, les Comores avaient coutume d'utiliser de manière répandue les signes graphiques d'origine arabe afin de transcrire informellement le shiKomori, cette pratique perdurant jusqu'à la période des années 40. En 1994, des linguistes ont présenté, au centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS), un projet sur la standardisation de l'écriture du comorien en graphie arabe. La population a utilisé ces caractères arabes pour instaurer des codes à la rédaction de toute sorte de notification ou autre information officielle.

Devant l'emprise arabe aux Comores, et afin d'imposer sa civilisation aux populations autochtones préalablement à l'avènement de leur indépendance en 1975, la France s'est arrogé le pouvoir de sa langue pour en faire un instrument de domination culturelle, instituant ainsi son influence linguistique dans cet archipel. Le français s'est imposé surtout au quotidien, depuis que l'école française s'est répandue progressivement dans les îles : « Il a fallu peut-être attendre les années cinquante, avec l'augmentation progressive des scolarisés en français, pour commencer à voir des textes écrits en caractères latins » (Ibid., p. 15). Ces caractères latins sont alors officialisés sous le régime du président Ali Soilihi de 1975 à 1978. Cette officialisation a permis de renforcer les campagnes d'alphabétisation à partir de 1986 : « Aujourd'hui, on peut affirmer que le choix des caractères latins fait consensus, puisque les arabisants comoriens les utilisent pour les traductions des textes religieux qu'ils proposent pour l'enseignement de l'islam » (Ibid., p. 15-16). Mais il faut savoir que cela n'a pas totalement résolu le souci de transcription et la stabilité de la langue comorienne qui est toujours en voie de construction. Et afin de superviser le shiKomori, avec le temps écoulé, le ministère de l'Éducation nationale a

²¹ Mohamed Ahmed-Chamanga, *Introduction à la grammaire structurale du comorien, Volume I : le shingazidja*, Édit. Komedit, 2010, p. 8

sollicité auprès du PASEC (Programme d'appui au secteur éducatif aux Comores) une étude sur l'intégration du comorien dans le système éducatif.

En milieu scolaire, l'ensemble des enseignements se voient prodigués en français, de l'éveil à la connaissance jusqu'à l'enseignement secondaire supérieur. À la suite de l'avènement de l'autonomie des Comores, les étudiants issus du Lycée Saïd Mohamed Cheikh (le lycée le plus réputé aux Comores) ont éprouvé des embûches quant à leur admission dans les établissements d'enseignement supérieur d'autres nations francophones. Dans cette perspective, l'État Comorien a eu la volonté de créer une université en l'an 2000, où les enseignements sont prodigués dans la langue française. En 2009, il a été décidé officiellement d'utiliser l'orthographe latine. Cette décision a renforcé le rôle du français dans différents domaines aux Comores : En ce qui concerne le domaine des médias audiovisuels nationaux, on fait principalement usage du shiMasiwa dans ses différentes variantes dialectales. La presse écrite est rédigée en français et en arabe. De par l'influence de la langue française, les médias nationaux traduisent les journaux français internationaux en shiMassiwa. RFI est diffusée sur la bande FM dans les principales agglomérations et les chaînes de télévision françaises par satellite remportent le plus grand succès d'audience. En fait, le français est également employé dans les enceintes administratives, dont l'illustre Assemblée nationale, se déployant ainsi comme un idiome complémentaire au shiKomori. Jusqu'à nos jours, la langue française a laissé une empreinte indélébile à travers de solides partenariats franco-comoriens, l'émergence de centres d'animation culturelle (CLAC), ainsi que la présence influente de l'organisation internationale de la francophonie (OIF).

Après la rupture diplomatique et politique entre la France et les Comores au lendemain de l'indépendance, une partie de la culture française fut omise, à l'exception de la langue et de l'orthographe latine. L'influence du français est alors préoccupante, au point que nulle personne ne peut s'en passer, car :

Conçu comme seule voie d'accès au savoir et à une vie meilleure, le français constitue un moyen de réussite sociale. Dans la conscience des Comoriens et des Mahorais, il est difficile de réussir socialement sans passer par l'école. Les arabophones et anglophones, au retour de leur formation, se plaignent d'une méconnaissance de cette langue ; ils cherchent alors les voies et moyens pour se l'approprier dans le but de faciliter leur insertion socioprofessionnelle [...] Cette place qu'occupe le français dans les quatre îles pose encore beaucoup d'interrogations devant une population en grande majorité analphabète²².

22 <https://books.openedition.org/purh/5210?lang=fr>

C'est exactement ce souci d'insertion socioprofessionnelle qui a conduit les Comoriens toutes générations confondues à user du français dans plusieurs activités sociales. Cependant, le français appliqué est loin d'être conforme dans certaines couches sociales qui n'ont pas fréquenté régulièrement l'école française. Et la confrontation des systèmes linguistiques comorien et français à l'oral contribue également à la manière dont les emprunts sont employés dans le comorien. Malgré toutes ces considérations, comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de ce mémoire, aucun travail scientifique portant sur les emprunts français n'a jamais été exposé. Cela est confirmé non seulement par docteur Abdou Djohar : « Nous rappelons que l'usage des mots d'origine française dans la langue comorienne [...] se résume à une manifestation de la volonté d'« imiter » une langue alors sentie comme prestigieuse. Par conséquent, cet usage ne relève pas d'une recherche pour enrichir la langue comorienne²³ », mais également par docteure Véronique Rey dans sa thèse déjà citée ci-dessus : « Les emprunts lexicaux semblent être importants en milieu urbain, mais aucune étude systématique n'a été faite jusqu'à ce jour » (p. 11). Cela fait que ce présent mémoire académique s'érige en tant qu'édifice fondamental pour l'exploration des emprunts linguistiques du français vers la langue comorienne. Il importe de noter avec insistance que cette recherche ne peut se limiter là, car les aspects à examiner sont d'une ampleur incalculable. Pour amorcer l'analyse des phénomènes inhérents à l'emprunt et à la manipulation des unités lexicales françaises dans le comorien, il est primordial de présenter préalablement la structure du système linguistique comorien, en accordant une attention particulière à celui de la Grande Comore, également connue sous le nom de « Ngazidja ».

II- Description du système linguistique comorien

Pour bien montrer la manière dont sont intégrés et appliqués les lexies françaises dans la langue comorienne, il faut d'abord décrire le shiKomori. Cela permettra au lecteur et à nous-même de bien comprendre les mécanismes employés. Comme dans le cas de tout mot étranger qui s'insère dans une langue, il existe des règles immuables qui déterminent la position paradigmatisée qu'il occupera au sein de la langue d'accueil. Dans cette étude, nous procéderons à une description exhaustive de la langue, en examinant ses aspects phonétiques, morphémiques et syllabiques, tout en accordant une attention particulière à l'utilisation des lettres latines.

23 Abdou Djohar, *Approche contrastive franco-comorienne : les séquences figées à caractère adjectival*, Thèse de doctorat, Université Paris 13, 2014, p. 80.

A. Les systèmes phonétiques du shingazidja

Comme nous l'avons démontré au début de ce travail, le shiNgazidja est un brassage de plusieurs langues qui communiquent entre elles. La pratique de ce dialecte requiert, quant à elle, diverses opérations phénoménales dans le domaine de l'alphabet latin ainsi que des syllabes. Elle met également en lumière une harmonie vocalique significative au sein du système phonétique français qui se confronte avec celui des autres langues participant à la formation du shiNgazidja, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Pour illustrer cela, nous allons tout d'abord étudier le système phonétique des lettres latines employées dans le shingazidja, adoptées lors du conseil des ministres en décembre 2009. (*Introduction à la grammaire structurale du comorien, Volume I : le shingazidja* », *op. cit.*, p. 16)

Aux Comores, on utilise toutes les lettres ordinaires de l'alphabet latin, sauf les lettres *q* et *x*, ces dernières ne sont pas utiles pour des raisons phonologiques : *a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, r, s, t, u, v, w, y, z*.

Les linguistes spécialisés dans les domaines de la phonologie et de la morphologie ont entrepris, dans le cadre de leurs recherches sur les langues d'Afrique de l'Est, une démarche consistant à intégrer deux lettres supplémentaires dans l'alphabet latin, à l'aide d'un procédé diacritique. Ce choix a été justifié par des considérations linguistiques. Ces lettres, qui présentent la même forme que les lettres *b* et *d*, sont dotées d'un trait supplémentaire en forme de crosse sur chacune d'elles : les lettres « *ḃ* et *ḋ* ». La lettre *ḃ* est une consonne *implosive bilabiale*, et la lettre *ḋ* est une consonne *implosive alvéolaire*. Afin d'émettre ces consonnes supplémentaires, lors de l'acte articulatoire, il est nécessaire de fermer le passage de l'air à l'arrière de la gorge, précisément à un point spécifique connu sous le nom de glotte. Par conséquent, le son résultant diffère de ceux produits par les consonnes *b* et *d*. Les phonèmes émis par ces deux graphèmes se retrouvent dans d'autres graphèmes de différentes langues en Afrique (notamment le peul) ainsi que dans les graphèmes arabes « *ب* et *د* » également utilisés aux Comores.

Afin d'effectuer une analyse exhaustive des lettres utilisées dans la langue comorienne, il convient de procéder à une étude préliminaire des voyelles, suivie des consonnes, en vue de démontrer les divers sons qui contribuent à l'harmonie de cette langue.

1- Les voyelles

a) Les voyelles orales et les exceptions de différents sons

En shiNgazidja, on distingue cinq voyelles qui sont prononcées à l'italienne : *a, e, i, o, u*. La lettre *u* garde sa valeur naturelle phonétique internationale [u] et se lit « où ». Et la lettre [y] devient [i].

Exemples : *tiyo* « tuyau », *kiloti* « culotte », *mziki* ou *miziki* « musique »

Dans le cas où un apprenant comorien désire articuler la lettre [y], il devra obligatoirement se servir de la lettre [w] tant à l'écrit qu'à l'oral, suivie de la voyelle [i], afin d'obtenir une sonorité qui s'en rapproche.

Puis, les voyelles antérieures arrondies [ø] (feu), [œ] (leur), [ə] (petit) deviennent [e]. Par exemple le mot « devenir » se lit *dévénir* en shiKomori.

Enfin, à l'oral, on ne distingue pas [e] de [ɛ] (fée-fait, fête) et [o] de [ɔ] (peau, paume-pomme).

b) Tableau récapitulatif des voyelles²⁴

	Non-arrondies (antérieurs)	Arrondies	Non-arrondies (central)	Non-arrondies (central)	Arrondies	Non-arrondies	Arrondies (postérieurs)
Fermées	[i] i	[y]					[u] u
Mi-fermées	[e] e	[ø]	[ə]				[o] o
Mi-ouvertes	[ɛ] [ẽ]	[œ] [œ̃]					[ɔ] [ɔ̃]
Ouvertes			[a] a			[ɑ] [ã]	

Il faut retenir que la suite des voyelles ne peut pas avoir pour résultat la prononciation d'un seul son comme en français. C'est-à-dire qu'on ne tient pas compte d'un glide qui compose une syllabe. Chaque lettre est prononcée à part.

Exemples : « loi » se lit [loj], « fou » se lit [fo-u] ou bien « ai » se lit [a-j].

²⁴

Les voyelles du français sont mises entre crochet.

En shiKomori, au début d'un mot, les voyelles *o*, *i*, *u* et *e* se prononcent respectivement *wo*, *yi*, *wu*, et *ye*. Ce qui veut dire que les semi-voyelles *w* et *y* ne se placent pas fréquemment en début d'un mot.

c) Les voyelles nasales

Beaucoup de linguistes tentent de démontrer l'origine de ces voyelles nasales. Pour Ahmed Chamanga, cité ci-dessus, « ce sont des mots dont l'étymologie arabe contient la consonne pharyngale (ayn => ع) et parfois même la fricative glottale (ġayn => ġ) ». Ces voyelles seront notées avec un accent circonflexe : ce sont *î*, *û* et *â* respectivement prononcées *in*, *oun*, et *an*. Et selon Mohamed-Soyir Kassim : « Les voyelles nasales n'existent pas en comorien et demandent donc un apprentissage en français : distinction entre [ε] et [ẽ] (paix/pain), [a] et [ã] (pas/pan), [o] et [õ] (peau/pont)²⁵. »

Donc par analyse, en caractère latin, les voyelles nasales comoriennes agissent comme une union de voyelles et de consonnes produisant un son unique. Ces voyelles nasales ont facilité l'intégration des unités lexicales françaises dont les sons obéissent aux règles que nous avons évoqués ci-dessus : c'est le cas de « bonbon ».

2- Les consonnes

De par les consonnes des lettres latines, le shiKomori dispose des digraphes qui constituent des consonnes supplémentaires dues à l'enchaînement de l'harmonie vocale. Ces consonnes sont issues majoritairement non seulement de l'arabe, de la langue bantoue, de l'alphabet de la langue africaine internationale, mais également de la prononciation des syllabes anglaises et peu françaises : selon Abdou Djohar, dans sa thèse citée ci-dessus, « Ces consonnes qui se suivent n'obéissent pas à une règle orthographique précise. Elle relève d'une convention admise dans l'alphabet international africain » (*op. cit.*, p. 29). Ces consonnes peuvent être réparties en plusieurs catégories, le tableau ci-dessous en est une parfaite illustration²⁶ :

25 MOHAMED-SOYIR Kassim. *Le Nom en shingazidza (G44a) : morphologie, phonologie, sémantique et syntaxe*, Paris 7, 2014.

26 Ce tableau est tiré d'« *Introduction à la grammaire structurale du comorien, Volume I : le shingazidja* », *op. cit.*, p. 20.

② ↓ \ ① →	bilabiales	labio-dentales	dentales	alvéolaires	palatales	vélaires	glottales
implosives	ɓ			ɗ			
occlusives sd ¹	p		t (t)	t(tr)		k	
occlusives sn	b		ɗ (d)	ɗ(dr)		g	ʔ(ʔ)
fricatives sd		f	θ (th)	s	ʃ (sh)	χ (kh)	h
fricatives sn	β (pv)	v	ð (dh)	z	ʒ (j)	ɣ (gh)	
affriquées sd			ts(ts)		tʃ (c)		
affriquées sn			dʒ(dz)		dʒ (dj)		
nasales		m		n	ɲ (ny)		
semi-consonnes	w				j (y)		
latérale				l			
vibrante				r			

① → : Lieu d'articulation / ② ↓ : mode d'articulation

1. Si l'ouverture du canal buccal est accompagnée d'une vibration des cordes vocales, nous avons affaire à des consonnes sonores (= sn) comme dans *ɓ, b, pv, m, w, v, d, dh,*

- Les fricatives vélaires *gh* [ɣ] et *kh* [χ] s'apparentent au son produit par la lettre *h*.

Exemple : *lagha, laha* (=> bagatelle), *khairi, kheri* (= > mieux, vaut mieux).

- La fricative *pv* [β] a un son qui se rapproche du son de la lettre *V* en français.

Exemple : *pvanu* « ici », *pvala* « là-bas ».

- Les fricatives dentales *dh* [ð] et *th* [θ] correspondent au son [th] anglais dans le mot *there* et *this* et de la lettre [ث] en arabe.

- La nasale palatale *ny* [ɲ] se prononce comme le *gn* français d'« igname ».

Exemple : *nyatsu* « fourmi », *vinyo* « alcool ».

- Les fricatives (*f, th, s, sh, kh*) sont sourdes et les fricatives (*pv, v, dh, z, j et gh*) sont sonores.

- Les affriquées sont *c, dj, ts, et le dz et dj*. L'affriquée *c* se prononce comme *tch* [tʃ].

Ex : match, le (ts) comme mouche tsé-tsé, le (dz) comme Dzaoudzi et le (dj) [dʒ] comme Djibouti.

- Les semi-consonnes sont (*w* et *y*) : exemple : Watt, yaourt.
- On parle de pré-nasalisées lorsqu'on a (*m*) devant les labiales, les labio-dentales ou le (*n*) devant les dentales, les alvéolaires ou les vélaires.
- Les labialisées : lorsqu'on a une ou des consonnes suivies de *w*.

Ex : *bw*, *mw*, *ndw* (*uhibwa* « être volé », *uremwa* « être frappé »).

- La gémination : ceci concerne la longueur consonantique, ex : *mmwa* « canne à sucre ».

3- La syllabe

Comme toute autre langue d'Afrique de l'Est, les syllabes de la langue comorienne sont composées d'une suite de consonnes (c) et de voyelles (v). La majorité des syllabes sont ouvertes et se terminent par une voyelle. Dans un cas particulier, une voyelle (V) en langue comorienne peut à elle seule constituer une seule syllabe, alors qu'une seule consonne ne peut pas l'être, excepté la nasale (*m*) appelée *nasale syllabique*. Cette nasale syllabique occupe une fonction particulière dans le système nominal comorien qu'on verra dans les prochaines explications.

Ex : *Mpomu* « pommier ».

On peut alors dire que les types de syllabes sont formés de voyelles (V) ou de CV. Il est rare de former une syllabe par CCV ou CVC, surtout dans les mots d'emprunt.

Par ailleurs, concernant le découpage syllabique, en comorien, on constate que la segmentation des syllabes n'est pas automatiquement isomorphe à la segmentation morphémique d'une séquence, dans sa totalité. On peut donner l'exemple du verbe *uzina* « danser » : la segmentation syllabique est *u-zi-na* et la segmentation morphémique est *u-zin-a*. Le [a] est la marque de la désinence d'un verbe emprunté à la langue bantoue. La remarque qu'on peut tirer de ce phénomène de segmentation des syllabes comoriennes est le fait que celle-ci ne suit pas exactement la définition d'un découpage d'une syllabe telle qu'elle est proposée par des linguistes comme Véronique Rey dans sa thèse, dont les sources sont évoquées

ci-dessus : « La syllabe est un découpage de la chaîne phonématique²⁷ en unités phonologiques » (p. 14).

4- Les accents

En shiKomori, on distingue deux accents : il y a d'abord les accents qui se trouvent dans les radicaux des mots simples et qui ne demandent pas d'affixes. Ce sont le plus souvent des mots empruntés, ex : *âvio* « avion », des adverbes comoriens, des numéros, des conjonctions ou des prépositions. Selon Chamanga, dans ces mots simples, l'accent peut tomber soit sur « la dernière syllabe ou en finale [...] soit à l'avant de la dernière syllabe ou la pénultième » (p. 28).

Le deuxième accent se fait dans les mots complexes. Il s'agit des noms ayant un suffixe locatif (*ni-* ou *djuu-*) et éventuellement un pré-préfixe nominal ou marque de définition, il y a également les verbes conjugués. Pour finir, l'accent comorien est complexe. Sa place dépend de la nature du mot.

B. Le système nominal comorien

1) Les classes nominales comoriennes

Nous savons déjà que le comorien est l'une des langues bantoues. Et le système nominal bantou dispose de dix-huit classes. Elles sont numérotées de 1 à 18 et suivent une numérotation internationale admise par les acteurs et spécialistes des langues bantoues. Cependant, chaque dialecte bantou ne pratique pas toutes les classes nominales. C'est le cas du shiKomori, dans lequel les classes 12, 13, et peut-être 14 ne sont pas présentes. Cependant, on peut les avoir dans une autre langue bantoue comme le *kessukuma*, qui est une langue tanzanienne. On peut définir alors ces classes nominales comme étant des structures nominales (les différentes catégories nominales), notamment les substantifs qui se répartissent, non pas en genres non liés au sexe du type masculin, féminin, neutre, mais en celles-là. Elles font aussi l'objet d'un phénomène d'accord qui affecte les unités grammaticales (les classes grammaticales)²⁸. Et chaque substantif commun appartient à une classe caractérisée par une série de marques de type préfixal. Cette série de marques s'attache au nom lui-même et/ou à tous ses dépendants²⁹ (déterminants, adjectifs, pronoms de 3^e personne...). On peut alors dire que les classes nominales comoriennes se reconnaissent par leurs préfixes et l'absence de préfixe [Ø-] est aussi une autre forme de classe nominale. C'est justement dans cette perspective de structures nominales que Véronique

²⁷ Relatif au phonème, en tant qu'unité distinctive.

²⁸ Lors de sa tentative de définir les classes nominales du shiKomori, Abdou Djohar a soulevé cette définition.

²⁹ Vocabulaire dont Kassim Mohamed-Soyir fait usage dans sa thèse

Rey repartit, dans sa thèse, les classes nominales en ayant recours également à la morphologie du mot :

Les noms ont différentes structures en réalisation suivant le contexte grammatical. L'étude morphologique dégage une structure de base. À partir de cette dernière, différentes structures du système nominal pourront être construites.

Cette structure de base se caractérise par un préfixe nominal (appelé préfixe de classe), suivi d'un thème nominal dissyllabique. La structure syllabique de ce préfixe de classe est CV- (classes 4,6,7,8,10a, 15), ou C- (classes 1,2,3,9,10,), ou V- (Classes 11, 14), ou [∅-] (classes 5). Par exemple, [mkoba] « sac » a le préfixe [m-] de la classe nominale 3 et le thème nominal [-koba]. (p. 18)

Par ailleurs, il faut dire qu'en shiKomori il n'existe pas de marques grammaticales de genre de nom (féminin et masculin ou neutre). On se sert de la classe des adjectifs qualificatifs pour les désigner et les distinguer. Après un nom, on place les adjectifs *-she* [ʃ] pour le féminin et *-me* pour le masculin.

Exemples : pour les humains on dit mwanamume « un homme, ou un garçon », mwanamshe « une fille ou une femme »,

Pour les animaux on dit kudume « coq ». La marque du genre féminin des animaux ne reste pas cependant le *she*, la morphologie et la phonologie interviennent ici et transforment la fricative palatale *she* [ʃ] en affriquée palatale *c* [tʃ], comme le cas de kuhûce [kuhunʃɛ] « poule ».

Les classes nominales sont ensuite reliées à une valeur sémantique. Les douze premières classes (1 à 10a) sont groupées par paires appelées autrement « genre ». Les classes 1,3,5,7,9 et 11 désignent des noms au singulier, cependant les classes 2,4,6,8,10 et 10a sont celles des noms au pluriel. Et la classe 11 (*u-/N-*) a deux catégories des noms : les noms exprimant des notions abstraites qui généralement n'ont pas de pluriel, et des noms concrets qui forment leurs pluriels en classe 10, avec comme préfixe *N* et/ou en classe 10a avec comme préfixe *nyi*. C'est pourquoi, lorsqu'on étudie les classes par couple, on associe les classes 11/10 -10a (*u/N-*, *nyi*).

Les classes 1/2 (*m-/wa-*) désignent ensuite des humains en lien avec la parenté, les métiers et l'habitant d'une localité.

Exemple : *mFarantsa/waFarantsa* « un Français/ des Français ».

On voit ici que les noms de la classe 1 font leur pluriel en classe 2 avec le préfixe *wa*.

Les classes 3/4 (*mu-/mi*) désignent l'ensemble des végétaux, des noms des parties du corps, des animaux et des objets quelconques.

Ex : *mpwapwai / mipwapwai* « papaye/des papayes ».

Les noms de la classe 5 (dzi-, dj-, Ø-) font leurs pluriels en classe 6 (ma-) et cela donne le couple 5/6 (dzi-, dj-, Ø-/ma-). Ils désignent des fruits, des augmentatifs et même du liquide...

Exemple : *dzinyo/manyo* « dent/dents ».

Dans les classes 7/8 (*hi-*, *i-*, *shi-/zi*) on trouve des noms de langue, des diminutifs et d'autres noms divers.

Exemple : *hindru/Zindru* « chose/choses ».

Nr de classe	Préfixe de classe	Nr de classe	Préfixe de classe	
1	mu*	2	wa	humains
3	mu*	4	mi	plantes
5	Ø, dzi	6	ma	augmentatifs
7	shi/hi, i	8	zi	instruments
9	N, Ø	10	N, Ø	animaux
11	u			abstractions
15	hu			infinitifs
16	pva			locatifs
17	-			
18	-			

Remarques : dans les classes 9/10 (N-), selon Mohamed-Ahmed Chamanga, dans son ouvrage déjà cité, « La classe 9 (singulier) et la classe 10 (pluriel)

) ont la même forme. Seuls le contexte sémantique et/ou les accords grammaticaux permettent de savoir si on a affaire à un singulier ou à un pluriel.

Exemple: « *nkima* singe(s) » (p. 51).

La prononciation du préfixe nasal *N* est *homorganique*, c'est-à-dire qu'il dépend de la consonne (C) ou de la voyelle (V) qu'il précède. En général, les noms de la classe 9/10 désignent des animaux.

Ensuite, la classe 15 (*hu*) est la classe des infinitifs. Le préfixe représente la forme canonique des infinitifs.

Enfin, d'autres classes particulières s'ajoutent (16,17 et 18) : ce sont des classes locatives. Dans ces classes, les unités grammaticales variables s'y accordent bel et bien.

Exemples : *iho hule* « là-bas c'est loin », *ho likoli hurahara* « l'école est propre »,

ho laduani « à la douane ».

Les affixes qui indiquent les classes locatives, de manière générale, sont (hu) et (ni) : *hogarini* « dans la voiture ». Avant de mettre un terme à cette partie, on tient à rappeler que les préfixes nominaux ne sont pas les seuls à régir les classes nominales, on peut noter également les augments appelés également pré-préfixes nominaux (*ppf*) ou articles définis.

2) Les déterminants

Les déterminants s'opèrent en fonction des classes nominales. En français comme en comorien, les déterminants se placent devant le préfixe d'un substantif pour non seulement

exprimer la désignation de quelque chose de connu ou de défini, sa possession, sa démonstration et son accord en nombre avec celui-ci. Le genre est exprimé à la fin d'un mot par les adjectifs *she* et *me*, comme expliqué ci-dessus : le pré-préfixe (*ppf.*) se place devant le préfixe de nom. On peut le noter (*le*), il est l'équivalent de « *la, le, et l'*(articles définis en français). Cependant ce (*le*) comorien varie en fonction de la classe à laquelle il est attaché.

Exemples :

Gari => *le-ø-gari/ ye magari* (cl.5/6) « la voiture/les voitures » ,

le-ø-foto « la photo » ,

o mri/ ye miri « l'arbre/les arbres » ,

ye Ømikiro/ ze -ø-mikiro « le micro/les micros »³⁰ »

Les augments qui interviennent varient en fonction de la classe nominale à laquelle ils sont attachés. Parmi les augments, il y a « *ye* (il peut exprimer le singulier et le pluriel, tout dépend du contexte sémantique), *o, le, ze, ø...* »

3) Tableau des déterminants démonstratifs

	Les classes nominales (cl.)													
Les déterminants démonstratifs	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	16	17	18
Très proche	<i>Oyi</i> « cet »	<i>Wanu</i> « ces »	<i>Unu</i> « cet »	<i>Inu</i> « ces »	<i>Linu</i> « ce »	<i>Yanu</i> « ces »	<i>Shinu</i> « cette »	<i>Zinu</i> « ces »	<i>Inu</i> « cette »	<i>Zinu</i> « ces »	<i>Unu</i> « ce »	<i>Pvanu</i> « cette »	<i>Hunu</i> « cette »	<i>Munu</i> « ces endroits-ci »
Lointain	<i>Ola</i> « cela »	<i>Wala</i> « ceux-là »	<i>ula</i> « cela »	<i>Ila</i> « cela »	<i>lila</i> « cela »	<i>Yala</i> « ceux-là »	<i>Shila</i> « cela »	<i>Zila</i> « ceux-là »	<i>Ila</i> « cela »	<i>Zila</i> « ceux-là »	<i>Ula</i> « cela »	<i>Pvala</i> « cela »	<i>Hula</i> « là-bas »	<i>Mula</i> « cet endroit-là »
De référence	<i>Uwo</i> « celui-là »	<i>Wawo</i> « ceux-là »	<i>Uwo</i> « celui-là »	<i>Iyo</i> « ceci »	<i>ilo</i> « ceci »	<i>Yayo/ya wo</i> « ceux-là »	<i>Isho</i> « ceci »	<i>Izo</i> « ceux-ci »	<i>Iyo</i> « cela »	<i>Izo</i> « ceux-là »	<i>Uwo</i> « celui-là »	<i>Yapvo</i> « cet endroit-ci »	<i>Iho</i> « là-bas »	<i>Imo</i> « ces endroits-là »

30 Le diminutif du substantif microphone.

Les pronoms démonstratifs **oyi** et **wanu** désignent des êtres humains. Ils se placent après ou avant les noms qu'ils déterminent.

Exemple : Emrume **oyi** « cet homme » ou bien **Oyi** mrume « cet homme ».

Les pronoms démonstratifs très proches *unu, oyi, linu, zinu, wanu* se réfèrent à une personne présente dans un discours ou à un objet.

C. Le système verbal

Selon le point de vue de Djohar, dans sa thèse :

En comorien, le verbe se caractérise par son caractère agglutinant. Pour qu'il puisse être le noyau de la phrase, on le conjugue et on l'introduit dans une phrase. On doit lui attacher un nombre variable d'affixes : préfixes, infixes et suffixes selon les différents cas de figure. Tous ces affixes ont une place et une fonction bien précises. (p.41)

En fait, en shiKomori le verbe exprime l'état dans lequel se trouve le sujet, l'action faite par celui-ci ou ce qu'il subit.

a) Le verbe et les pronoms personnels sujets

Nous avons vu que l'infinitif des verbes comoriens est formé à l'aide de l'indicateur préfixal de la classe nominale 15. Et cet indicateur se présente sous différentes formes : **Hu-** (la marque canonique préfixale de l'infinitif), **Hw- U-**, plus une forme d'un radical synthétique, puis le suffixe **-a** placé à la fin du radical. C'est le cas du verbe « frapper » qui veut dire *Urema* en langue comorienne. Ensuite, il faut retenir qu'à l'infinitif, les verbes du comorien d'origine arabe se terminent par **-i, -u, -a** et ceux d'origine française par **-e** ou **-i** et ceux d'origine bantoue se terminent par **-a**. Ces derniers se conjuguent de la même façon selon la catégorie du verbe. On peut avoir des verbes monosyllabique **dja** « venir ». Grâce aux différents affixes qui s'ajoutent aux verbes, ces derniers subissent une multitude de différentes dérivations morphologiques et phonologiques au moment de la conjugaison ; de plus, les préfixes peuvent avoir différents morphèmes notamment le morphème sujet, morphème de temps, morphème de complément, morphème de la forme négative, morphème de la forme aspectuelle...etc. Comme d'autres langues, le comorien dispose de modes et de temps verbaux variables. La structure générale du verbe comorien à l'infinitif est formée par :

$Hu + \text{radical verbal} + {}^n \text{ extensions verbales} + \text{suffixe verbal}$

Hu est l'indicateur de l'infinitif. *Les extensions verbales ou dérivatives* sont des morphèmes (éléments grammaticaux) qui apportent des modifications sémantiques,

morphémiques et phonétiques au radical ou au déroulement de l'action. Leur nombre (*n*) varie de 0 à 3. Enfin, le suffixe verbal est toujours une voyelle.

Remarque : lorsque la base verbale contient une seule syllabe, l'infinitif se forme avec *hu* comme préfixe dans toutes les variantes dialectales.

Exemple : *hula* « manger ».

Au contraire, si la base verbale est polysyllabique, la marque de l'infinitif se fait avec /*u*/.

Exemple : *ulisa* « faire nourrir ».

Et si la base verbale est introduite par une voyelle antérieure ou centrale, la marque de l'infinitif se fait par /*hw*/.

Exemple : *hwamba* « parler ».

Contrairement aux verbes bantous qui finissent par la voyelle (*a*), la conjugaison des verbes d'emprunts qui ont pour terminaisons « *i*, *u*, et *e* » reste invariable phonétiquement. C'est le cas des verbes du comorien d'origine française. En shiKomori, on écrit ces verbes selon la manière dont on entend leur prononciation et le contexte dans lequel on a l'habitude de les utiliser. Ce phénomène fait intervenir une approche phonologique et expérimentale de faits d'accents liés à des procédures épenthétiques qu'on verra dans le chapitre suivant. Et les verbes ci-dessous en sont une parfaite illustration :

u-telefon-e « téléphoner », u-faks-e « faxer », u-mark-e « marquer », u-definis-e « définir », u-sifl-e « siffler », u-resit-e « réciter », u-komant-e « commander », hu-djwasur-e « s'assurer », hu-pos-e « poster ».

Comme la grammaire française, la structure des verbes comoriens a des exceptions. Certains verbes, issus de l'emprunt au français dans le comorien, arborent une variation dans leur désinence. Il arrive parfois que l'on puisse émettre le son [i] ou bien le son [e], selon la localité où ils sont prononcés.

Dans *Lexique français / comorien shingazidja* de Michel Lafon³¹, on constate que le verbe « arroser » devient « *U-roz-i* » [urozi] en langue comorienne. Alors que dans une autre région de l'île, on peut avoir *U-roz-e* [urozɛ].

31 Michel Lafon, *Lexique français / comorien shingazidja*, Paris, L'Harmattan, 1991, p. 21.

Remarque : *Urozi* résonne comme le verbe « « roser » au présent de l’indicatif (il rose). Mais en langue comorienne, il n’y a pas de (*e*) muet à la fin de chaque mot. C’est pourquoi le [i] et le [ɛ] remplacent le [ə].

b) Les verbes conjugués et les pronoms personnels sujets

Lorsqu’on conjugue un verbe comorien, le plus souvent, le préfixe [u] de l’infinitif est remplacé par des pronoms personnels sujets préfixes ou attachés. Cela n’est pas le cas dans tous les verbes. C’est-à-dire qu’en langue comorienne, on a également des pronoms personnels sujets autonomes. On les emploie pour insister sur le sujet et la valeur du temps verbal. Parmi les pronoms personnels sujets isolés, il y a (*mi* ou *mimi* « moi », *si* ou *sisi* « nous »). En français, ils seraient des pronoms compléments.

On peut prendre l’exemple du verbe « se garer » : *Mi ugare* [mi ugare] « je gare ».

L’expression a une valeur d’habitude. On voit que le préfixe [U] qui marque l’infinitif n’est pas remplacé par un autre préfixe de classe nominale.

Il y a ensuite des pronoms personnels sujets liés

Personnes Nombre	Sing.	Plur.
1 ^{ère} personne	<i>Tsi, ni, n</i> (<i>je</i>)	<i>Ri (nous)</i>
2 ^{ème} personne	<i>Hu (tu)</i>	<i>Mu (vous)</i>
3 ^{ème} personne	<i>Ha (il)/</i> (<i>elle</i>)	<i>Wa (ils)/</i> (<i>ells</i>)

Ces pronoms personnels peuvent changer la désinence du verbe en fonction de la classe nominale à laquelle appartiennent le sujet et le verbe.

On peut prendre l’exemple du verbe (u-trôp-e) [utrôpe] « tromper ».

On dit :

Tsitrôpe « j’ai trompé », *hutrôpe* « tu as trompé », *watrôpe* « ils ont trompé ».

Il faut savoir que ces pronoms peuvent avoir des formes contractées comme *ts* (*je*), *h* (*pour tu* et *il*), *r* (*nous*) *m* (*vous*) et *w* (*ils*).

À titre informatif, ces pronoms personnels sujets ne s'emploient que lorsqu'on veut exprimer une action déjà accomplie. Et lorsque le verbe commence par une voyelle antérieure (e, i, o) ou central (a), les préfixes verbaux

- *tsi* (1^{ère} pers. du sing.), *ha* (3^e pers. du sing. cl.1), *ri* (1^{ère} pers. du pl.) *wa* (3^e pers. du pl.), *li* (cl.5), *ya* (cl.6), *shi* (cl.7) et *zi* (cl.8 et 10) voient leur voyelle tomber,
- *hu* (2^e pers. du sing.), *m* (2^e pers. du pl.) et *u* (cl.3 et 11) deviennent respectivement *hw*, *mw* et *w*,
- *i* (cl. 4 et 9) devient *y*³².

Prenons l'exemple du verbe *u-organiz-e* [uorganizɛ] « organiser ». Ce verbe est employé par beaucoup de jeunes qui organisent des concerts, des bals de jeunes ou un tournoi de football.

Exemple : *ts-organiz-e kôseri* [tsorganizɛ kôseri] « j'ai organisé un concert ».

	Singulier	Pluriel
1 ^{ère} pers.	<i>ts-organizɛ</i> « j'ai organisé »	<i>Rorganizɛ</i> « Nous avons organisé »
2 ^e pers.	<i>hw-organizɛ</i> « tu as organisé »	<i>Morganizɛ</i> « vous avez organisé »
3 ^e pers. cl. 1 et 2	<i>Horganizɛ</i> « il a organisé »	<i>Worganizɛ</i> « Ils ont organisé »
cl.3 et 4	<i>Worganizɛ</i>	<i>yorganizɛ</i>
cl. 5 et 6	<i>Lorganizɛ.</i>	<i>yorganizɛ</i>
cl. 7 et 8	<i>shorganizɛ</i>	<i>zorganizɛ</i>
cl. 9 et 10	<i>yorganizɛ</i>	<i>zorganizɛ</i>

Les classes 3 à 10 expriment le troisième pronom personnel (pluriel et singulier), et désignent un animal ou quelque chose d'inerte (comme un robot).

c) Structure des temps simples

Comme dans d'autres langues, la conjugaison des verbes comoriens dispose de structures au niveau des temps. Chaque structure de temps verbal dépend du contexte pour lequel il est employé : parmi ces temps, on peut citer le présent ou l'inaccompli introduit par la marque *nga*, le passé ou accompli par la marque *ts* et le futur.

32 Introduction à la grammaire structurale du comorien, volume I : le shingazidja, , op. cit., p. 128.

Présent ou inaccompli

Affirmatif

pers.sing. :

nga-réf.suj.-rad.verb.-o

exemple : *ngamlo* « je mange »

négatif

pers.sing. :

n-tsu-rad.verb.-a

exemple : *kutsula* « tu ne manges pas »

pers.pl.&.cl. :

nga-réf.suj.-rad.verb.a-o

exemple: *ngarilao* « nous mangeons »

autres pers. & cl. :

ka-réf.suj.rad.verb.-a

exemple : *Kamtsula* « vous ne mangez pas »

Où

- nga : pronom personnel sujet
- réf.suj. : référent sujet
- rad. : radical
- verb. : verbe
- o. : relateur
- tsu. : marque du négatif au temps inaccompli.

Le passé ou le temps accompli s'opère par les pronoms personnels sujets que nous avons vus dans le tableau ci-dessus.

Dans le cas de l'accompli affirmatif, on peut conjuguer un verbe en suivant la formule suivante :

pv- ø-rad-ⁿdérivatifs-sfv

Où

- *pv* : préfixe verbal en accord avec la personne sujet ou la classe du sujet ;
- *ø*: (morphème zero) marque de l'accompli ;
- *sfv* : suffixe verbal

Ex : *tsifanya* « J'ai fait »

Quant à l'accompli négatif, il se présente par le schéma ci-dessous :

ka-pv-**dja**-rad-ⁿdérivatifs-sfv

Remarque : le morphème *ka* est la marque de négation. Cependant, il n'apparaît pas à la première personne du singulier dont le préfixe verbal est (*n*), ex : *ndjafanya* « je n'ai pas fait ». Et *dja* est la marque de l'accompli.

Le futur de façon générale se construit en suivant le schéma ci-dessous :

Ng-pv-djo-(hu)-base verbale

Où

- *djo* : auxiliaire, marque du futur
- *hu* : marque canonique de l'infinitif
- *base verbale* : association du radical verbal suivie d'un ou de plusieurs dérivatifs et des suffixes verbaux à l'infinitif.

Ex : *ngodjohudja* « tu viendras ».

On remarque que le présent inaccompli et le futur portent le même sujet *ng* « je ». Ce morphème a le pouvoir de déterminer le temps du verbe conjugué en fonction du sens.

Plus haut, on a souligné que les verbes du comorien empruntés au français se terminent par (*e*), (*u*) ou (*i*). Cependant, ces voyelles ne sont pas de suffixes. Elles font partie intégrante du radical. Ce qui fait que le suffixe serait [∅]. Cette particularité pourrait engendrer un dysfonctionnement dans le système de conjugaison des verbes empruntés au français. Pour y palier, beaucoup de linguistes ont proposé différents schémas permettant aux verbes empruntés avec leurs morphologies de pratiquer les mêmes règles grammaticales que les autres verbes comoriens. Ce cas s'emploie beaucoup plus dans le cas des dérivations des verbes. Mohamed Ahmed Chamanga a proposé le schéma suivant :

ppv-pv-tps-aux-io-rad-n-dérivatifs-sfv-psfv-sfo

Où

- *ppv* : pré-préfixe verbal « *ka-* (marque de la négation), *na-* (marque de l'intimation), et *nga* (marque du présent ponctuel ou progressif) »
- *tps* : est la marque du temps
- *aux* : auxiliaire qui apporte une valeur aspectuelle au verbe ;
- *io* : infixe-objet ;
- *psfv* : est le post-suffixe verbal, c'est un relateur qui apparaît au présent progressif ou au présent relatif.

- *Sfo* : suffixe-objet qui fait référence à un deuxième nominal objet. Selon Mohamed Ahmed Chamanga, « il n'apparaît donc que si la place de l'infixe-objet est déjà occupée » (p.126).

Pour illustrer cela, on va commencer par le verbe *u-trahi* « trahir » et *u-filme* « filmer ».

On peut avoir les formes :

- *watrahio* (cl.2) : qui trahissent, *watrahiseo* => ceux qui trahissent
- *wafilmeo* : ceux qui filment

Les déclinaisons des verbes français en shiKomori sont nombreuses. On se contente cependant, pour finir cette partie, de donner l'exemple de la forme passive d'un verbe en shiKomori.

Dans son discours tenu le 30 décembre 2022 pour souhaiter une bonne année à la population comorienne, le président de l'union des Comores, Azali Assoumani, a prononcé : « *mru nguvotiwa raïsi wahe d'aula* « on vote quelqu'un président de la nation. »

Dans cette phrase, on constate qu'il y a le verbe *u-voti* « voter » conjugué avec le 3^e pronom personnel sujet (on) qui substitue un politicien. Il est composé de *ng-ref. sujet-u* (marque de l'infinitif)- (*vote*)*radical-wa* (désinence et marque de la voix passive). L'infinitif du verbe conjugué (*nguvotiwa*) ne serait pas loin de *urozi* « arroser » évoqué par Michel Lafon : l'infinitif de « voter » en comorien peut aussi être « *uvoti* ».

Conclusion

L'initiative de présenter en premier lieu la structure de la langue comorienne est motivée par le souci d'aider le lecteur à appréhender la suite de notre recherche sur les emprunts français dans le lexique comorien. Les contextes historique, démographique et linguistique démontrent que le shiKomori est en phase de développement. Cependant, le domaine qui relie véritablement les Comores et la France, à savoir le dialogue entre les unités lexicales de ces deux langues, demeure largement inexploré. Dans un souci de préservation de la langue comorienne, de nombreux linguistes entreprennent des recherches dans le passé afin de retrouver des mots d'origine comorienne, des termes méconnus de la plupart des citoyens comoriens, des lexies enfouies dans l'histoire. On a omis la réalité linguistique qui se manifeste aussi bien chez les citoyens d'hier que chez ceux d'aujourd'hui. Dans le contexte actuel, aucune production langagière orale ou écrite ne peut être observée au sein de la population comorienne sans qu'elle ne comporte des emprunts au français, souvent acquis par souci d'imitation. Cette réalité échappe à l'attention des chercheurs linguistes qui se consacrent à l'étude du développement de la langue comorienne.

Chapitre III. Influence de l'emprunt sur la grammaire et le lexique du shiKomori

I. Définitions de l'emprunt et problèmes définitoires : emprunts ou empreintes linguistiques

Le concept d'emprunt en linguistique a suscité de nombreuses définitions et critiques. Certaines de ces définitions font valoir que cela se produit lorsque l'incorporation d'un mot dans une nouvelle langue le fait évoluer jusqu'à s'intégrer à une classe grammaticale. D'autres linguistes affirment que l'on ne peut pas se contenter de la simple apparition d'une unité lexicale dans une langue pour qualifier ce phénomène d'emprunt linguistique. Autrement dit, l'emprunt phonétique et syllabique, dans la plupart des occurrences, sert de base à une unité lexicale qui n'a pas été empruntée dans sa totalité. Cette modalité d'emprunt correspond à ce qui est défini comme marqueur d'emprunt.

Cette réflexion amène Anna Durand-Deska et Pierre Durand à rapporter le point de vue d'Humbley sur l'emprunt des unités lexicales, dans *L'emprunt*, publié par le Cercle linguistique d'Aix-en-Provence à l'Université de Provence en 1994 : « Comme le souligne Humbley (1974, *op. cit.*, p. 48) : “Des éléments autres que les lexies peuvent être empruntés, mais les emprunts de plus petites unités passent obligatoirement par le stade lexical” » (p. 81). Ce qui veut dire qu'on n'emprunte pas uniquement des lexies, il y a également des graphèmes qui ne sont pas à négliger, comme certaines variations morphologiques de la langue prêteuse.

D'autre part, il convient de noter que certains éminents linguistes émettent l'hypothèse selon laquelle l'utilisation du concept d'emprunt se référant exclusivement au transfert d'un mot d'une langue à une autre est inappropriée. En effet, lorsqu'il est question d'emprunt, on considère qu'une restitution est attendue : il est présumé que l'élément emprunté devra être rendu tôt ou tard. Néanmoins, dans cette situation de prêt linguistique, aucun retour n'a jamais eu lieu. C'est dans ce contexte qu'Einar Haugen, met en exergue, dans son ouvrage *The Analysis of Linguistic Borrowing*, la pertinence remise en question du terme métaphore d'emprunt pour décrire le phénomène linguistique où une unité linguistique est transférée d'une langue à une autre :

*The metaphor implied is certainly absurd, since the borrowing takes place without the lender's consent or even awareness, and the borrower is under no obligation to repay the loan*³³.

33 Einar Haugen, *The Analysis of Linguistic Borrowing*, Linguistic Society of America, 1950, p. 211.

Pour bien éclaircir cela, on pourrait dire qu'il n'y a pas d'emprunt linguistique mais une empreinte linguistique ou bien un passage d'un mot d'une langue à une autre, peut-être par le biais d'une autre langue. Car pour communiquer, l'interlocuteur emploie la parole ou le langage des signes. Et la communication en elle-même forme un espace circulaire autour duquel se gravitent sans aucune limite tous les signes linguistiques. Le concept de frontière linguistique est une invention humaine ayant pour objectif de se distinguer les uns des autres. Parfois, on peut croiser des syllabes qui retentissent de la même manière dans tous les pays, mais chaque pays ne les analyse ou ne les perçoit pas exactement comme l'autre, car elles sont empreintes de différentes dimensions linguistiques. Chacune d'entre elles renfermant sa propre valeur selon le groupe de personnes qui s'en servent. Prenons par exemple le monosyllabe « car » en anglais, que l'on prononce également « car » en français, et pourtant possédant une signification différente dans chacune des langues.

Autrement dit, les lettres, les sons et même les syllabes résident intrinsèquement dans chaque individu humain. Ce dernier est soumis au code conventionnel de communication de la population dans laquelle il évolue. Par exemple, un enfant né dans un pays différent de celui de ses parents peut être exposé quotidiennement à trois langues : celle de son père, celle de sa mère et celle du pays dans lequel il réside. Par conséquent, dans ses discours, différentes unités lexicales ou phénomènes morphosémantiques se combineront et s'assimileront : ceci signifie que ces mots constituent les témoins ou vestiges de l'existence d'une étude ethnographique familiale sur une longue période. C'est à peu près dans ce concept que Christian Touratier reprend le point de vue de Louis Duroy : « “Les emprunts sont de ce fait”, comme le dit Louis Deroy, “des témoins d'histoire” (Deroy, 1956, p. 316)³⁴ ». Il est alors important de connaître la manière dont on définit l'emprunt. C'est pourquoi, Najet Boutmharine, dans sa thèse *Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française* – soutenue à l'Université Paris Diderot en 2014 – disait que : « L'étiquette d'emprunt se doit donc d'être maniée avec une grande précaution » (p. 80). Cette notion de précaution pose également une problématique sur la question standard de la définition d'emprunt. Pour bien expliquer cela, on va voir comment Dubois a défini l'emprunt linguistique dans le *Dictionnaire de la linguistique* :

Il y a emprunt, quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas, l'unité ou le mot emprunté sont eux-mêmes appelés *emprunts*. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues...³⁵.

34 *L'Emprunt, op., cit.*, p. 19.

35 Jean Dubois, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse, 1989, p. 188

Cette définition ne parvient pas à résoudre tous les problèmes définitoires associés aux emprunts. Une question se pose : peut-on considérer un mot comme un emprunt lorsqu'il est attesté par une instance académique et qu'il est ajouté à un dictionnaire ? Si c'est le cas, comment devrions-nous traiter les nouveaux mots et expressions d'origine étrangère qui ne figurent pas dans le dictionnaire de la langue d'accueil et qui sont utilisés quotidiennement par les locuteurs ? Cela s'applique à de nombreuses unités lexicales du comorien empruntées au français. Par conséquent, il est nécessaire d'affirmer qu'une unité lexicale peut également être considérée comme un emprunt si elle est utilisée non seulement de manière occasionnelle, mais couramment dans la langue commune.

Pour rester dans le cas standard d'emprunt linguistique, on va suivre la définition d'emprunt donnée par Louis Deroy dans l'ouvrage évoqué ci-dessus : « l'emprunt est une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté » (p. 18). Ce qui fait qu'un groupe nominal peut être emprunté tout entier. On constate que cette définition fait surtout référence à la notion de communauté linguistique comorienne, avec les différentes difficultés liées à celle-là. Ce qui nous permettra de bien analyser les mots du ShiKomori empruntés au français.

II. Contrastes phonétiques et morphologiques des emprunts.

Nous avons pris la décision d'analyser l'emprunt dans la langue comorienne en nous appuyant à la fois sur les paramètres de la phonétique et de la morphologie. En effet, ces deux aspects ont tous les deux un degré d'influence très élevé sur celui-ci. Ils font partie des processus d'emprunt, que ce soit par la voie orale ou la voie écrite.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la langue comorienne est jeune et est en constante évolution. Bien qu'elle soit structurée au niveau morphologique avec des codes bien définis, son caractère oral facilite l'introduction et l'adaptation de nouveaux mots dans la langue. Ces emprunts lexicaux ont la capacité de s'ajuster au ShiKomori, parfois avec des altérations phonétiques ou graphiques qui peuvent avoir un impact sur différentes composantes de cette langue, telles que le vocabulaire, la morphologie, la phonétique et même la syntaxe.

Les paramètres de la morphologie dans le cas des unités lexicales empruntées au français nous invitent à prêter attention au caractère orthographique adopté par celles-ci à travers les supports sur lesquels elles sont représentées. En effet, lorsqu'on passe d'un support à un autre, quelle que soit leur nature respective, il est possible que celles-ci ne soient pas orthographiées de la même manière. En fait, l'admission de l'emprunt à l'orthographe comorienne se fait par

le biais d'une translittération d'une familiarisation de l'orthographe. Ce qui fait qu'on peut rencontrer un fort contraste entre l'orthographe du mot dans sa langue d'origine et l'orthographe qu'il prend dans la langue d'arrivée.

L'emprunt est écrit en fonction de l'orthographe de la langue comorienne, et cela implique l'application de l'orthographe grapho-phonologique. Ce qui fait que ce sont les phonèmes qui permettent d'avoir une idée de la graphie qu'on veut transcrire. Et les règles graphotactiques³⁶ comoriennes régularisent et familiarisent la prononciation de l'emprunt pour que la société puisse le prononcer. Il n'est donc pas possible de savoir en amont la forme sonore et morphologique que va avoir l'emprunt. C'est justement dans ce concept qu'Anna Durand-Deska et Pierre Durand, dans l'article « La forme sonore des emprunts : les mots anglais en polonais et en français », soulignent que :

En examinant les réalisations phoniques des emprunts, on peut se rendre compte qu'il existe différents degrés d'assimilation à la langue d'accueil, et qu'il est difficile de prédire la forme que pourra prendre un mot d'une langue 1 dans une langue 2, même si un certain nombre de tendances peuvent être esquissées, en fonction de facteurs dont la nature n'est pas seulement linguistique » (*Emprunt*, p. 81).

Il est possible d'observer une évidente divergence orthographique entre le mot dans la langue source et sa transcription dans la langue cible. Ce phénomène n'est pas récent et ne se limite pas exclusivement au processus d'emprunt lexical du français vers la langue comorienne. Dans cette perspective, Agnès Steuckardt, dans *Les Dictionnaires et l'emprunt XVI^e-XXI^e siècle*³⁷, souligne que « Depuis le XVI^e siècle s'opposent les tenants d'une orthographe étymologique et ceux d'une orthographe qui se contenterait de transcrire la prononciation ».

Avant d'entamer l'étude de la transcription des emprunts par le biais de la phonologie, il est nécessaire d'examiner succinctement les lexèmes libres qui ont été intégralement empruntés, sans subir aucune altération phonétique ou morphologique. Il est primordial de préciser que les motivations justifiant cette intégration totale de ces lexèmes dans le ShiKomori seront plus amplement développées dans les chapitres à venir :

radio, kilo, football, taxi, meeting, Ninja, karate (karaté), piano, dinner, bougie, video, pizza...

³⁶ Il est essentiel de procéder à l'analyse descriptive des régularités implicites présentes dans les écrits, notamment en ce qui concerne la graphotactique. Cette étude a pour objectif d'établir des règles explicites relatives à l'orthographe afin de mettre en place un système d'écriture utilisable tant dans le domaine de l'éducation normative que dans celui des technologies linguistiques, telles que la synthèse vocale.

³⁷ Agnès Steuckardt, Odile Leclercq, Aïno Niklas-Salminen et Mathilde Thorel, *Les Dictionnaires et l'emprunt XVI^e-XXI^e siècle*, Université de Provence, 2011, p. 97.

Ces mots se prononcent et s'écrivent de la même façon au singulier. La graphie d'origine de la lexie, les graphèmes et même le sens d'origine sont conservés sans aucune altération dans la langue d'arrivée (le ShiKomori). On peut se demander si l'orthographe de ces mots s'écrit intégralement en ShiKomori non pas parce qu'on arrive à les prononcer, mais parce que ces lexiques constituent des formes graphiques et phonétiques latines admises dans le monde comme l'alphabet phonétique international : la majorité de ces mots sont des noms de marques, des sigles, des noms de société etc. Par ailleurs, ces mots sont figés. Il n'y a jamais eu d'accord morphémique fixé au pluriel. L'accord se fait en fonction de la classe nominale à laquelle chaque mot s'intègre. Au pluriel, on peut avoir *ze-radio* (cl.8) « les radios », *ze-kilo* (cl.8) « les kilos », *ze-moto* « les motos ».

Remarque : Les noms empruntés qui ne se réfèrent pas à des créatures humaines, ni à des animaux, ni même aux plantes, mais plutôt aux artefacts, animent le langage comorien sans genre. Ainsi en est-il du terme *kaskieti* qui signifie « casquette ». En français, ce mot revêt le genre féminin, et cela est principalement conditionné par l'un des articles qui pourraient le précéder (le, la, un, une...). Cependant, en comorien, ce nom emprunté ne se voit point attribuer un genre spécifique. L'augment détaché et autonome (*ye* : il peut signifier le, la ou les) employé dans le dessein d'évoquer cette appropriation linguistique (*ye kaskieti* « la casquette »), peut être appliqué tout aussi bien à un substantif masculin qu'à un substantif féminin sans pourtant révéler son authenticité générique. En fait, le genre grammatical d'un substantif est déterminé par le sexe de l'entité qu'il représente. Dans le cas où l'entité en question ne possède pas de sexe, elle sera catégorisée parmi les substantifs dépourvus de genre grammatical.

Avant d'aborder les cas des anomalies dues aux altérations des emprunts, on va souligner le cas des mots dont la dernière syllabe constitue la graphie [x] et ceux dont les terminaisons sont des accents ouverts [ɛ]. Dans le premier chapitre de notre travail, nous avons écrit qu'en ShiKomori n'existe pas la lettre [x], d'un point de vue phonologique, elle ne sert à rien. Alors que parmi les exemples des mots intégraux qu'on a proposés ci-dessus, il y a « taxi ». Le mot a su s'adapter à la langue comorienne parce qu'il a presque les caractères des noms de société. La majeure partie de la terre qui utilise l'alphabet latin l'écrit et le prononce presque de la même façon. C'est à peu près comme les lexiques (*pizza et allô*). Dans le cas de l'accent ouvert [ɛ], la langue comorienne n'indique pas les marques des accents sur le (e) dans *tele* « télé ». Le mot se prononce de la même façon et l'écriture s'apparente à celle du lexique d'origine.

1. L'anomalie et le marqueur d'emprunt

La distinction pouvant subsister entre le marqueur d'emprunt et l'anomalie réside en la présence du graphème étymologique de l'emprunt au sein du premier. Cependant, l'anomalie atteste de l'acte d'emprunt : par la prononciation d'un mot, on arrive à déceler une association de certains sons des phonèmes issus de deux langues : on peut dire que le lexique emprunté peut subir une déformation morphologique et phonétique. Et la langue emprunteuse se trouve impactée, car elle sera contrainte de bien adapter le mot nouveau phonétiquement, de lui donner un air familier chez ses usagers. Ce concept conduit Jean Doneux³⁸ à soutenir que l'acclimatation phonétique est tributaire des situations sociolinguistiques, qu'elles soient présentes ici ou ailleurs. En d'autres termes, il affirme que la façon dont nous nous adaptons aux sonorités d'une langue dépend du contexte à la fois social et linguistique dans lequel nous évoluons. Cela sous-entend donc que notre aptitude à appréhender et reproduire les sons d'une langue étrangère peut varier en fonction de paramètres tels que notre milieu social proche, notre niveau académique ainsi que notre exposition à cette langue donnée. Il convient donc de prendre en compte ces éléments lorsque nous nous imprégnons d'un nouvel idiome afin de faciliter au mieux notre acclimatation phonétique et d'améliorer ainsi nos compétences en compréhension et en expression orales.

Ces explications nous ont permis de constater que certaines unités lexicales du comorien empruntées au français ont subi des déformations dans les diverses parties de cette langue. Dans son article sur l'anomalie sur l'emprunt, « Les problèmes de l'emprunt », Christian Touratier rapporte les points de vue de Louis Duroy pour montrer les différents emprunts phonologiques et morphologiques que subit un mot étranger dans la langue d'accueil et démontre qu'il est automatique que ceux-là subissent des déformations dans la langue d'arrivée³⁹ :

« Mais si l'anomalie est l'indice de l'emprunt, celle-ci tend à être réduite, l'emprunt devant toujours en quelque sorte s'adapter. Cette intégration peut toutefois se produire de deux façons différentes : soit par modification de ce qui est emprunté, soit par modification du système qui emprunte. Les linguistes s'efforcent de préciser la nature de l'adaptation du terme emprunté, qui peut être phonétique, et dans une certaine mesure, phonologique » (Duroy, 1956, p. 235). « Il y a », dit Louis Duroy, « quatre façons d'adapter la prononciation d'un mot étranger : négliger les phonèmes inconnus ou imprononçables, leur substituer des phonèmes usuels, introduire des phonèmes nouveaux pour donner un air familier, déplacer le ton conformément aux règles de la langue emprunteuse. » (Duroy, 1956, p. 239)

Et au niveau de la morphologie, Christian Touratier reprend sa citation en continuant par dire que :

³⁸ *L'Emprunt, op. cit.*, p. 57.

³⁹ *Ibid.*, p. 14.

« L'adaptation peut aussi n'être qu'une adaptation graphique, car les mots empruntés peuvent recevoir une forme écrite différente de l'orthographe étrangère » (Duroy, 1956, p. 248). Elle peut encore être « une accommodation morphologique spontanée ou progressive, qui leur permet de fonctionner aisément et clairement dans le système de la langue d'emprunteuse » (Deroy, 1956, p. 252).

Le fait de remplacer un phonème, un graphème ou une syllabe par d'autres qui s'en rapprochent le plus participe assurément au processus de déformation des lexèmes libres ou liés employés dans le ShiKomori. Afin d'étudier de manière approfondie ces distorsions lexicales, nous allons porter notre attention sur les compositions globales des emprunts linguistiques, en commençant par la catégorie des noms français : les syntagmes nominaux (un ensemble constitué d'un déterminant et d'un nom) ainsi que les substantifs. On tâchera ensuite d'établir la différence qu'il y a entre les autres emprunts appartenant à d'autres classes grammaticales. Il faut savoir que l'étude de ces compositions entre surtout dans le cadre de la forme sonore. On sait pertinemment que pour que l'emprunt s'adapte dans la langue d'arrivée, les indices du voisement des sons facilitent son infiltration. Et les usagers du ShiKomori arrivent à prononcer les types de substantifs en se servant du système vocalique. Cela implique que grâce au son, on arrive à comprendre et à apprendre une langue. Dans son article sur le développement prélinguistique et l'acquisition de la phonologie, « Acquisition du langage », Dominique Bassano dit « le son est le véhicule privilégié du langage articulé⁴⁰ ». L'homme cherche à imiter la prononciation d'un mot pour communiquer. C'est exactement ce souci d'imitation de son qui a pu acclimater les lexiques français dans le ShiKomori.

2. Des lexies figées (Les groupes nominaux)

Chaque groupe nominal (GN) exposé dans le tableau ci-après constitue une entité lexicale indivisible. Les déterminants français qui l'accompagnent sont considérés comme intrinsèquement liés à sa structure fondamentale. Chaque unité lexicale subit différentes opérations : il y a celles qui perdent la constitution des graphies formant les syllabes d'origine, mais qui gardent la même prononciation. Certains sons s'apparentent ensuite à ceux de la langue d'origine. Les désinences des unités lexicales françaises sont remplacées par d'autres désinences comoriennes qui n'ont pas la même prononciation. En fait, le mot importé subit une modification portant sur un ou plusieurs graphèmes qui le composent.

40 Oswald Ducrot et Jean Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences*, Paris, Seuil, 1995, p. 507.

Mots comoriens	Alphabet phonétique international	Mots français
<i>Lapitali / Lopitali</i>	Lapitali / Lɔpitali	L'hôpital
<i>Likoli</i>	likoli	L'école
<i>Laposto</i>	lapostɔ	La poste
<i>Latabu</i>	latabu	La table
<i>Lakuru</i>	lakuru	La cour
<i>Lasâsi</i>	lasãsi	L'essence
<i>Lavani</i>	lavani	La vanille
<i>Lera</i>	lera	L'heure
<i>Lakinini</i>	lakinini	La quinine
<i>Lâgilâgi</i>	lãgilãgi	L'ylang-ylang
<i>Lasali</i>	lasali	La salle
<i>Lagara</i>	lagara	La gare
<i>Lakire</i>	lakire	La craie
<i>Lakile</i>	lakile	La clé
<i>Môpera</i>	mõpera	Mon père
<i>Zalimeti</i>	zalimeti	Les allumettes
<i>Lebiro</i>	lebiro	Le bureau
<i>Lagazeti</i>	lagazeti	La gazette
<i>Legato</i>	legato	Le gâteau
<i>Lagilasi</i>	lagilasi	La glace
<i>Lajoli</i>	lazoli	La geôle
<i>dîpe</i>	dîpe	Du pain
<i>Lapeli</i>	lapeli	La pelle
<i>Laduani</i>	laduani	La douane
<i>Lajustisi</i>	lajystisi	La justice
<i>Lasupu</i>	lasupu	La soupe
<i>Lakavu</i>	lakavu	La cave
<i>lapôpi</i>	lapõpi	La pompe

En ShiKomori, on emploie d'autres déterminants pour les désigner. On peut prendre l'exemple de : *laduwani* « douane ». Pour le désigner, on peut dire *ye zeladuani* (cl.8) « les douanes », *lajustisi* « la justice ». Ensuite, parmi les mots cités dans le tableau, certains d'entre

eux peuvent être exprimés en ShiKomori sans le déterminant français. En ShiKomori, ils subiront des aphérèses. On peut prendre l'exemple de « *Legato* (le gâteau), *lagazeti* (la gazette), *lebiro* (le bureau) ». Ils sont détachés de l'article défini français lorsqu'on est dans une phrase qui commence surtout par un présentatif *linu* « C'est ».

Exemple : *Linu gato* « c'est un gâteau »

linu biro « c'est un bureau »

linu gazeti « c'est une gazette »

Quant aux syntagmes nominaux empruntés sans les déterminants français, on utilise les déterminants comoriens pour les désigner.

3. Emprunt de noms sans déterminant

Comorien	alphabet phonétique international	Français
<i>Directera</i>	directera	Directeur
<i>Sitilo</i>	sitilo	Stylo
<i>Furyapa</i>	furjapa	Fruits-à-pain
<i>Kuveti</i>	kuveti	Cuvette
<i>Bulu</i>	bulu	Boule
<i>Gitari / Gintari</i>	gitari	Guitare
<i>Mikiro</i>	mikiro	Micro
<i>Pati</i>	pati	Pâtes
<i>Lâpo</i>	lâpo	Lampe
<i>Alkoli</i>	alkoli	Alcool
<i>biskuti</i>	biskuti	Biscuit
<i>Pine</i>	pine	Pneus
<i>Toli</i>	toli	Tôle
<i>Chovro/ shovuro</i>	ʃovuro	Chevron
<i>Soroda</i>	soroda	Soldat
<i>Saladi</i>	saladi	Salade
<i>Faransa / Farantsa</i>	farãsa	France
<i>shiGereza</i>	ʃigereza	Anglais
<i>Tamati / tãmâti</i>	tãmâti	Tomate
<i>âpulu</i>	âpulu	Ampoule

<i>Pocho / posho</i>	poʃɔ	Poche
<i>Fulera</i>	fulera	Fleur
<i>Nimero</i>	nimerɔ	Numéro
<i>Pirizo</i>	pirizɔ	Prison
<i>Feyi</i>	fɛj	Feuille
<i>Lamu</i>	lamu	Lame
<i>Taravayi</i>	taravay	Travail
<i>Dukutera</i>	d̥ukutera	Docteur
<i>matenisi</i>	matenisi	Des chaussures de tennis « des baskets »
<i>Fami</i>	famj	Famille
<i>Tiyo</i>	tjo	Tuyau
<i>Sharibo</i>	sharibo	Charbon
<i>Gurueti</i>	gurueti	Brouette
<i>Burike</i>	burikɛ	Briquet
<i>Somei</i>	sɔmeyɪ	Sommier
<i>Valizi</i>	valizi	Valise
<i>Kaseti</i>	kaseti	Cassette
<i>Telefoni</i>	telefoni	Téléphone
<i>Karoti</i>	karoti	Carotte
<i>Firigo</i>	firigo	Frigot
<i>Tiatire</i>	Tiatire	Théâtre
<i>Poto</i>	poto	Poteau
<i>vitri</i>	vitri	Vitre
<i>pôpi</i>	põpi	Pompe
<i>bateri</i>	bateri	batterie
<i>vwalupu</i>	vwalupu	enveloppe
<i>foye</i>	foye	foyer
<i>Statiô / sitatô</i>	statiõ	station
<i>litiri</i>	litiri	litre
<i>titini</i>	titini	tétine
<i>Diseri</i>	diseri	Dessert

On voit que tous ces mots ne sont pas accompagnés d'articles. On peut les utiliser dans n'importe quelle phrase avec des déterminants comoriens. Cependant, on ne peut pas employer en même temps les articles définis en français et comorien pour les désigner.

Exemple : *madukutera* (cl.6) « les docteurs
magitari (cl.6) « les guitares ».

4. Analyse morphophonologique de certains emprunts

En général, les mots qui se prononcent sans difficulté gardent les mêmes formes phonologiques. Cela touche ou non le système morphologique. Il ne s'agit pas ici d'homonymie. Seulement, les emprunts sont prononcés de la même façon qu'en langue française, mais ils peuvent s'écrire différemment. On peut prendre l'exemple des mots suivants :

fami « famille », *domino* « domino », *radio* « radio », *tele* « télé », *moto* « moto », *bôbô* « bonbon », *jwi* « jus », *rido* « rideau », *kafe* « café », *pupe* « poupée », *malî* « malin », *piano* « piano », *sashe* « sachet », *bubu* « boubou », *bateri* « batterie », *universite* « université », *kamera* « camera », *domino* « dominos » ...

Les anomalies phonologiques qui vont survenir sur certains emprunts ne sont pas uniquement attribuables à l'omission d'un ensemble de graphies formant un seul son ou une seule syllabe. Parfois, l'apparence d'une lettre peut avoir un impact considérable. Tel est le cas de certains graphèmes comoriens inexistant dans la langue française, qui interviennent lors du processus d'emprunt et se substituent aux lettres qui ont constitué le mot dans la langue maternelle antérieurement à son emprunt. On peut alors prendre l'exemple des mots suivants :

biskuti « biscuit », *latabu* « la table », *dipe* « du pain », *dara* « drap », *adjidâ* « adjudant », *sankudê* « sakondry ».

La constrictive implosive bilabiale *ɓ* du ShiKomori a pour équivalent la lettre [b] et la consonne implosive alvéolaire *ɗ* s'apparente à la lettre [d].

Il a été préalablement mis en évidence que dans la langue ShiKomori, il n'existe pas de syllabe de type CC ou contenant une séquence de consonnes consécutives, et lorsqu'une unité lexicale de la langue française comportant une séquence consécutive de deux consonnes (CC) est empruntée, il est coutume d'insérer un glide épenthétique entre celles-ci afin de faciliter la prononciation. On peut prendre l'exemple de « docteur », en ShiKomori on dit *dūkutera*, « sucre » on dit *sukari*.

Dans le premier exemple, on a mis la lettre *u* entre le *k* et le *t* pour avoir une syllabe et dans le deuxième on a inséré la lettre *a* pour avoir la syllabe *Ka*. Et les terminaisons se font par *a* et *i*, nous reviendrons prochainement sur ce sujet avec des explications claires dans une partie qui sera consacrée aux désinences des emprunts.

L'analyse du phénomène de substitution de phonèmes au sein d'un morphème peut être abordée selon une approche sociolinguistique dans le cadre de l'interaction entre individus de diverses origines et langues, étroitement liés par des échanges économiques et touristiques. En d'autres termes, lorsque qu'un Français s'exprime aux Comores, le Comorien utilise la prononciation habituelle d'un des mots employés par cet expatrié pour en saisir le sens. Accoutumé à importer des produits afin de les commercialiser dans ce pays, le marchand comorien n'hésite pas à exhiber ses marchandises au Français. Et pour les acquérir, celui-ci énonce le nom de l'article à vendre. Ce dernier pourrait être entendu voire assimilé par ledit commerçant. La manière dont ce mot est prononcé induit alors chez lui une représentation de ce que recherche l'expatrié. Tel que mentionné précédemment, la communication orale se révèle un procédé efficace pour apprendre une langue. C'est juste dans cette perspective Anna Durand-Deska et Pierre soulignent dans *L'Emprunt* – ouvrage déjà cité ci-dessus – que : « La reprise phonique ne peut être qu'approximative et elle ne sera satisfaisante que si le son de départ a un équivalent acceptable dans la langue d'arrivée. Pour le trouver, le locuteur n'a à sa disposition que le message sonore tel qu'il lui parvient. » (p. 95)

Après avoir saisi le sens du mot employé par l'expatrié, le Comorien ne cherchait pas à savoir s'il est au pluriel ou au singulier, masculin ou féminin. Ce qui fait que certains mots français sont admis en comorien uniquement au pluriel. Ce pluriel, cependant, n'est pas considéré en comorien, car on peut avoir une seule chose et la désigner par la manière dont on a appris sa nomination. Son pluriel en ShiKomori se fait en fonction de la classe nominale à laquelle elle intègre. On peut prendre l'exemple de *Zalimeti* « les allumettes » : on a gardé la liaison du pluriel [*za*] et la syllabe « met », et *matenisi* (cl.6) [*matenisi*] « des tennis ». Particulièrement, l'emprunt *tenisi* n'est point pourvu d'un déterminant lorsque son sens se rapporte au sport. Toutefois, s'il fait référence à des chaussures, il est systématiquement accompagné du déterminant « *ma* » dans le shiKomori ».

5. Le cas des emprunts à voyelles nasales

Les voyelles sont non seulement empruntées au français, mais également à l'arabe. Cependant, la dernière syllabe à voyelle nasale d'un emprunt se change en voyelle orale proche de celle-ci en ShiKomori, elle prend donc les critères d'une désinence d'un lexique

étymologiquement comorien ; si le mot emprunté a une consonne finale, celle-ci est supprimée dans la langue d'arrivée. Autrement dit, le calque phonétique comorien fait sortir le lexème emprunté de son cadre français.

Les phonèmes [ɛ̃], [œ̃] et [ɑ̃] situés à la fin d'un emprunt se voient substitués par la désinence bantoue [a].

Exemples : *furyapa* « fruit-à-**pain** », *tera* « terrain », *mama* « maman », *pasima* « pansement », *sima* « ciment », *parava* « paravent ».

Le phonème [ɔ̃] est remplacé par la lettre [o].

Exemples : *karito* « carton », *kamio* « camion », *beto* « beton », *shovuro* « chevron », *poulafo*, « plafond », *pirizo* « prison », *bido* « bidon », *sharibo* « charbon », *patiro* « patron », *bibiro* « biberon » ;

Remarque : parfois le phonème [ɛ̃] est remplacé par [ɛ] comme le mot *fure* [fure] « frein », *gardie* [gardie] « gardien »

Cependant, certains lexèmes disposent de désinences à voyelle nasale qui résiste : comme *malî* [malin] « malin », *statiô* [station] « station ».

6. Les substantifs composés

La modification phonétique des emprunts composés est fréquemment réalisée par l'intégration de glides et par un phénomène de syncope qui s'opère au sein du mot. Il est évident que cela requiert une intervention morphologique.

Exemples : *sameto* « scie à métaux », *furyapa* « fruit à pain », *portofei* [portofei] « portefeuille », *shigomu* [ʃigomu] « chewing gum », *shambriera* [ʃãbrjera] « chambre à air », *pompao* « pompe à eau ».

Dans le cadre de l'évaluation de la prononciation de l'emprunt, il est essentiel de prendre en considération à la fois son premier et son dernier phonème. La réalisation de ce type d'emprunt est grandement facilitée par la structure phonétique superficielle qui lui est associée.

III. La métamorphose morphologique

Le cas de l'hybridation morphologique est très vaste. Car les opérations transformationnelles se font non seulement au début et à la fin d'un mot, mais également aux morphèmes centraux de celui-ci. Pour bien illustrer cela, on va analyser les variations

morphologiques des désinences et des pénultièmes des mots en commençant par les adjectifs qualificatifs, plus particulièrement les adjectifs de couleurs. En ShiKomori, les adjectifs qualificatifs se placent toujours après le mot qu'ils qualifient.

Exemple : *biro ku* « un grand bureau ».

Cependant, les adjectifs de couleurs empruntés au français forment avec le nom un complément de nom. Et tout adjectif dont la terminaison phonétique sous-entend une voyelle arrondie antérieure [ə] change de formes morphologique et sonore à la fin. Les terminaisons des unités lexicales comoriennes s'y imposent et l'ensemble des désinences françaises disparaissent. On peut prendre l'exemple des couleurs *veri* « vert » et *bile* [bile] « bleu ».

Cependant, certains adjectifs français de couleurs, employés en ShiKomori ne changent pas de phonème au niveau de la désinence. C'est lorsque cette dernière résonne comme l'une des formes sonores des désinences des unités lexicales comoriennes.

Exemple : *shokola* « chokolat »

À l'écrit, toute consonne qui se place après la dernière voyelle d'un emprunt, saute. C'est le cas de *shokola* « chokolat », *virole* « violet ». Ensuite, en ShiKomori, les adjectifs de couleurs changent de fonction grammaticale. Ils deviennent des compléments de nom. C'est-à-dire qu'on se sert du schéma du complément de nom pour qualifier quelque chose.

Exemples : *beramu ya bile* « drapeau de bleu* » (drapeau bleu), *gari la veri* « voiture de vert* » (voiture verte), *nguwo ya shokola* « vêtement de chokolat* » (vêtement chokolat).

La transformation morphologique des substantifs se fait ensuite en fonction des catégories des phonèmes dont les prononciations se rapprochent des formes sonores comoriennes. Les cas sont nombreux, on peut commencer par les emprunts qui finissent :

- par *era*: *fera* « fer à repasser », *mera* « maire », *metera* « mètre », *pera* « paire de chaussure », *vera* « verre », *fulera* « fleur », *tajera* « étagère », *directera* « directeur », *dukutera* « docteur », *shofer* « chauffeur », *shambriera* « chambre à air », *postera* « poster », *ariera* « arrière », *militera* « militer », *motera* « moteur », *mustikera* « moustiquaire », *upera* « opération ».

Il faut savoir que les derniers graphèmes qui finissent par *era* depuis la langue d'origine ne changent pas morphologiquement. Ils restent tels qu'ils sont. On peut prendre l'exemple de

Kamera « caméra ». Ce mécanisme repose également sur les autres terminaisons de formes sonores et morphologiques similaires à celles des lexiques comoriens.

- par (**oro**) comme *aeroporo* « aéroport », *poro* « port », *pasporo* « passeport », *foro* « fort », *kofro* « coffre ».

D'autres mots finissant par un son arrondi antérieur changent de terminaisons en **ou** [u].

Exemple : *gomu* « gomme », *pomu* « pomme », *shigomu* « chewing gum », *kipu* « équipe », *kupu* « coupe », *lamu* « lame », *shenfu* « chef », *utu* « août », *vwalupu* « enveloppe », *lasupu* « la soupe ».

Beaucoup de mots empruntés et ayant le son d'un [ə] muet comme terminaison en français voient celle-ci changer en [i] en ShiKomori. Ces emprunts sont nombreux.

Comorien		Français	
Tirmosi	[termosi]	Thermosø	[termos]
Sigareti	[sigareti]	Cigarette	[sigarɛt]
Furusheti	[furʃeti]	Fourchette	[furchɛt]
Maleti	[maleti]	Malette	[malɛt]
Julieti	[juljeti]	Juilletø	[jyje]
Mashini	[maʃini]	Machine	[mafɪn]
Kaseti	[kaseti]	Cassette	[kasɛt]
Karoti	[karøti]	Carotte	[karot]
Kishali	[Kiʃali]	Châle	[ʃal]
Telefoni	[telefon]	Téléphone	[telefon]
Mulnexi	[mulneksi]	Moulinex	[mulneks]
Bwati	[bwati]	Boite	[bwat]
Titini	[titini]	Tetine	[tetin]
Bisikileti	[bisikileti]	Bicyclette	[bisiklɛt]
Sosi	[søsi]	Sauce	[søs]
Maci	[maʃi]	Match	[matʃ]
Roli	[roli]	Rôle	[rol]
Saladi	[saladi]	Salade	[salad]
Kôseri	[i]	Concert	[køser]
Sarvieti	[sarvjeti]	Serviette	[servjet]

Pwapwai	[pwapwaj]	Papaye	[papaj]
Noti	[noti]	Note	[notə]
Dezeri	[dezeri]	Désert	[dezer]
Burike	[burikε]	Brique	[brik]

IV. La classe locative et les emprunts.

Avant de mettre un terme aux désinences des substantifs ajoutés aux emprunts, on va parler d'un cas particulier. Il s'agit des emprunts qui entrent dans la classe locative (16,17 et 18). En ShiKomori, la marque du locatif est exprimée par le préfixe *ho* et le suffixe *ni*. On peut prendre l'exemple de *hopareni* « dans la rue ». Nous avons signalé que les terminaisons des substantifs empruntés font partie intégrante du mot. Elles ne sont pas des morphèmes grammaticaux qu'on ajoute, comme on le fait avec les mots étymologiquement comoriens. Alors qu'en est-il des emprunts exprimant un lieu ?

Exemples :

hoaeroporto « à l'aéroport »

homagaza « au magasin »

hoâvioni « à l'intérieur de l'avion »

holaduani

En fait, le suffixe [*ni*] n'intervient pas dans les emprunts locatifs. Et s'il apparaît, il s'agit alors d'un graphème faisant partie du radical de l'emprunt, c'est le cas de *holaduani* « à la douane ». Alors, seul le préfixe *ho* assure la marque locative des emprunts.

Par ailleurs, lorsqu'on veut exprimer une localité à hauteur, en ShiKomori on ajoute le suffixe attaché *djuu* « au-dessus ». Ex : *pvo birodjuu* « sur le bureau », *vo latabudjuu* « sur la table »

V. La classe des verbes empruntés au français

1) L'infinitif

Dans la classe des verbes (cl.15) comoriens, s'opèrent différentes variations morphologiques. Ce qui fait que les verbes empruntés subissent également des transformations au niveau des graphèmes et des graphies. Tout d'abord, les terminaisons de ces verbes à l'infinitif restent toujours les voyelles *e, i u*.

Exemples : *usote* « sauter », *urozi* « arroser » *usodi* « souder ».

D'autres verbes à l'infinitif ont une double terminaison, et cela est dû à un voisement des sons entre les deux langues. On peut prendre l'exemple du verbe « trahir » : en ShiKomori, on peut avoir « *utrahi* », le phonème *hi* résonne comme les syllabes (*his*) dans (je trahis) ou *hit* dans (il trahit) en français. Cette terminaison se rapproche ensuite d'une modalité causative comorienne qui donne l'idée de faire faire : *utrahise* « faire trahir », l'infinitif *utrahise* [utrahise] résonne comme le verbe « trahir » au présent, conjugué avec le deuxième pronom personnel sujet du pluriel « *vous* trahissez ». Ce mécanisme de transformation morphologique nous fait comprendre que le ShiKomori arrive à classer et régulariser la nouvelle forme de l'emprunt par des règles graphotactiques liées à des formes sonores similaires. Et ce qu'on remarque à l'infinitif, c'est que le radical de l'emprunt ne change pas depuis la langue du départ.

Quelques attestations

Ugare [ugare]	Se garer
Ufilme [uflme]	Filmer
Upasi [upasi]	Repasser « le linge »
Usote [usote]	Sauter
Utrahi/utrahise [utrahi/utrahise]	Trahir
Udrible [udrible]	Dribler
Udute [udute]	Douter
Usulinye [usilinye]	Souligner
Udefinise [udefinise]	Définir
Udjwasure [udzwayre]	S'assurer
Uvoti/uvote [uvoti/uvote]	Voter
Udubule [udubule]	Doubler
Usabote [usabote]	Saboter
Utire [utire]	Tirer
Urule [urule]	Rouler
Huâgaje [huâgazε]	Engager
Uredije [uredize]	Rédiger
Udebarke [udebarke]	Débarquer
Usorte [usorte]	Sortir
Udjikuroye [udzikuroye]	Se croire
Uproteje [uproteze]	Protéger

Usutene	[usutene]	Soutenir
---------	-----------	----------

2) La conjugaison des verbes empruntés

Lors du processus de conjugaison des verbes, ceux-ci sont soumis à une séquence de modifications phonétiques et morphologiques. Ces variations sont le plus souvent des affixes et des dérivations verbales. Les affixes sont des monèmes comoriens qui s'attachent aux verbes. Ce sont des *pronoms liés*, à savoir les *préfixes sujets et objets*, des *suffixes objets* et des *réflexifs*. Pour le préfixe sujet en ShiKomori, il s'agit de pronoms qui maintiennent la liaison entre le nominal sujet et le verbe.

Ex : *ye fundi hakomâte lefoto* « l'enseignant a commenté la photo » ;

le préfixe objet assure la fonction de l'objet

Exemple : *ye fundi halikomâte* « l'enseignant l'a commentée »).

Les suffixes objets sont des pronoms qui assument la fonction de l'objet. Ils sont normalement placés après la base verbale et ils s'accordent en classe avec le nominal objet. Ces suffixes objets s'utilisent lorsque la terminaison du verbe est un [a] le réflexif étant un pronom *dji* qui se place entre le préfixe sujet et la base verbale.

Exemple : *hadjikomâte* « il s'est commenté ».

Quant aux différentes dérivations, elles se réalisent d'abord en fonction des temps verbaux : lorsque le temps est accompli, c'est-à-dire qu'il est au passé, ou s'il est inaccompli (au présent). L'accompli n'apporte pas beaucoup de modifications morphologiques ou phonologiques. Les règles sont figées. On peut donner l'exemple du verbe *usulinye* « souligner ». On peut écrire *tsisulinye* « j'ai souligné ». La terminaison *nye* reste telle quelle dans tous les pronoms personnels employés. On a déjà vu les pronoms personnels pour les temps accomplis au premier chapitre. En matière de comparaison linguistique, il n'y a aucune altération phonologique au niveau du radical du verbe entre le verbe français et l'emprunt. Dans les deux cas, on a [sulipe]. Cependant, la modification se fait au niveau de l'orthographe. Car on a abouti à *usulinye*, l'écriture comorienne s'apparente beaucoup plus à la transcription phonétique internationale. Seule la marque canonique de l'infinitif [u] montre la différence et sort le mot du cadre phonétique international et l'intégrer dans le ShiKomori.

Une autre dérivation repose sur la forme passive : elle touche particulièrement les désinences des verbes empruntés. Cette désinence connaît une extension de forme par la marque du passif comorien, il s'agit d'un ajout des consonnes labialisées à la fin de chaque verbe.

Exemples : *udefinisewa* « définir quelqu'un », *idefinisewa* « il est défini ».

Après le passif, on peut parler de l'applicatif ou de la combinaison applicative. Cette dérivation se fait non seulement lorsqu'on a un verbe de type C₁VC₂V, mais également lorsque la dernière voyelle du radical est *i*, *e* ou *o*. Mais les verbes empruntés au français qui subissent cette dérivation sont classés dans des cas particuliers. Lorsque la consonne C₂ est un *s* comme dans *upasi* ou *z* l'applicatif est *iz*. Ex : *upasi* « repasser », l'applicatif est *upasiza* et la combinaison applicative est *upasizia*. Les deux dérivatifs ont le même sens « repasser pour ». Il en est de même avec le verbe « voter », *uvoti*, *uvotiziwa*. Cependant, dans *uvotiziwa* « faire voter par quelqu'un » on rencontre une association d'applicatif et passif

L'associatif est un dérivatif qui consiste à indiquer que l'action exprimée par le verbe est réalisée simultanément par plusieurs usagers, la marque de l'associatif est **an** qui s'ajoute à la base verbale.

Exemple : *utelefoneana* « se téléphoner ».

Ensuite, en ce qui concerne les verbes empruntés et le temps inaccompli, on constate que les modifications changent en fonction des pronoms personnels sujets :

Comorien	Français
Ngamfakse	Je faxe
Ngofakse	Tu faxes
Ngufakse	Il faxe
Ngarifakse	Nous faxons
Ngamfakse	Vous faxez
Ngwafakse	Ils faxent

D'un point de vue morphologique, il est possible d'observer une transformation catégorique des graphèmes du verbe emprunté. Néanmoins, l'appréhension de sa base verbale ne peut se faire qu'à travers sa forme sonore. En réalité, aucun verbe français n'a été intégralement emprunté sur le plan morphologique, que ce soit à l'infinitif ou sous une forme conjuguée.

VI. Les emprunts dans les énoncés

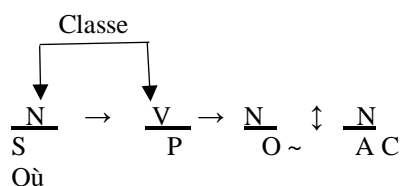
a. Les phrases en ShiKomori

Selon le système grammatical comorien, la phrase peut être caractérisée comme une séquence de lexèmes organisés de manière syntaxique à l'oral comme à l'écrit, lors de la formulation d'un énoncé, dans le but de transmettre une information. Selon Frank Neveu, dans *Dictionnaire des sciences du langage*, publié aux Éditions Armand Colin, Paris, 2004 :

La phrase est couramment décrite comme l'unité maximale de la syntaxe*. À cet égard, elle est le plus souvent appréhendée comme une structure prédicative binaire mettant en relation un sujet* et un prédicat* dont le noyau est formé par un verbe conjugué. Résultant d'une approche non contextuelle de la langue, elle sert de cadre à de nombreuses théories syntaxiques qui en font une entité abstraite, constituée d'unités significatives entre elles hiérarchisées, correspondant, par distinction avec l'énoncé*, à un schéma structurel en attente d'actualisation dans le discours. (p. 230)

Cette définition nous fait comprendre qu'en ShiKomori on peut avoir différents énoncés dans lesquels on rencontre l'emploi des emprunts selon une place déterminée qu'ils occupent syntaxiquement dans la phrase. Et on distingue plusieurs types de phrases.

Selon Mohamed Ahmed-Chamanga, dont l'ouvrage est déjà cité dans ce mémoire, la phrase déclarative simple peut être structurée de plusieurs façons. On peut avoir la phrase verbale dont la structure s'organise selon le modèle théorique suivant :



Où

- N : est un nominal, c'est-à-dire un nom ou un groupe de noms
- V : est un verbe conjugué ou un groupe verbal
- S : est la fonction sujet
- P : est la fonction prédicat
- O : est la fonction objet
- A : est la fonction attribut (étant entendu que la fonction objet (O) ou attribut (A) du nominal dépend de la nature du verbe)
- C : est une expansion nominale en fonction de circonstant. Si le circonstant indique un lieu, il occupe, dans la phrase, cette place ; mais s'il indique le temps, il peut se placer en tête. (p. 193)

Exemples :

Ekapiteni ngusutene ye kipu [ekapiteni ngusutene je kipu] « Le capitaine soutient l'équipe »

Ekapiteni : « le capitaine » est le nominal (cl.5) sujet ;

Ngusutene : « soutient » est le verbe prédicat. Il s'accorde en classe avec le sujet *Ekapiteni*, en prenant le préfixe d'accord *ngu-* ;

Ye kipu : « l'équipe » est le nominal objet.

On peut ensuite avoir des phrases nominales qui expriment un état permanent ou une vérité générale.

Exemple : *Inu lapôpi* [inu lapôpi] « C'est un robinet »

On peut rencontrer également une phrase de type :

– Impérative : *Namdjikalme* [namdzikalme] « Calmez-vous ! »

– Interrogative : *Ngorevu âvio* [ngorevu âvijo] « Est-ce que tu rêves à un avion ? »

b. Les compléments de noms.

Comme dans la langue française, le complément de nom s'opère lorsque deux noms viennent à se succéder et qu'ils sont séparés par une préposition. La préposition aux Comores varie en fonction de la classe nominale.

Exemples : *Bwati la sardini* « boîte **de** sardine »,

epulaji ya Itsandra Mdjini « la plage de la ville d'Itsandra »,

siri ya jini « pantalon en jean ».

VII. La sémantique et les emprunts

Avant de procéder à l'exposition des mécanismes sémantiques opérant lors du processus d'emprunt et de fournir des définitions à cet égard, il convient de les analyser dans une perspective dérivative. Dans la terminologie de l'analyse sémique, la sémantique est le dérivé propre du sème par le lexème lié « *sém* ». Ce dernier est défini comme étant « l'unité minimale de signification, non susceptible de réalisation indépendante, et donc toujours réalisée à l'intérieur d'une configuration sémantique ou sémème⁴¹ ». À travers l'étude de la sémantique, un utilisateur de la langue peut acquérir une compréhension approfondie de la relation entre le signifiant et le signifié. Dans cette perspective, il est important de noter que le signifié peut revêtir des formes aussi bien concrètes qu'abstraites. Cependant, il faut tenir compte que ce n'est pas parce qu'une chose est appelée par son nom qu'il y a une correspondance entre sa forme et l'imagination du sens d'un lexique qu'on apprend ou qu'on analyse, comme on peut le voir dans les onomatopées. Il y a une grande barrière. Seulement, c'est par consensus que les

41 *Dictionnaire de linguistique, op. cit.*, p. 433.

usagers d'une langue décident de nommer les choses, de leur donner des significations par la sémantique.

Il est possible alors de déduire que la sémantique représente une discipline linguistique qui se focalise sur l'analyse du sens d'un terme à travers tous ses aspects. Cette branche permet l'exploitation de la polysémie, des acceptions littérales et figurées, des figures rhétoriques basées sur les images, les dénotations et les connotations, ainsi que de la synonymie et de l'antonymie. L'étymologie joue également un rôle essentiel dans la démystification du sens véhiculé par une unité lexicale. Ces explications font écho aux différentes définitions que beaucoup de spécialistes de la langue proposent pour la sémantique. Dans le *Dictionnaire des sciences du langage*, publié en 2004 aux Éditions Armand Colin, pour définir la sémantique à la page 263, Frank Neveu a repris la définition de François Rastier en disant que la sémantique est un « Domaine de la science du langage qui prend pour objet d'étude le sens et les interprétations des unités significatives de la langue et de leur combinaison dans le discours ».

Cela implique toutes les différentes règles qui peuvent être mises en application pour comprendre le sens d'un mot et avoir une imagination du référent. Dans son mémoire, *Analyse lexico-sémantique de l'emprunt linguistique dans La Nuit du Henné de Hamid Grine*, soutenu à l'Université Mohamed Boudiaf - M'sila en 2021, Mazouz Abdelhecq souligne qu'il incombe à Michel Bréal de conceptualiser un terme qui puisse exprimer les principes et les régulations inhérents à la construction et à la modification du sens. À partir de ces définitions, il est permis d'affirmer que les mots issus du français revêtent une importance capitale sur le plan sémantique dans le ShiKomori. Ils permettent d'explorer les multiples mobilisations de sens qui se déploient suite à l'emprunt des mots. Parmi ces phénomènes de mobilisations sémantiques, on peut citer en particulier l'emprunt sémantique.

1. L'emprunt sémantique

L'emprunt sémantique peut être défini comme le fait d'attribuer un sens à un emprunt, à savoir le fait d'envelopper un emprunt par un sens qui n'existait pas dans la langue du départ. Le mot peut avoir, ou pas, la même forme morphologique et phonétique de l'unité lexicale du départ. Il ne s'agit pas d'un transfert de sens d'une langue à une autre. C'est une forme de calque. On peut donner l'exemple de *lamu* « lame ».

Selon *Le Petit Robert de la langue française*, publié en 2017, « lame » dispose de quatre sens parmi lesquels il y a en un dont la définition retient notre attention : « Partie tranchante (d'un couteau, d'un outil servant à couper, gratter, tailler) » (p. 1424). Ce sens est en corrélation

indirecte avec la définition donnée dans la langue comorienne du mot « lame » : tout repose sur l'acte de couper par la lame. Le concept évoque une idée péjorative. En comorien, le mot « lame » signifie une fille dangereuse, qui soutire de l'argent aux hommes, partout où la femme dangereuse passe, on te soutire de l'argent, on te coupe à peu près les vivres. Cette signification serait plus ou moins semblable à l'idée de la Grande faucheuse évoquée dans le poème de Victor Hugo, « Mors », tiré des *Contemplations*. Partout où la grande faucheuse passe, la mort s'en suit.

On peut ensuite analyser les emprunts *sinema* « cinéma » et *kaseti* « cassette ». Selon ledit *Petit Robert*, « cinéma » est un nom masculin, qui date étymologiquement de 1893 ; il a cinq sens dont le premier est « Procédé permettant d'enregistrer photographiquement et de projeter des vues animées » (p. 437). Cependant, le sens de *sinema* en ShiKomori désigne une personne maboule, le fait d'être abusé par des gens.

Exemple : *vanou we sinema*, « ça se voit que tu es un maboule ».

Quant à l'unité lexicale « cassette » en français, selon *Le petit Robert*, il a trois sens dont le troisième est « (v. 1960) Boîtier de petite taille contenant une bande magnétique défilant dans les deux sens, permettant l'enregistrement et la lecture du son [...] de l'image ou de données informatiques » (p. 366). Cette définition n'a aucun lien avec le sens attribué à l'emprunt *sinema* dans le ShiKomori. Il a le sens de mémoire.

Exemple : *ngolatso ekaseti* « tu perds la tête ». Littéralement la phrase en français serait traduite ainsi : « Tu perds la cassette. »

Kâtini [kâtini] « cantine » : *Le Petit Robert de la langue française* indique que cantine désigne une salle ou endroit où l'on sert à manger et à boire aux personnes d'une collectivité. *Kâtini* fait partie des premiers lexiques intégrés aux Comores lors de l'arrivée en masse des Indo-Européens. Lorsqu'on envoie les enfants à l'école ou si quelqu'un se déplace pour aller quelque part, d'une ville à une autre, il porte avec lui un récipient de forme longue et ovale dans lequel on met de la nourriture pour manger pendant une pause dans une salle ou un espace défini pour manger. Le mot *Kantini* désigne ce récipient. Le terme « cantine » emprunte donc ce nouveau sens dans le ShiKomori.

Lapôpi [lapôpi] « la pompe », ce mot est défini par ledit dictionnaire comme étant un « appareil destiné à déplacer les fluides (liquides et gaz) » (p. 1961). Le sens que cet emprunt prend en ShiKomori est lié à un contexte historique. Après avoir installé des pompes à eau de forme cylindrique dans les quartiers de Moroni, pendant la période coloniale, les comoriens y

allaient puiser l'eau en amenant des *sio* « seaux ». Lorsqu'on veut désigner l'endroit où l'on va chercher l'eau (comme à la fontaine), les insulaires disaient *ngamwêdo vo lapôpi*, littéralement traduit « je vais à la pompe* ». Ce qui fait que le premier sens du mot « pompe » qu'on a vu ci-dessus n'est pas le même en ShiKomori. On désigne uniquement le lieu où on va puiser l'eau par *lapôpi*. L'instrument lui-même qui déverse l'eau est connu sous le nom de *robine* [robine] « robinet ».

Remarque : certains emprunts entrent dans le cadre d'emprunt sémantique par des procédures de sens figuré. On peut prendre l'exemple du verbe *usorte* [usortɛ] « sortir ». Le verbe est employé uniquement dans un contexte idyllique, lorsqu'on veut signifier à quelqu'un qu'on mène une vie de couple.

Exemple : *ngosorte ndawena Fatima ?* « Tu sors avec Fatima ? » ou bien « Tu fréquentes Fatima ? »

2. Les emprunts sémantiques à caractères euphémiques ou à construction allogène

Les emprunts sémantiques à caractères euphémiques sont connus par leurs traductions littérales en ShiKomori. Ce type d'emprunt sémantique est appliqué soit parce qu'on a du mal à prononcer le mot, soit parce que la prononciation elle-même choque la population. On peut prendre l'exemple du mot « alcool ».

Dans son discours le plus connu, et en tant que l'un des premiers politiciens aux Comores, Saïd Mohamed Ben Cheikh Abdallah Cheikh a déclaré dans les années 1960 :

Mru yahunra Madji ya manga yalewa yambo izo yanzao « quelqu'un qui a bu l'eau étrangère « européenne » et qui délire ».

Aux Comores on considère que l'alcool est fabriqué en Europe. Et si tu le bois, tu vas commencer à rêver ou à avoir des illusions, on ne sera pas sur terre, on sera dans un monde imaginaire, on ne contrôlera pas ce qu'on veut dire ou faire. On se sent en France vivre sous les gratte-ciels. On se permet tout. Dans ce cas, le sens de l'alcool n'y est pas, on en compare les effets à l'illusion.

3. Le cas de la monosémie et de la relation sémantique

Parmi les phénomènes qu'on rencontre dans le champ d'emprunt sémantique, il y a la restriction sémantique en monosémie, la synonymie et l'équivalence. En ShiKomori, l'emprunt sémantique dépend de la familiarité de l'objet désigné avec les Comoriens. Tant de mots polysémiques français perdent leur sens secondaire lorsqu'ils sont comorianisés. C'est-à-dire,

qu'on tient compte d'un seul sens du mot. L'emprunt *upera* en est un parfait exemple. Upera est l'aphérèse de *uperatiô* [uperation] « opération ».

Les emprunts longs subissent des aphérèses ou apocopes en ShiKomori pour faciliter la prononciation. C'est pourquoi, le mot « opération » est devenue *upera*. Sémantiquement, le mot *upera* en ShiKomori ne désigne pas le fait de mener une mission, ni le fait de désigner une « Action d'un pouvoir, d'une fonction, d'un organe qui produit un effet selon sa nature » (*Ibid*, p. 1745). Le ShiKomori a retenu le quatrième sens donné par *Le Petit Robert de la langue française* :

Toute action mécanique sur une partie du corps vivant en vue de la modifier, de la couper de l'enlever [...] de greffer un tissu, un organede mettre en place certains appareils de prothèse, d'extraire un corps étranger, etc.

Ce sens entre dans le cadre scientifique, alors que la majorité des vocabulaires scientifiques français et d'ailleurs sont monosémiques. Ce qui fait que lorsqu'on en rencontre un en ShiKomori, il restera toujours monosémique : c'est le cas de *kilo*, *litiri* « litre », *tani* « tonne », *metera* « mètre »...etc.

Liste de quelques mots monosémiques en ShiKomori :

Emprunts	Signification
Kilo [kilo] « kilo »	Unité de masse
Diamâ [diamã] « diamant »	Pierre précieuse, la plus brillante et la plus dure de toutes, le plus souvent incolore (<i>Le Petit Robert</i> , 2017)
Dine [dinɛ] « dîner »	Festin
Foyer [foyer] « foyer »	Espace ouvert aménagé spécial pour les cérémonies
Sayansi [sajãsi] « science »	La science
Turbini [turbini] « tribune »	Estrade
Biletin [biletin] « bulletin »	Bulletin
Marki [marki] « marque »	La marque est un « signe » qui permet de distinguer les produits de services d'une entreprise.
Saridini [saridini] « sardine »	La boîte et la sardine.
Feti [feti] « fête »	Solennité religieuse célébrée.
Furucheti [furuçeti] « fourchette »	Ustensile de table, à dents.
Bulâje [bulanzɛ] « boulangerie »	Magasin du boulanger

Fize [fize] « fusée »	Engin militaire, propulsé par un propergol ou des gaz liquéfiés
Uekonomize [uekonomize] « économiser »	Mettre de côté en épargnant
Uasume [uasume] « assumer »	Accepter consciemment
Udeklare [udeklare] « déclarer »	Affirmer
Usorte [usorte] « sortir »	Être en couple.
Lapulaji « plage »	Endroit plat et bas d'un rivage où les vagues déferlent.
Siromu [siromu] « sérum »	Sérum thérapeutique

En opposition à l'emprunt sémantique monosémique précédemment examiné, il est envisageable d'observer l'intégration d'un mot polysémique français dans le shiKomori, présentant des significations distinctes de celles originelles. C'est le cas de « radio ». En ShiKomori « radio », qui peut être un diminutif, désigne non seulement une radiographie « Technique d'enregistrement photographique de la structure interne d'un corps traversé par des rayons X [...] Épreuve photographique obtenue par la radiographie » (*Ibid*, p. 2103), mais aussi une station d'émetteur de son radiophonique.

Nous savons ensuite que c'est grâce à la parole que se construit une langue. Selon François Rastier, dans son ouvrage *Sémantique interprétative*, publié aux Presses Universitaires de France en 1987, « la langue n'est qu'une reconstruction des régularités décrites dans la parole » (p. 10). Par la parole, beaucoup de mots et de sens migrent vers une autre langue pour enrichir celle-ci. Une langue peut avoir des mots synonymiques et des emprunts ayant des références relationnelles avec des mots originaires de la langue d'arrivée. Cela relève d'un concept de relations sémantiques qui se fait dans une chaîne parlée ou écrite, par le processus paradigmatique axial. On sait pertinemment que dans un *corpus*, quelle que soit sa nature, la chaîne des unités lexicales peut se substituer en fonction du lien des sens qui les lient. C'est à peu près dans ce contexte que Mazouz Abdelhecq, dans son mémoire cité ci-dessus, rapportait le concept Nyckees en disant :

Des relations de sens privilégiées entre les mots ou les expressions d'une langue [...] La connaissance et le maniement de ces relations sémantiques sont essentiels dans l'apprentissage des langues étrangères ou celui de la langue écrite. Les dictionnaires recourent aussi largement à ces relations pour fixer le sens ou l'emploi exact d'un mot. Dans leurs définitions, ils situent ordinairement la signification du mot à l'intérieur d'une classe et prennent souvent la peine d'indiquer ses synonymes et ses antonymes. En fait, et tout au long de notre vie, c'est encore à travers les relations sémantiques que nous apprenons quantité de mots de notre propre langue, que ce soit dans la conversation ou par la consultation des dictionnaires. (Nycees. 1998, p. 178-179) (p. 14).

Après avoir vu que les mots se substituent en fonction de la relation sémantique qu'ils entretiennent, on tient à souligner qu'il y a une grande différence entre les mots équivalents et les synonymes. Ces derniers peuvent être définis comme « des mots de même sens, et de formes approximativement de même sens, et de formes différentes » (p. 465), selon Jean Dubois cité ci-dessus. À cette définition, on peut ajouter que les mots dont il s'agit appartiennent étymologiquement à une même langue. Alors que les mots équivalents sont des mots d'origines différentes qui servent à la langue véhiculaire d'une population donnée.

On peut citer quelques emprunts ayant des équivalents en ShiKomori.

Emprunt	Équivalence en comorien	Mot en français
Buteyi [buteji]	Falasika [falasika]	Bouteille [butej]
Vera [vera]	Mdumu [mdumu]	Verre [ver]
Geri [geri]	Baya [baja]	Guerre [gɛr]
Neri [neri]	Utûgu [utungu]	Nerfs [nɛr] Au sens d'être énervé.
Likoli [likoli]	Shioni [shionɪ]	École [ekol]
Kadena [kadena]	Kôdro [kôdro]	Cadenas [kadena]
Fulera [fulera]	Bawuwa [baua]	Fleur [flœr]
Tiriko [tiriko]	Fulana [fulana]	Tricot [triko]
Sio [sijo]	Ndoo [ndõo]	Seau [so]
Vedeti [vedeti]	Shitrima [ʃitrima]	Vedette [vødɛt]
Dukutera [dukutera]	twabibu	Docteur [doktœr] (médecin)
Rasiyo [rasjo]	Shahula [ʃahula]	Ration alimentaire
Foyé	kilabu	Espace ouvert aménagé spécial pour les cérémonies
Vitri [vitri]	udowo [udowo]	Miroir [mirwar]
Fili [fili]	Uzi [uzi]	Fil [fil]
Lâpo [lãpo]	Taya [taja]	Lampe [lãp]

4. Les emprunts sans équivalences ni synonymes

Dans *Emprunt*, on a souligné que « l'emprunt répond à un besoin et à la nécessité de communiquer rapidement et avec efficacité » (p. 82).

Sur la même page, on a rapporté la citation de Ch. Bailly (1951, p. 49) disant que « (Le) nombre (des emprunts) s'accroît chaque jour, et malgré la guerre acharnée que leur font certains grammairiens, rien ne pourra les déloger s'ils répondent à un besoin » [...].

Ces passages nous permettent de saisir que chaque langue ne peut se contenter exclusivement de ses propres unités lexicales. Afin de réaliser son évolution, elle requiert constamment l'apport d'autres unités lexicales provenant d'autres langues, afin de combler les lacunes existantes. C'est ce qui arrive à la langue comorienne. Certains emprunts n'ont pas d'équivalences en ShiKomori. C'est-à-dire qu'il n'y a pas d'autres lexiques d'origines bantoues et arabes pour le remplacer. Ces mots sont écrits le plus souvent selon la manière dont les règles orthographiques l'attestent ; on peut noter :

elikopteri « Hélicoptère », *bateri* « batterie », *koleji* « collègue », *lise* [lisɛ] « lycée », *jêdarmeri* [jãdarmeri] « gendarmerie », *prefekturi* [pɛfekturi] « préfecture », *purefe* [purefɛ] « préfet », *dama* [dama] « damier », *videwo* [vodeo] « vidéo », *kishali* [kifali] « châle », *biye* [bjɛ] « billet », *avoka* « avocat », *udjikôsêtre* [udzikôsãtrɛ] « se concentrer »

Ces emprunts, on peut les trouver dans les noms des mois de l'année : *jâvyè*, *fevryè*, *marsi*, *avrili*, *me*, *juê*, *julieti*, *utu*, *septembru*, *octobru*, *novembru*, *decemboru*.

On les trouve aussi dans les saisons : *hazihazi* « kashkazi ».

VIII. Les paradigmes de la morpho-phonologie syllabique et de la sémantique des emprunts

D'un ouvrage à un autre, il convient de souligner le caractère peu fréquent des syllabes ou séquences de forme CC en ShiKomori. Afin de faciliter la prononciation, il est suggéré d'insérer une voyelle entre les deux consonnes, donnant ainsi lieu à une syllabe parfois de forme CVC. Toutefois, il est important de noter que cette théorie présente certaines limites, puisqu'il est possible de rencontrer des emprunts qui vont à l'encontre de cette règle. Lorsqu'ils sont exprimés au singulier, les emprunts aboutissent en langue comorienne avec des graphèmes à la forme CC, grâce à une opération d'aphérèse.

Exemples : *mshuwara* [mʃuara] « mouchoir »,

mziki « musique »,

mdai [mdaji] « médaille ».

On avait ensuite dit que les voyelles suivies à l'intérieur d'un mot sont prononcées séparément comme pour une diphtongue. On n'a pas de digramme. Ce cas ne se justifie pas sur certains emprunts au français. On trouve parfois des noms qui contiennent des voyelles suivies et qui forment un seul son. On peut prendre l'exemple de « bougie ». Le glide graphémique *ou* est prononcé [u] au lieu de [o-u]. Ensuite, dans le cas des voyelles nasales, certains emprunts ne subissent pas de déformations morphologiques et même phonologiques. La désinence vocalique du lexique ne change pas : bonbon, néon, boisson.

Dans le cas de la sémantique, on trouve parfois des mots dont le sens peut être presque le même. Alors que si on creuse davantage pour les analyser, on trouvera une grande différence. On peut prendre l'exemple de *kishali* « châle ». Le mot pourrait avoir une définition en lien avec *leso*. Cependant, cette dernière désigne une qualité de châle importé d'Afrique de l'Est et dont l'image n'a rien à voir avec le *kishali*. Si vous demandez à quelqu'un de vous donner un *leso* qui est parmi des châles, alors il prendra ce *leso* et laissera les châles, alors que les deux servent à couvrir surtout la partie postérieure et la tête. La complexité de sens repose donc sur le fait que châle peut avoir par ailleurs une équivalence. Mais cette équivalence n'est pas bien fondée.

Cette complexité repose ensuite sur la construction des compléments de noms. Aux Comores, tout aliment préparé à base d'une poudre obtenue par la mouture de grains de céréales est appelé *Mkatre* [mkatre].

Exemple : *mkatre wa dipe* « *mkatre* du pain ».

On trouve que « du pain » complète « *mkatre* ». L'utilisation d'un complément de nom est impérative afin de spécifier le type de « *mkatre* ». Cette règle ne se vérifie pas partout. Puisque *gato* « gâteau », comme *madeleni* « madeleine » ne peuvent pas former un complément de nom avec *mkatre* « *mkatre wa gato** ». La construction du groupe nominal susmentionné ne se conforme pas aux normes linguistiques établies.

Enfin, concernant les emprunts et les classes nominales comoriennes et leurs préfixes, Moahamed Ahmed-Chamanga a dit : « À côté de ces noms qui ont un préfixe, le comorien a intégré beaucoup de mots étrangers. Généralement, ces mots ne présentent pas de préfixe nominal » (p.52). Ce qui veut dire qu'ils n'appartiennent à aucune classe nominale comorienne. Cette affirmation n'empêche pas cependant certains emprunts d'intégrer des classes nominales. Ces dernières sont reconnues non seulement par le préfixe du pluriel mais également par le pré-préfixe (l'augment).

Ex : ødükutera => ye madukutera (cl.6) « le docteur/ les docteurs »

Conclusion

Les emprunts jouent un rôle prépondérant dans l'orthographe et la grammaire de la langue comorienne. Chaque mot emprunté est adapté à la nouvelle orthographe en ShiKomori après avoir été entendu et compris. Il convient de noter que le sens du mot peut différer de celui de la langue d'origine, ce qui apporte une plus-value sémantique et orthographique au ShiKomori. En ce qui concerne les phrases, les emprunts lexicaux sont soumis aux règles grammaticales comoriennes. Sur le plan paradigmatique, les lexiques peuvent être substitués en considérant les relations sémantiques établies entre les unités lexicales.

Chapitre. IV L'oralité et le mimétisme linguistique

La voie orale est le moyen de communication le plus rapide, à l'intérieur duquel de nombreux phénomènes linguistiques se manifestent ou se produisent. L'oralité joue un rôle prépondérant dans la création de néologismes et d'emprunts lexicaux. Elle est essentielle pour apprendre une langue, car elle constitue la parole. Grâce à la parole – qui est le support de la langue parlée –, il est possible de retracer l'histoire d'une communauté sociale utilisant les mêmes types de discours pour communiquer, ainsi que de déterminer les populations qui ont été en contact avec elle par le biais d'emprunts lexicaux. Christian Baylon, dans son ouvrage *Sociolinguistique, société, langue et discours* (Nathan, 1991), souligne que « chaque langue révèle, à travers son lexique et ses structures, différentes couches correspondant aux périodes de contact avec une autre langue » (p. 101).

La parole, en tant qu'instrument de communication et d'interaction, revêt une importance fondamentale dans l'accomplissement de l'intégration sociale et la représentation fidèle de la réalité qui nous entoure. Elle est le moyen d'accéder à la connaissance. C'est à travers la parole que nous nous nourrissons des enseignements prodigués par les éminents orateurs, et c'est également par ce moyen que nous maîtrisons une langue étrangère en imitant avec précision la prononciation de ses mots essentiels. Lorsque l'on s'efforce de reproduire une langue ou de prononcer une unité lexicale, on constate fréquemment des erreurs linguistiques, tant sur le plan syntaxique qu'orthographique, voire sémantique. Ces erreurs linguistiques contribuent cependant à l'enrichissement d'une langue spécifique. En effet, chaque erreur commise représente une nouvelle piste d'étude pour la langue, qui n'avait pas été explorée auparavant et qui acquiert bientôt sa légitimité. Après avoir identifié cette erreur, les locuteurs de la langue l'adoptent et lui attribuent des règles linguistiques correspondant à sa nature.

Dans son ouvrage intitulé *Sémantique interprétative* (P.U.F., 2009), François Rastier avance l'idée que la langue se réduit essentiellement à une reconstruction des régularités observées dans la parole (p. 10). Ces régularités se manifestent lorsque des locuteurs parviennent à prononcer un mot nouveau ou à l'imiter, et que leur interlocuteur les comprend. Même si l'on observe une disparité de connaissances linguistiques entre deux interlocuteurs, tant que la communication est compréhensible, ces régularités demeurent. Ainsi, elles sont intrinsèquement liées aux différents types de communication orale.

En d'autres termes, à l'oral, de nouvelles régularités linguistiques émergent et s'élargissent simultanément. Il est bien connu que les unités emprunts jouent un rôle essentiel dans le

développement de la langue. C'est pourquoi, une partie de notre *corpus*, annoncé précédemment, prend en compte la parole comme un moyen par lequel les emprunts linguistiques passent avant d'acquérir un statut linguistique et d'être assimilés par la population. Bien que l'intégration de ces emprunts à l'oral puisse engendrer une certaine instabilité dans la langue, leur utilisation quotidienne contribue à son évolution lente, tout en préservant la compréhension générationnelle.

L'un des objectifs sous-jacents de ce chapitre consiste à démontrer la façon dont certains emprunts lexicaux ont pu s'intégrer à la langue comorienne par le biais de la transmission orale. Ce n'est qu'au terme du chapitre suivant que nous procéderons à une classification et à une analyse statistique des unités lexicales qui enrichissent la langue comorienne, tant à l'écrit qu'à l'oral

I. Évolution et changement de la langue orale par les emprunts

A- L'oralité, un canal de transit des lexies françaises en shiKomori

À l'oral, de nombreux termes s'échappent spontanément de la bouche de l'interlocuteur.

Contrairement à l'écrit, l'orateur n'a pas le luxe de pouvoir prendre beaucoup de temps pour réfléchir (surtout ceux qui sont confrontés à la diglossie) afin de maintenir la fluidité de la communication. En conséquence, il adapte son discours en fonction de la situation et des personnes qui l'écoutent, afin de s'exprimer de manière claire. La maîtrise de la langue ne suffit pas. Selon Christian Baylon, dans son ouvrage déjà cité : « Pour communiquer, il ne suffit pas de connaître la langue, le système linguistique ; il faut également savoir comment l'utiliser en fonction du contexte social » (p. 35).

Cela ne se réfère pas à l'organisation rhétorique, mais plutôt à la compréhension et à la fluidité du message, surtout lorsqu'il s'adresse à des générations différentes, n'ayant pas le même niveau d'éducation. L'orateur cherche à se connecter au discours quotidien d'un point de vue sociolinguistique et ne se prive pas des moyens d'intercompréhension. À cet égard, il improvise et transgresse inconsciemment certaines règles de la rhétorique. C'est cette situation de communication qui a incité Gérard Ilg (Professeur honoraire à l'Université de Genève, chef-interprète de la Banque des règlements internationaux et de la Banque centrale européenne) à commenter dans son article « L'oralité⁴² » sur l'adaptation de son discours aux auditeurs ou aux interlocuteurs : « Ainsi, un orateur qui improvise adapte sa progression au fur et à mesure. Il

42 Colloque international, *Les Pratiques de l'interprétation et l'oralité dans la communication interculturelle*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2010, p. 160.

n'hésite pas à répéter son propos ou à inverser l'ordre de ses idées, en veillant à être pleinement compris. » C'est dans ces répétitions que s'insèrent de nombreux mots qui peuvent ne pas être natifs de la langue de l'orateur. Cependant, ce sont des mots que tout le monde comprend et qui facilitent la compréhension. Le nombre et les variations des emprunts dans un énoncé oral dépendent de l'époque et du niveau social.

De plus, lorsque l'on parle d'emprunts, on parle également de l'apprentissage d'une langue étrangère. Soit cette langue domine la langue locale, soit elle comble certaines lacunes. Ce qui est certain, c'est que nous n'assimilons pas les emprunts de la même manière et nous ne les appliquons pas de la même façon dans la langue d'arrivée.

Il est communément admis que les Comores sont un pays francophone, ce qui signifie que ceux qui utilisent des mots français dans leurs discours comoriens maîtrisent plus ou moins la langue française. Lorsque l'on observe une utilisation limitée du vocabulaire français, cela indique que les personnes en question ne sont pas alphabétisées et sont au niveau basilectal, tandis que les discours comoriens contenant une quantité moyenne d'emprunts français sont produits par des locuteurs parlant un français mésolectal. Cependant, lorsque l'on constate une utilisation abondante de mots français dans le shiKomori, cela signifie que l'on a affaire à une couche sociale qui pratique un français d'acrolecte. Ce niveau élevé ne se limite pas à une maîtrise parfaite du français, mais désigne les individus qui utilisent le français quotidiennement. Lorsqu'ils veulent s'adresser aux Comoriens qui n'utilisent pas beaucoup de vocabulaire français dans leurs discours quotidiens, ils utilisent les différents métoplasmes dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Cela signifie qu'ils comorianisent les mots français en utilisant des morphèmes grammaticaux.

La première partie de notre *corpus*, qui porte sur les productions orales – et qui est utilisée pour développer ce chapitre – constitue un exemple idéal de linguistique africaine. En Afrique, la plupart des travaux scientifiques s'appuient sur le traditionalisme oral de chaque pays. Les emprunts français, principalement transmis à l'oral, ne sont pas bien authentifiés, peu importe leur degré de compréhension. Selon Augustin Emmanuel Ebongue, dans son article intitulé « Quelques aspects lexicaux et syntaxiques de l'oralité et de l'oral dans le texte littéraire d'Afrique francophone⁴³ », publié à l'Université de Buéa, au Cameroun : « Étant donné que le contexte francophone repose sur un seul français de référence, celui légitimé par l'Académie française, les emprunts que le français fait aux langues africaines sont tout simplement

43 *Synergies Mexique* n° 3, 2013 p. 159-177.

illégitimes et ne peuvent être intégrés dans les écrits officiels. Ils sont condamnés à n'exister que dans la langue parlée, en attendant qu'un écrivain les utilise dans son œuvre littéraire par souci d'affirmation identitaire » (p. 170).

Afin de clarifier cette citation, il est pertinent de souligner que l'usage de ces emprunts écrits se retrouve également dans les ouvrages linguistiques portant sur la langue comorienne. Ces emprunts ne sont pas entièrement légitimés dans le shiKomori, car leur écriture varie d'un ouvrage à l'autre ou d'un discours à l'autre. Toutefois, certains graphèmes témoignent de l'influence de la transition du français aux Comores. Comme mentionné précédemment, l'utilisation des emprunts aux Comores varie en fonction de la catégorie de discours et légèrement du niveau de langue. On retrouve ces mots principalement dans les discours politiques, religieux, culturels, intellectuels et pédagogiques, entre autres.

B- L'oralité, un canal de transit des lexies françaises en shiKomori

Premièrement, les langues orales offrent une révélation significative. Ensuite, l'espace et le temps sont les deux moyens essentiels pour étudier en profondeur l'évolution d'une langue au sein d'une société. À chaque niveau de discours, il est indispensable de recourir à des lexies différentes afin de faciliter la communication mutuelle entre les locuteurs. Ces lexies varient et se modifient en fonction des changements observés dans la langue parlée. Les emprunts linguistiques, qui s'intègrent dans une langue, jouent un rôle crucial dans la continuité de toute forme de communication orale, et font partie des éléments définissant la déixis. C'est pourquoi, pour appréhender rapidement un monde en constante évolution, M.M.–Jocelyne Fernandez-Vest souligne dans son article intitulé « Morphogenèse du sens des langues aux objets de discours » :

Du fait même de sa dépendance situationnelle et contextuelle, la parole humaine est ancrée dans l'espace concret de son énonciation : aussi la mise en discours de l'espace traduit-elle, plus que la simple réalisation d'un objet, une modalité de saisie du monde, un mode de catégorisation du monde par la langue et la parole. À l'encontre d'un déterminisme physico-biologique des expressions de localisation, on pourrait citer de nombreux travaux relativistes, notamment ceux des anthropologues qui s'attachent au rapport entre des formes linguistiques et une conceptualisation du monde culturellement spécifique (cf. Halivand et Levinson eds., 1994)⁴⁴.

44 M.M. - Jocelyne Fernandez-Vest, « Morphogenèse orale du sens : de l'espace des langues aux objets de discours », *Intellectia*, 1991, p. 13.

La citation en question nous apporte la confirmation de la possibilité de déterminer les critères socioculturels et sociolinguistiques d'un individu comorien à travers l'utilisation d'emprunts lexicaux français et comoriens dans la communication. Ces emprunts permettent de définir les sociétés dans lesquelles un énoncé est produit, indépendamment de sa nature. C'est dans ce domaine que Affin O. Laditan, dans son article intitulé « De l'oralité à la littérature, métamorphoses de la parole chez les Yorubas » tiré de la revue *De la culture orale à la production écrite : littératures africaines*⁴⁵, évoque :

La parole est le véhicule des rites et coutumes, des interdits et règles, des valeurs traditionnelles de la société. Mais c'est aussi par elle que sont communiquées les connaissances techniques, ethniques et religieuses. Elle permet l'acceptation des nouveaux initiés dans une société religieuse et leur permet d'acquérir la culture de cette religion. Elle assure leur intégration dans le groupe. Elle n'est pas seulement pédagogique, elle est aussi une marque de connaissance et de sagesse.

Grace à ces points de vue, on pourrait étudier les emprunts dans les productions orales comoriennes en fonction des classes sociales et de différentes époques.

1. Les emprunts dans les discours politiques

Nous sommes bien conscients du fait que les discours politiques utilisent une certaine rhétorique pour persuader leur auditoire. L'orateur utilise tous les moyens nécessaires pour s'assurer que son message est compris. Aux Comores, les discours politiques oraux n'hésitent pas à inclure des mots ou des termes de toutes sortes, quelle que soit leur nature ou leur origine, afin de rendre le message fluide. Étant donné que les Comores sont un pays francophone, on peut souvent repérer l'utilisation de mots français dans les interactions quotidiennes. Ces unités lexicales sont identifiées en utilisant différentes méthodes d'identification des emprunts, comme expliqué dans le premier chapitre. Le nombre de mots peut varier en fonction de la période et de l'événement en cours dans le pays. Dans le deuxième chapitre de ce mémoire, nous nous sommes concentrés sur la dialectologie de la Grande Comore, ce qui signifie que nous nous pencherons davantage sur les discours tenus par les politiciens s'exprimant en shiNgazidja, la langue de la Grande Comore. Avant d'examiner le passé, nous analyserons les discours contemporains des présidents comoriens originaires de la Grande Comore. Nous chercherons à évaluer le nombre d'emprunts utilisés et à analyser leur importance dans le contexte.

⁴⁵ Affin O. Laditan, *De la culture orale à la production écrite : littératures africaines*, Semen, Revue de sémio-linguistique des textes et discours, 2004, 18.

Tout d'abord, nous nous pencherons sur les deux discours prononcés en 2022 et 2023 par le président de l'Union des Comores à l'occasion de la journée de l'indépendance (le 6 juillet). Dans chaque discours, nous pouvons observer un mélange de mots français et comoriens. Certains d'entre eux sont utilisés non pas parce que l'orateur manque d'unités lexicales comoriennes, mais parce qu'il a l'habitude de les utiliser au quotidien et qu'ils sont devenus nécessaires. Nous transcrivons uniquement les passages où nous détectons l'utilisation d'emprunts pour chaque discours ou interaction. Il convient de noter que ces discours comoriens sont complètement différents du français sur le plan de l'organisation, car la majorité des parties qui les composent sont improvisées. C'est pourquoi, l'orateur ne trouve pas les termes appropriés en shiKomori pour prononcer son discours. À titre illustratif, nous considérons les constructions suivantes, transcrites dans la langue comorienne :

- *Namkôtwinie ze fatiha* [namkôtynye ze fatiha] « continuez à prier » (2023)
- *Karinaundjia harumwa detayi* [karinaundzia harumoi detaji] « on ne va pas entrer dans les détails » (2023)
- *Rifanye ye bilân* [rifanye je bilâ] « qu'on fasse le bilan » (2023)
- *Karidjadjoka ma îdepâda* [karidzadzoka ma îdepâdâ] « on ne serait pas indépendant » (2023)
- *Iyo nde kwiltwiri* [iyo nde kilytyri] « c'est la culture » (2023)
- *Ngavo lâgustu* [ngavo lâgustu] « il y a des langoustes » (2023)
- *Ngavo ntsi wasinye* [ngavo nsi wasinye] « il y a des pays qui ont signé » (2023)
- *emanda ya handani* [emâda ja handani] « le premier mandat » (2023)

Le 06 juillet 2022 à la place de l'indépendance

- *Wanru gwalibere* [wanru goilibere] « on libère » (2022)
- *Mwandamu hazalwa yake libr* [moindamu hazaloi jake libre] « l'homme est né libre » (2022)
- *Rifana voti za madepite* [rifana voti za madepite] « on a élu des députés » (2022)
- *Nganzo wavotewa madepite* [nganzo wavotewa madepite] « Ils deviennent des députés » (2022)
- *Rende Paris rifana kôferâsi* [rende pari rifana kôferâsi] « on est allé à Paris et on a fait une conférence »
- *Rifelisite emadukutera* [rifelisite emadukutera] « on a félicité les docteurs » (2022)
- *Rirudi rienvoyiye ye plâ iyo* [rirudi riâvoje je plâ iyo] « on a renvoyé ce plan-ci »
- *Vwarengwa sâksiô* [voirengoi sâktjô] « on a pris des sanctions »
- *Rikaze ze maski* [rikaze ze maski] « qu'on porte les masques »
- *Ye kondô yi waîpakte* [je kôdo ji waîpakte] « la guerre les a impactés »
- *Ritsikiri rimaniplêwa* [risikiri rimanpelewa] « on ne doit pas accepter d'être manipulé »
- *Tsinikiwa dekorasiô* [sinikiwa dekorajô] « on m'a décerné une décoration »

Aucun emprunt ne se retrouve dans les deux discours inclus dans un dictionnaire français-comorien. Tel qu'indiqué précédemment, ces mots sont exclusivement destinés à l'expression orale. Il est pertinent de noter que si l'on prend en considération la préparation d'un discours écrit avant sa prononciation, il est possible de conclure que le discours en comorien est improvisé en fonction des itinéraires prévus. L'orateur s'est simplement adonné à l'improvisation. Ces discours renferment diverses catégories d'emprunts, notamment des verbes conjugués en shiKomori et d'autres appartenant à différentes classes grammaticales. Les prolongations vocaliques ont lieu lorsqu'il est nécessaire de conjuguer un verbe ou lorsque le mot est automatiquement conditionné, à avoir une prolongation vocalique en fonction des désinences des mots comoriens, comme c'est le cas de l'emprunt *lâgustu* [lãgustu].

En outre, on observe une ubiquité des emprunts appartenant au champ lexical de la politique. En d'autres termes, par rapport aux discours des anciens politiciens comoriens, les deux discours dont nous avons extrait les échantillons ci-dessus contiennent de nombreux emprunts. Cette constatation souligne que cette évolution linguistique comorienne est due à des facteurs liés à la période. Christian Baylon affirme à ce sujet que « les langues changent constamment, surtout en raison de l'évolution des conditions sociales et au sein des communautés de locuteurs » (*op. cit., Sociolinguistique : société, langues et discours*, p. 101). Aux Comores, quatre hommes politiques ont exercé une grande influence : Saïd Mohamed Cheikh (1904-1970), Ali Soilihi Mtsachiwa (1937-1978), Saïd Mohamed Djohar (1918-2005), Mohamed Taki Abdoukarim (1936-1998) et Azali Assoumani (1959). Ces hommes politiques utilisaient également des emprunts français dans leurs discours.

Cependant, la quantité d'emprunts présents dans chaque discours politique diminue si l'on remonte dans le temps. Il est rare de trouver des verbes français conjugués en shiKomori dans les discours de Saïd Mohamed Cheick. Si des emprunts sont présents, il s'agit principalement de substantifs déjà intégrés dans la langue comorienne depuis la période coloniale. C'est le cas de l'emprunt « *lateti* ». Peu de personnes aujourd'hui connaissent son existence. Comme d'autres mots, il n'est resté [utilisé] que dans des contextes historiques. « *Lateti* » est un terme qui évoque les impôts (son équivalence en français serait l'impôt sur le sel en France au Moyen Âge). Pendant la période coloniale, chaque citoyen était contraint de payer l'impôt. Le terme aurait normalement été « *payer l'impôt par tête* ». Cependant, par condensation de l'expression,

tout est réduit à « *lateti* ». On le retrouve dans le discours le plus célèbre de Saïd Mohamed Cheick prononcé dans les années 60⁴⁶ :

Ritsilive ye lateti ba mkini presidã ngudjotsowa ye mbahazi, yeka karidjaliva : « Qu'on ne paie pas l'impôt par tête car le président perdra son travail, si on ne le paie pas. »

...et dans une des pièces des jeunes protagonistes du théâtre traditionnel comorien principalement basé sur l'improvisation : Laher et Djounaïde

Par la suite, d'autres emprunts continuent d'exister jusqu'à ce jour. Il s'agit des termes largement utilisés pendant la période coloniale par les autochtones. Dans le discours de Saïd Mohamed Cheikh, les expressions suivantes ont été retenues :

Emana rafana likoli, signifiant « la cause de la construction des écoles »,
ye madepite wa hanyu ngwadjoko hichiliana haraka : « Vos députés vont bientôt se mettre d'accord. »

Les emprunts *likoli* et *depite* qui se traduisent respectivement par « école » et « député » en français, ont été intégrés dans le shiKomori depuis l'époque coloniale. En effet, à cette époque, les discours tenus partout étaient axés sur la politique. Une représentation graphique de ces types de termes sera dressée dans les chapitres suivants lors de l'étude de la richesse et de la pauvreté de la langue comorienne.

2. Les emprunts et les discours religieux

Plus haut, il a été affirmé que la transmission des connaissances religieuses se fait principalement par la parole. Aux Comores, l'apprentissage de la religion débute dès les Medresas. Afin de familiariser les élèves avec la signification des termes arabes, les enseignants les traduisent en utilisant des emprunts français.

Ex : قلم [kalam] « sitilo ».

Cela signifie que les emprunts utilisés font partie intégrante du quotidien des élèves. Cette approche pédagogique facilite l'apprentissage de certains termes arabes, notamment لائحة qui signifie *arduazi* en shiKomori et « ardoise » en français.

Par ailleurs, en se basant sur l'éthnotexte des discours religieux, on peut remarquer que les prédicateurs de la religion musulmane à l'époque contemporaine sont également contraints

46 <https://www.youtube.com/watch?v=gZnSYGr6SRQ>

d'utiliser des termes français pour traduire des textes arabes en shiKomori ou pour interpréter leurs messages. En 2020, le jour de l'indépendance aux Comores, le mufti de la République (Jurisconsulte, interprète officiel du droit canonique musulman) Said Tohir Bin Said Ahmed Maoulana – décédé le 8 avril 2020 –, a prononcé un discours adressé aux étudiants comoriens au Sénégal. Ce discours a révélé l'utilisation incontournable d'emprunts dans la langue parlée quotidiennement par les Comoriens. Dans ce discours, afin de définir l'éducation et ses avantages, il déclare :

woyi **doctoro**, woyi **injenieri**, woyi **jenerali**, woyi djau. « Il peut être un docteur, un ingénieur, un général etc.. »

Dans un passage concernant les examens de fin d'année il a ajouté que :

Eba wakati ze **gizama** zi kurubiya ! « N'en parlons plus si les examens sont proches. »

Cela nous fait comprendre que les emprunts français pèsent même dans les discours religieux. Avant de passer à l'analyse des emprunts du discours du mufti actuel, Abou Bacar Said Abdillah Djamalillail, nous allons évoquer le dernier passage du discours de ce mufti :

*Ekeli mdjono **madelikâ** vawo wotsokawuha **madelikâ** walona sulaha. Avo enge **atatiô** !»*

[ekeli mɔono madelêkâ vawo wosokauha madelêkâ walona sɔlaha. Avo enge atâsjô]

« Et si vous vous considérez des délinquants, alors eux (les nouvelles recrues de l'armée) agirons comme des délinquants qui ont des armes. Donc attention ! »

Ce passage est profondément ancré dans la mémoire des étudiants, principalement en raison de son assertion selon laquelle tout étudiant qui envisagerait une révolte en adoptant un comportement délinquant devrait prendre conscience que les nouveaux soldats recrutés sont capables d'intervenir et de réagir de manière similaire aux délinquants afin de réprimer ces derniers.

Les emprunts, *doctoro*, *injenieri*, *jenerali*, *madelinkan* et *atatiô* sont mieux alors compris par l'auditoire que si l'on avait utilisé des termes équivalents ou des mots comoriens qui pourraient sembler difficiles pour eux.

Lors d'une cérémonie officielle d'investiture du Conseil Supérieur de la Magistrature en 2020, le nouveau mufti a par la suite délivré un discours comprenant des emprunts lexicaux. Ces emprunts ont été utilisés dans le but de faciliter la compréhension du message, étant donné que le mufti n'a pas réussi à trouver d'équivalents lexicaux en comorien. D'abord, il a réitéré le

groupe nominal « chef du village ». Ce groupe nominal est profondément enraciné dans ses lexies qu'il utilise quotidiennement lorsqu'il s'exprime. Il l'avait également utilisé dans un autre discours en comorien. Il s'agit là d'une habitude subconsciente. Ensuite, dans ce même discours, lorsqu'il a voulu expliquer à tout le monde que chaque personne doit bien accomplir son métier, il a dit :

*Raisi kanodjuwa uka raisi, ake **shéf dwi vilaji**, yake hakimú, [...] hehantsi **guvrenema** [...] nowatundao **epirizo** ngwawo madhwamana.*

[raisi kanodzuwa uka šef dy vilazə, jake hakimú [...] hehansi guvrenema nowatundao epirizo ngwawo madwamana]

« Le président ne peut pas être président et en même temps chef du village, juge. Il a réparti son gouvernement. Et ceux qui contrôlent la prison doivent tenir bien leur responsabilité. »

L'emploi de la lexie « chef du village » est bien prononcé, car le mufti a passé une partie de sa vie en France, il a déjà assimilé quelques prononciations des graphèmes françaises. Cependant, les emprunts (*pirizo* et *guvrenema*) entrent dans le cadre des mots empruntés et ayant subi des métaplasmes. C'est à peu près comme l'emprunt *ponyari* « poignard » dans une des phrases qu'il a prononcées :

*yatsokorenga **ponyari** yatsinze mzaze waho wanahahe*

« Le fait de prendre un poignard, l'utiliser contre la mère de ses enfants. »

En fait, contrairement à ceux qui pratiquent correctement et quotidiennement les emprunts (les personnes ayant à un niveau de français acrolectal ou de mésolecte), les hommes de religion, aux Comores, emploient insuffisamment les emprunts qui influent dans leurs discours. Cette différence d'emploi souligne le fait que ceux qui ne pratiquent pas quotidiennement les emprunts français se servent d'une portion modeste d'emprunts et cherchent à contourner le plus souvent les emprunts difficiles à prononcer ou dont les tournures de maniement en comorien sont délicates.

3. Les emprunts dans le secteur culturel

Les Comores abritent un large éventail d'activités culturelles, chacune étant marquée par des emprunts qui ont subi des changements morphologiques et phonétiques au fil du temps. Pour une étude approfondie de ces emprunts, commençons par le mariage culturel ou traditionnel.

Dans les Comores, il existe différentes cérémonies de mariage et d'autres activités culturelles, toutes hiérarchisées. Chaque activité fait appel à des emprunts, influencés par la culture française qui s'est infiltrée. Pour illustrer cela, examinons le cas des mariages comoriens, qu'ils soient civils ou religieux. Remontons le temps pour voir comment ces emprunts se sont intégrés dans la culture matrimoniale en shiKomori et comment ils ont évolué au fil des siècles.

Avant de se marier, les Comoriens célèbrent les fiançailles. Le terme utilisé pour désigner ce système est « *fiâse* » (fiancé), bien que certaines communautés de l'île l'aient ironiquement transformé en « *fiande* » en guise de critique. Avec le mariage, pour accéder à un niveau supérieur, le couple doit célébrer le « *âda* » (grand mariage). Cette cérémonie est composée de plusieurs activités, dont le « *dîner* ». Les familles des mariés annoncent oralement la date du dîner à tout le monde. Il s'agit d'inviter un grand nombre de personnes, parfois même de différentes villes, à dîner ensemble dans de vastes espaces, le plus souvent de grandes salles. L'emprunt « *dîner* » a alors le sens de banquet.



Il n'existe pas de synonyme ou d'équivalent pour ce terme. C'est dans ce cadre que nous apprenons l'emprunt « *invitation* », car les mariés envoient des cartes d'invitation dans des enveloppes à tous les invités. Contrairement au terme « *dîner* », l'emprunt « *invitation* » a un terme équivalent (*Mlaliko*) qui s'inscrit dans le contexte historique et culturel des Comores.

Pendant que les invités dînent et interagissent, de nouveaux emprunts apparaissent à l'oral : « *diseri* » (dessert), « *saladi* » (salade), « *sarviyeti* » (serviette pour essuyer les mains), « *sosi* » (sauce), « *furusheti* » (fourchette).

Il s'agit principalement de termes qui sont entrés dans le shiKomori et qui fusionnent la culture comorienne avec la culture française. Cela est dû non seulement au contexte du commerce d'importation, mais également aux séquelles culturelles que l'influence coloniale a laissées aux autochtones. Parmi les différentes activités du mariage, il y a le *twarab*, une soirée dansante traditionnelle d'origine swahilie. Elle est animée par un orchestre masculin et débute avec un *bal-ashirafi*, une musique instrumentale. Ce terme composé est principalement prononcé par l'animateur et la phrase la plus courante est « *ngariâdisao ye bal ashirafi* », signifiant « nous commençons le bal ashirafi ». En analysant l'emprunt, on trouve « *bal* », un mot français désignant un lieu de danse, et « *ashirafi* », un mot arabe. La plupart des participants au *twarabu* portent des « *costumes* », appelés *kostwimu* aux Comores, qui se réfèrent à l'ensemble des

vêtements de cérémonie. Une des dernières activités du *anda* est l'« *utriya dahoni* », où le marié est accompagné de sa famille et de fanfares pour se rendre chez la mariée. Cet accompagnement est suivi de cadeaux pour la mariée, dont certains ont des noms empruntés tels que « *plaque or* », *khara* « carat » et « *kishali* » pour « châte ».



À partir des années 2000, le shiKomori s'est ouvert de plus en plus aux emprunts liés aux activités culturelles. Certains de ces emprunts en ont remplacé d'autres au fil du temps. Ce phénomène n'est pas anodin, c'est un fait. Comme le souligne Christian Baylon : « Les langues changent constamment, surtout en raison des évolutions sociales et au sein des communautés de locuteurs » (p. 102).

Pour illustrer cela, on peut citer l'emprunt « *suare* » qui signifie « une soirée dansante ». En effet, dans les zones urbaines, les jeunes organisent des concerts, mais auparavant on n'utilisait pas l'emprunt « *Kôseri* » pour « concert ». Au lieu de dire qu'on allait assister à un concert, on disait plutôt qu'on allait en soirée. Ainsi, l'emprunt « *suare* » était couramment utilisé avant « *konseri* ». C'est à cette époque que l'emprunt « bal » a pris le sens d'« aller en boîte de nuit ». De plus, il est important de mentionner que les mois les plus connus aux Comores sont « *julieti* » (juillet) et « *utu* » (août), car ce sont les mois où se déroulent les différentes activités des grands mariages que nous avons évoqués.

4. Les secteurs médiatique et numérique

Les exemples pris pour illustrer les explications suivantes sont tirés des propos tenus dans les milieux urbains et dans les zones campagnardes. C'est au moment où les citoyens s'expriment sans faire attention au mélange lexical qu'il y a dans leurs discours.

❖ Les phrases

Depuis le début de ce travail, nous avons maintes fois souligné que les emprunts aux Comores étaient motivés par une volonté d'imitation, chaque citoyen s'efforçant de reproduire les nouveaux mots importés par la langue du colonisateur. C'est ainsi que nous avons pu observer de nombreuses transformations phonétiques et morphologiques dans ces emprunts. Cependant, ces explications ne sont plus valables de nos jours. En effet, plus les individus instruits s'intéressent à la langue française, plus ils éprouvent des difficultés à trouver des unités

lexicales comoriennes pour s'exprimer. Ils se retrouvent donc pris entre le français et le comorien. C'est pourquoi, dans les conversations et les discours actuels, on observe un fort mélange entre le français et le comorien. Ces emprunts se composent de graphèmes français et comoriens. Pour illustrer cela, nous allons commencer par étudier des discours tenus et enregistrés sur des pages médiatiques comme Facebook et d'autres supports audiovisuels. Les extraits suivants proviennent d'une interview qui avait des traits satiriques et qui a été diffusée dans l'un des médias numériques bien connus aux Comores, « Actualité des Comores⁴⁷ ». Nous avons retranscrit ces passages en respectant l'orthographe comorienne :

Riwono huka il faut qu'on surpasse. Risurpase owana malapizo wa Djimba, risurpase ze itimidatiô, risupase ze kalomni ne ze ndrabo, risupase ze menasi, risurpasé emalavo .

« On a vu qu'il faut qu'on surpasse. On a surpassé les insultes de Djimba, on a surpassé les intimidations, on a surpassé les calomnies et les mensonges, on a surpassé les menaces, on a surpassé les injures. »

Dans ce passage, nous pouvons observer une fusion de langues. La première phrase est constituée de deux propositions distinctes, construites séparément dans chacune des langues. La proposition principale, en shingazidja, est intitulée « *Riwono* ». La proposition subordonnée conjonctive, en français, est introduite par le pronom conjonctif comorien « *huka* ». À partir de la deuxième phrase, nous pouvons observer les règles grammaticales comoriennes qui régissent les emprunts linguistiques. Les pronoms personnels, les désinences et les déterminants sont responsables de l'adaptation de ces emprunts au cadre français. Ainsi, un emprunt est caractérisé par la juxtaposition de mots comoriens « *ze kalomni neze ndrabo* » et de propositions constituées uniquement d'emprunts « *risurpase ze itimidatiô* ». Il est rare de constater ce phénomène d'emprunt dans d'autres pays francophones, notamment en Afrique. Dans de nombreux pays, nous pouvons seulement observer des prolongements vocaliques des mots, mais pas un mélange de morphèmes grammaticaux provenant de différentes langues. Par ce phénomène, Haugen signale que⁴⁸ « l'usage alterné de deux langues, va de l'introduction d'un mot non assimilé et isolé à une phrase ou plus dans le contexte d'une autre langue, cela montre clairement que l'insertion des éléments d'une langue dans une autre peut se faire au niveau du morphème ou d'une unité plus grande, selon la fonction et l'objectif de locuteur » :

47 <https://www.facebook.com/Comorezactualites/videos/991836418614750>

48 Abbas Mezhoura et Bensalaheddine Nacer, *Les Différences de l'usage de l'emprunt français entre l'ancienne et la nouvelle génération et son impact sur la langue kabyle*, Mémoire de master, Université Abderrahmane Mira – Béjaïa, 2017, p. 21.

Ainsi, l'alternance codique utilisée est le résultat d'une compétition entre deux langues au sein d'une même énonciation lors des interactions verbales, voire conversationnelles, tout en respectant les règles structurelles des langues utilisées.

❖ Les unités lexicales

Dans le domaine des médias et du monde numérique, les mots utilisés sont étroitement liés aux contextes historiques et situationnels. Certaines unités lexicales sont connues de toutes les classes sociales, tandis que d'autres ne le sont pas. Afin de faciliter la compréhension, nous allons commencer par l'étude des mots suivants :

cinéma, caméra, vidéo, film, rôle, chef de bandit ou les bandits, appareil photo, salle de cinéma.

Ces emprunts témoignent du passé médiatique des Comores, allant des années 1970 à 1999. Les termes « caméra » et « appareil photo » étaient utilisés pour immortaliser différents événements culturels, en particulier l'andâ que nous avons précédemment expliqué. « Vidéo » et « film » avaient presque le même sens, la seule différence étant qu'ils étaient utilisés différemment lorsqu'il s'agissait d'évoquer l'acteur d'un film.

Par exemple, on ne dit pas « *nde video ya Van Damme* » (la vidéo de Jean-Claude Van Damme), mais « *nde filmu ya Van Damme* » (le film de Jean-Claude Van Damme). De plus, l'acteur n'était pas et n'est pas désigné par le terme « acteur », mais par « *roli* » (rôle). On dit donc « *ye roli Van Damme* » (l'acteur est Van Damme).

Les méchants dans un film sont appelés « *nde mabâdi* » (les bandits), et le chef des méchants est appelé « *shef-deba* » (forme contractée ou réduite de l'expression « chef des bandits »).

Tous ces termes sont couramment utilisés aujourd'hui, à l'exception de « salle de cinéma ». En shiKomori, on dit « *Sali* », sa classe locative serait *hosalini*. Le premier sens attribué à cet emprunt a commencé à sombrer dans le langage courant à partir de 2005, car c'est à partir de cette période que les salles de cinéma ont commencé à diminuer, jusqu'à disparaître complètement, même dans la capitale des Comores. En effet, chaque personne dispose désormais de sa propre télévision ou de son propre ordinateur à domicile. Nous reviendrons sur ce point avec des explications plus détaillées. Aujourd'hui, l'emprunt « salle de cinéma » a changé de sens et même de forme. Auparavant, pour exprimer l'intérieur de la salle, on utilisait des marques de la classe locative déjà expliquées dans le deuxième chapitre. Par exemple, on pouvait dire « *ngamwendo hosalini* » (je vais dans la salle de cinéma). Aujourd'hui, « *Sali* » est remplacé par « *lasali* » (la salle), principalement utilisé par la diaspora comorienne de Marseille pour désigner une salle louée pour des festivités.

Au XXI^e siècle, le domaine médiatique et numérique a envahi le monde, y compris les Comores. À Ngazidja, le comportement socioculturel a totalement modifié la sociolinguistique. En effet, dans les interactions orales, on constate une infinité de mots médiatiques et numériques qui cherchent à décrire la situation à travers laquelle la société évolue et qui la fait évoluer :

Le changement de la langue, édifice construit de phonèmes et de monèmes, peut s'expliquer par des *conditionnements constants* (*internes* du système : besoins nouveaux de communication, besoins expressifs, inertie des organes, jeu de l'économie), et par des *conditionnements fortuits externes*, historiques, géographiques et sociologiques, qu'il ne faut pas privilégier mais utiliser en dernier recours (cf. A. Martinet, *Économie des changements phonétiques : traité de phonologie diachronique*, Berne, Francke Verlag, 1955)⁴⁹.

Alors aujourd'hui, dans le monde médiatique, on emploie le verbe *ufilme* « filmer », les emprunts comme *kaptwire* « capturer », *grave* « graver un CD », *udjikonekte* « se connecter », *koneksiô* « connexion », qu'on développera plus tard.

5. Les emprunts dans l'appareil judiciaire

L'exemple que nous examinerons ici pour illustrer cette section concerne les expressions recueillies lors du procès sur le programme de citoyenneté qui incrimine le président Ahmed Abdallah Sambi au palais de justice de Moroni. Cet événement, largement diffusé sur les réseaux sociaux et également disponible sur YouTube, met l'accent sur les interactions verbales des magistrats qui ont présidé la séance. Dans ces interactions verbales, nous constatons également l'utilisation simultanée de deux langues : le shiKomori et le français. Le domaine juridique n'est pas épargné par le phénomène d'emprunt linguistique mentionné précédemment. Les emprunts subissent des modifications dans la structure des lettres et l'ajout de désinences afin de s'adapter à la langue comorienne. À cet égard, il convient de souligner que « non seulement l'articulation des sons se transforme avec le temps, mais l'ensemble du système phonologique se structure en permanence » (*Sociolinguistique, société, langue et discours, op. cit.*, p. 100). Ce qui a particulièrement retenu notre attention lors de cette audience, est le fait que ces magistrats sont contraints de suivre la même tendance que le reste de la population pour conjuguer les emprunts en utilisant les marques de conjugaison comoriennes. Analysons les expressions susmentionnées :

49 *Sociolinguistique, société, langue et discours, op. cit.*, p. 101.

- *Ye kuru ngepresizeo ukaya ustatwiye harumwa miz â liberte proviswari iyo tsi akti d'istrwiktîô.*
« La cour précise que pour statuer sur une mise en liberté provisoire n'est pas un acte d'instruction. »
- *Ye kuru ngedelibereo par rapor n'eksepsiô ya rekwizasiô yahe kompozision yahe kur de swirete*
« La cour délibère par rapport à l'exception de la récusation de la composition de la cour de sureté. »
- *Eka mru katsi îterese narohé endezahé* « si quelqu'un n'est pas intéressé, alors qu'il sort ».
- *Ndrogo zendao harumwa ze fait [...] ya utsaha yadjidefâde [...] vwatsina uka ngudjoûteropewa.*
« Des choses qui relèvent sur des faits [...] pour qu'il se défende [...] sans qu'il soit interrompu. »
- *Ngamînsiste huka kanodjuwa hwamba makalima ya defâsi raha yadjambiwa ye prevâtion, wanru wandissa harumoi deba* « J'insiste qu'il ne puisse pas dire des propos de défense sans qu'il soit informé de la prévention qu'on a parlée dans un débat. »
- *Hende hahadissi ndena ye avoka wahahe bandia ye odiâsi yaka suspâdewa [...] ndeka ribuwa ye dosiye ngarendao ofô.* « Il est allé se concerter avec ses avocats après que l'audience ait été suspendue [...] c'est si on ouvre le dossier et qu'on va jusqu'au fond. »

La partie suivante est une interaction de l'avocat de la défense qui demande au président de laisser son client s'exprimer :

- Ye mirongozi yahe **kilyâ** wahatru « les interactions de notre client »
- Yambe zahusu ye **kontinwiyatiô** yahe **prose...wowakati** mwatowa ye **desiziô...ristaha suspâsiô...ngena** nrogo yanzo yambiye ye **kuru** zahusu ye **derulmâ** yahe **prose âtâ ke tel**

« Qu'il dise des choses en lien avec la continuation du procès... le moment où vous avez émis la décision... nous avons sollicité une suspension... notre client a des choses qu'il veut à la cour d'assises concernant le déroulement du procès en tant que tel ».

En fait, l'emprunt est omniprésent dans les interactions sociolinguistiques de la justice comorienne. Ce phénomène implique le contact de deux langues qui influencent le comportement linguistique d'un individu et reflète des traits de mimétisme linguistique. Cependant, il convient de se demander quel type de mimétisme est en jeu ici. En effet, le mimétisme linguistique consiste à imiter intentionnellement la prononciation correcte d'un mot français. Il reste à se demander si le fait d'observer des personnes instruites appartenant à un niveau de mésolecte pratiquer des emprunts de la même manière que ceux qui parlent le français basilectal relève également du mimétisme.

II. Le mimétisme linguistique

Le mimétisme linguistique peut être défini comme la volonté d'imiter le système de signes d'une langue étrangère afin de pouvoir s'intégrer parmi ceux qui le manipulent. Cette imitation

implique également la coexistence de deux langues au sein d'une population donnée. Cependant, la seule différence réside dans le fait que la langue maternelle permet à la langue étrangère de se développer au sein de la société. À ce stade, la transmission des unités lexicales empruntées devient aisée et peut s'intégrer dans la langue d'accueil. Cette progression des lexies étrangères dans la langue d'arrivée est notamment facilitée par certaines attitudes mimétiques, telles que le mimétisme présupposé et le mimétisme d'éthique. Ces attitudes mimétiques sont même à l'origine de la transmission d'un mot d'une langue à une autre. Dans son article intitulé « Mimétisme et linguistique » publié par les Éditions Ramkat⁵⁰, Jacques Halbronn souligne à propos de ces deux attitudes mimétiques que « Tout est-il transmissible, demanderons-nous, dès lors que le présupposé du mimétisme est la possibilité de transmission ». Cette transmission des connaissances linguistiques étrangères à une société se réalise non seulement grâce au présupposé mimétique déjà mentionné, mais également à travers une question d'éthique mimétique : « Une chose est de se mettre en phase avec l'autre, une autre est de prétendre être ou devenir “comme” lui, pareil à lui, en quelque sorte interchangeable » (*Ibid.*). Aux Comores, de nombreuses personnes utilisent des emprunts linguistiques sans savoir qu'ils proviennent de la langue française. En imitant la prononciation de ces emprunts, deux phénomènes mimétiques s'installent au sein de la population. Avant d'expliquer cela, il convient de souligner que « parmi les conditionnements historiques, le mélange des langues qui coexistent sur un même territoire à certaines époques constitue un facteur important de mutation » (Christian Baylon, *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Nathan, 1991).

La mutation dont il est question ici est celle qui permet au mimétisme de permettre à l'utilisateur de se confondre avec un autre individu ou d'utiliser un mot étranger tout en respectant les critères de la langue d'accueil.

Le premier phénomène de mimétisme que nous avons évoqué repose principalement sur le changement linguistique lié à la position hiérarchique de la classe sociale. Aux Comores, ce changement linguistique a commencé par les classes supérieures. Ce sont les habitants des îles qui ont été les premiers en contact avec les Français et qui ont intégré de nouveaux mots étrangers dans le shiKomori. Ces emprunts ont été adoptés plus tard par les classes inférieures de la société grâce à un processus subconscient et sociolinguistique, car comme le souligne Jacques Halbronn : « Il faut partir du principe que ce qui est subconscient ne peut se transmettre que de manière subconsciente » (cf. l'article « Mimétisme et linguistique », Éditions Ramkat).

50 <http://ramkat.free.fr/ghalb12.html>

Ainsi, cette première forme de mimétisme repose avant tout sur la classe sociale la plus élevée qui souhaitait imiter la prononciation de certains mots français, afin de pouvoir communiquer avec les expatriés. Au fil du temps, et dans un contexte sociolinguistique et socio-culturel donné, le mimétisme s'est étendu jusqu'aux personnes des classes inférieures qui souhaitaient également utiliser ces emprunts afin de ne pas se sentir marginalisées au sein de la population.

Le deuxième phénomène de mimétisme linguistique observé aux Comores repose sur l'association de graphèmes provenant de deux langues différentes. C'est principalement à cause de cela que certains Comoriens, en particulier issus des classes inférieures, ne se rendent pas compte que les termes utilisés sont d'origine française. En effet, ces termes se sont infiltrés dans le système linguistique comorien, notamment au niveau de la conjugaison. Pour illustrer cela, prenons l'exemple de la phrase « *haviolewa* ». On peut constater que ce verbe conjugué à la voix passive est composé de graphèmes grammaticaux, tels que les affixes (*ha*, *wa*), et du radical « viole ». Il s'agit donc d'un emprunt français qui a adopté une forme morphologique étrangère et qui est camouflé par ces affixes. On peut qualifier cela de mimétisme morphologique, sachant que la morphologie constitue l'armature de la survie d'une langue.

En ce qui concerne la compréhension et la transmission de ces emprunts, cela ne pose pas de problème. Il est important de souligner que le fait qu'un Comorien puisse imiter un emprunt ou un groupe nominal étranger d'une langue étrangère ne signifie pas qu'il maîtrise cette langue. En effet, le nombre de personnes qui comprennent suffisamment bien les emprunts français est bien plus élevé que celui de ceux qui parlent couramment la langue source. Cela signifie donc que le fait de prononcer correctement un emprunt ne prouve pas nécessairement que l'on parle la langue source, mais simplement que l'on s'exprime factuellement dans cette langue.

III. Limites et conséquences du mimétisme linguistique

La compréhension du mimétisme linguistique repose sur la capacité de se fondre dans l'autre à travers les processus langagiers. Cela entraîne un changement linguistique au sein d'une société. Lorsque le mimétisme linguistique revêt une importance particulière, comme c'est le cas chez les Comoriens, la langue locale en subit des conséquences. Jacques Bronn souligne que le mimétisme pose un problème, car il détruit ce qu'il cherche à atteindre en tentant de le remplacer, sans qu'on ne comprenne comment cela se produit. Il compromet le consensus et dilue les valeurs de référence dans une sorte de bouillie. Cette citation met en évidence l'appauvrissement de la langue d'accueil causé par les emprunts, entraînant la disparition des

unités lexicales d'origine. Par conséquent, les coutumes et la culture s'éteignent progressivement.

Il est important de souligner que malgré sa capacité à infiltrer des emprunts dans une langue spécifique, le mimétisme linguistique présente des limites sur le plan sociolinguistique et culturel, en raison de plusieurs raisons, comme le souligne Jacques Bronn :

Je peux apprécier une musique tout en sachant très bien que je ne pourrai la reproduire moi-même, du fait de mon incompetence. Je peux aimer la cuisine servie dans un restaurant et me dire que je pourrais faire aussi bien. Je peux aller écouter une conférence et me dire que j'aurais été aussi bon que le conférencier et dans ce cas d'ailleurs je ne serai peut-être pas très bon public. Nos rapports sociaux s'articulent souvent sur la perception de quelque chose que nous savons ne pas pouvoir imiter ou dont nous ne pourrions fournir un équivalent. Telles sont les limites du mimétisme (*Ibid.*)

Aux Comores, le français tient une position prépondérante dans divers secteurs. Dans le cadre des activités culturelles, il est à noter l'utilisation fréquente de nombreux emprunts linguistiques, spécialement dans les chants. Toutefois, il faut souligner que certains d'entre eux présentent des difficultés au niveau de la prononciation pour les auditeurs. Par conséquent, leur intégration au sein du shiKomori, la langue régionale, se voit entravée. De plus, lorsqu'un emprunt présent dans une chanson est mal prononcé par l'auditeur, il peut sembler dépourvu de sens. Dans de tels cas, il devient difficile de trouver un équivalent approprié dans la langue d'accueil par le biais d'emprunts linguistiques.

Dans l'éventualité où le mimétisme linguistique parviendrait à intégrer un mot au sein d'une langue et que ce dernier ne subisse aucune évolution ou ne soit pas couramment utilisé par la population, il est fort probable qu'il se trouve rapidement voué à disparaître. De même, si le référent de cet emprunt se voit circonscrit au sein de la société en raison de préoccupations relatives à la préservation culturelle, il est également susceptible de succomber sous peu.

Il convient de mentionner qu'aux Comores, l'emprunt pornographique est présent, bien qu'il soit souvent abrégé en « porno ». Ce terme trouve un équivalent dans la langue locale par le biais d'un emprunt idiomatique, « *vidéo zahawazi* ». Cependant, il est important de souligner que tous les groupes sociaux ne l'utilisent pas. En effet, il est rare de trouver un individu n'ayant pas encore atteint un certain niveau de maturité qui emploie ce terme. De plus, prononcer ce terme au cours d'une conversation quelconque est considéré comme un acte contraire à la culture et même aux coutumes locales.

Quant aux emprunts difficiles à prononcer, cette situation est principalement observée chez les personnes âgées aux Comores. La majorité d'entre elles n'ayant pas fréquenté l'école française, elles ne sélectionnent que les emprunts qui leur semblent faciles à reproduire. Par conséquent, des emprunts tels que « quatorze » ou « œsophage », qui sont difficiles à prononcer, ne persistent pas dans les conversations de cette classe sociale. Au lieu de cela, ces personnes prononcent « *quatorozo* » et « *Mzofaji* ».

D'un point de vue esthétique et phonologique, la prononciation des emprunts tels quels ne suscite pas suffisamment l'intérêt de ces personnes âgées pour les intégrer dans leurs conversations. Ainsi, il est évident que le mimétisme linguistique présente des limites lorsqu'il s'agit d'intégrer un emprunt dans la langue d'accueil, surtout si celui-ci n'est pas couramment pratiqué.

Conclusion

Dans le cadre de la communication orale, il est impératif de souligner l'importance fondamentale des emprunts, qui sont omniprésents. En effet, toutes les formes d'interactions exigent l'utilisation de ces emprunts. Ce qui est particulièrement notable à leur égard réside dans leur capacité à modifier la langue comorienne, sans pour autant être répertoriés dans des ouvrages lexicographiques ou des manuels scientifiques dédiés à cette langue. Par conséquent, ils se sont imposés comme une nécessité vitale au sein de la société.

Chapitre V. Réalité des représentations scripturales des emprunts aux Comores

Dans le cadre de l'ouvrage *Cours de linguistique générale* (3^e éd.) de Ferdinand de Saussure, publié par Charles Bally et Albert, Payot à Paris en 1931, une mise en évidence du prestige de l'écriture est opérée. L'auteur souligne que les écrits sont fréquemment perçus comme des formes de communication plus formelles et officielles, utilisées dans des contextes où la parole est limitée ou absente :

Langue et écriture sont deux systèmes de signes distincts ; l'unique raison d'être du second est de représenter le premier ; l'objet linguistique n'est pas défini par la combinaison du mot écrit et du mot parlé ; ce dernier constitue à lui seul cet objet. Mais le mot écrit se mêle si intimement au mot parlé dont il est l'image, qu'il finit par usurper le rôle principal ; on en vient à donner autant et plus d'importance à la représentation du signe vocal qu'à ce signe lui-même. C'est comme si l'on croyait que pour connaître quelqu'un, il vaut mieux regarder sa photographie que son visage (p. 45).

L'analyse de cette citation vient éclairer notre investigation sur la réalité des emprunts au sein de la société comorienne. Dans le cadre de notre étude portant sur la description du shiKomori dans les chapitres deux et trois, une attention particulière a été accordée aux emprunts intégraux. Parmi ceux-ci, certains se distinguent par l'absence de modification morphologique et sémantique lors de leur intégration dans la langue comorienne. Il est toutefois indispensable de remarquer que le respect rigoureux de l'orthographe et de la morphologie du prêt dans la langue d'origine ne représente pas une assurance infaillible contre toute altération lors de sa lecture en langue comorienne. Cette démarche nous incite donc à observer attentivement les obstacles inhérents à son déchiffrement en comorien, relatifs aux signes graphiques de la langue source.

I. Opposition entre l'écriture et la lecture de l'emprunt

Lorsque l'on se penche sur la problématique de l'écriture en comorien, il est essentiel de procéder à la transcription de tous les emprunts en shiKomori, en accordant une attention particulière aux règles variées des métaplasmes et aux désinences spécifiques appliquées à chaque emprunt, tel qu'exposé dans le troisième chapitre de ce mémoire. Prenons, à titre illustratif, les exemples de *bokali* (signifiant « un bocal »), *barika* (signifiant « une barrique ») et autres. À ce stade, Saussure, dans la partie « Causes du désaccord entre la graphie et la prononciation » du même ouvrage dit :

... l'écriture voile la vue de la langue : elle n'est pas un vêtement, mais un travestissement, on le voit bien par l'orthographe du mot français oiseau, où pas un des sons du mot parlé (wazo) n'est représenté par son signe propre ; il ne reste rien de l'image de la langue. (p. 52)

Il est à noter que beaucoup d'opérations sur les transformations morphologiques à l'écrit et à l'oral s'effectuent dans la classe des verbes. Ce qui fait que lorsqu'un verbe emprunté intègre la classe 15 des verbes comoriens, il est conditionné à subir les mêmes variations que ceux-là. En effet, il est impératif de disposer des marques de conjugaison comoriennes appropriées, telles que les terminaisons variables, pour pouvoir conjuguer un verbe. Un exemple concret de cette règle est illustré par le verbe *usekuwa* « secouer ».

Cependant, il convient de souligner que la réalité ethno-textuelle aux Comores, à un certain moment, va à l'encontre de cette approche, car dans la pratique de l'écriture, il est courant de conserver l'orthographe originale de l'emprunt. L'image graphique finit par s'imposer aux dépens du son. C'est notamment le cas des mots « restaurant » ou « magasin ».

Mais il est fréquent que leur utilisation soit détachée de la forme parlée : il y a une dichotomie entre la langue écrite et la langue orale. Autrement dit, la langue écrite et la langue parlée sont distinctes sur le plan linguistique. Bien que l'alphabet soit utilisé pour la transcription écrite, il existe une divergence entre le contenu écrit et l'expression orale. À travers cette idée Pierre Achard, dans son ouvrage *La Sociologie du langage* (PUF, 1993), souligne que :

Liées au pouvoir et objectivantes, les écritures contribuent à créer le statut social de langue, mais leur usage est souvent éloigné de la parole. Qu'elles recourent à des langues différentes de celles que l'oral ordinaire utilise est un cas de répartition fonctionnelle. Cependant, l'écriture s'appuie sur une langue orale (langue reprenant son sens saussurien), et exerce une double activité d'analyse (segmentation) et de normalisation. La cohérence linguistique devient un objet social interne à la situation. L'écriture exhibe la langue en la matérialisant, l'articule explicitement, et la centre en la distinguant normativement des pratiques orales non contrôlées.

Mais la langue ainsi rendue visible n'est pas la langue parlée. Même dans le cas des écritures alphabétiques, ce qu'on écrit n'est pas ce qui est dit. (p. 32)

Les emprunts sont intrinsèquement associés à la structure linguistique du shiKomori, qu'ils soient exprimés oralement ou par écrit. En effet, lorsqu'ils sont prononcés, les emprunts subissent des transformations ou des extensions phonologiques, ce qui les éloigne de leurs formes originales. En d'autres termes, dans les affiches, les pancartes, les plaques, les panneaux, ainsi que dans certains travaux scientifiques, les emprunts sont généralement écrits en français standard, plutôt que dans leur forme prononcée. Il est rare de trouver un emprunt écrit de la même manière que sa prononciation. Prenons l'exemple des mots « boutique, police, station, bougie... etc. ». Les personnes ayant une connaissance basilectale du français peuvent écrire

l'emprunt tel qu'il est forgé dans la langue d'origine, car elles sont habituées à le voir ainsi. Cependant, elles ne le lisent pas de la même manière que ceux qui ont reçu une éducation formelle, elles le prononcent de la même manière que le font communément les locuteurs. Ainsi, la réalité des emprunts écrits ne reflète parfois pas la manière dont on les lit.

Dans d'autres circonstances, la lecture des emprunts peut également s'opérer au moyen d'une approche psychologique et d'une perception visuelle. Généralement, la mémoire ne lit pas le mot car elle le reconnaît. Ceci démontre que ledit mot est familier à la mémoire de l'individu. Cette situation pourrait potentiellement donner lieu à des cas de métoplasmes qui ne sont guère pris en considération. En d'autres termes, les informations relatives à la lecture des emprunts se transmettent directement au cerveau par le biais des lettres qui les composent et leur position respective, indépendamment des autres lettres. C'est justement dans cette perspective que Thierry Opillard, dans son article « La dégradation de Cambridge : même pas vrai ?⁵¹ », soutient que :

« Selon une étude de l'Université de Cambridge, l'ordre des lettres dans les mots n'a pas d'importance, la seule chose importante est que la première et la dernière soit à la bonne place. Le reste peut être dans un désordre total et vous pouvez toujours lire sans problème. C'est parce que le cerveau humain ne lit pas chaque lettre elle-même, mais le mot comme un tout. »

Le sens de ce message est :

« Selon une étude de l'Université de Cambridge, l'ordre des lettres dans les mots n'a pas d'importance, la seule chose importante est que la première et la dernière soit à la bonne place. Le reste peut être dans un désordre total et vous pouvez toujours lire sans problème. C'est parce que le cerveau humain ne lit pas chaque lettre elle-même, mais le mot comme un tout »

Le fonctionnement du cerveau humain lors de la lecture est véritablement fascinant. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il ne lit pas chaque lettre individuellement, mais plutôt le mot dans son ensemble en s'appuyant sur des repères qui définissent celui-ci. En fait, la définition d'un mot repose sur sa longueur, sa composition et l'ordre des lettres, qui contribuent à sa configuration visuelle distincte. Ces paramètres permettent de le reconnaître au premier coup d'œil, sans avoir besoin d'identifier chaque élément. Ce qui veut dire que pendant la lecture, les lettres des mots peuvent être mélangées dans n'importe quel ordre, du moment que la première et la dernière lettre de chaque mot sont à leur place, le cerveau est capable de deviner le mot sans difficulté. Cette capacité étonnante explique pourquoi nous sommes capables de lire des phrases où les lettres sont mélangées, comme dans les jeux de mots ou les messages codés. Ainsi, notre cerveau traite l'information de manière rapide et efficace,

51 *Les Actes de Lecture*, n° 102, juin 2008.

en s'appuyant sur des schémas et des modèles préexistants. Cette particularité cognitive nous permet de lire rapidement et de comprendre le sens des mots sans même nous en rendre compte. Cette découverte ouvre de nouvelles perspectives passionnantes dans les domaines de la linguistique et de la psychologie cognitive, et souligne l'importance de l'étude de notre capacité de lecture. Ce phénomène transgresse par ailleurs les règles établies pour la lecture des caractères propres à une unité lexicale d'origine comorienne.

Afin de fournir une explication plus approfondie, nous allons nous appuyer sur la morphologie des noms comoriens. Ces derniers ne respectent pas les règles de l'orthographe comorienne. Il est possible d'avoir un nom qui contient à la fois un digramme et un digraphe. C'est le cas du digramme « ou » qui se prononce [u] en notation phonétique internationale. Le nom du président de la République en est un exemple parfait : il se nomme Assoumani. Nous avons une succession de consonnes (ss) et une succession de voyelles (ou) qui ont le même son. On peut noter aussi le nom d'un quartier « Malouzini ». Le digramme « ou » constitue un seul son. Ces phénomènes s'opèrent aussi pour certains emprunts, c'est le cas pour « cinéma ». En shiKomori, nous avons constaté que la lettre « c » se prononce (tch) [tʃ], comme dans « match ». Jamais personne ne prononce « tchinema » [tʃinema], mais plutôt « sinema ». Selon que l'emprunt est lu en français, ou qu'il est simplement prononcé tel qu'il a été appris à l'oral, cela dépend également de l'habitude des Comoriens de voir ses caractères graphiques.

Il est important de se rappeler que ce chapitre repose sur la deuxième partie de notre *corpus*, qui traite des emprunts intégraux à l'écrit. Afin d'illustrer cette notion de manière adéquate, nous avons mené une enquête à Ngazidja « Grande Comore » dans différents domaines où l'on peut constater des emprunts intégraux français sur les affiches, les pancartes, les plaques des noms d'activités commerciales, de quartiers, d'instances et de rues.

Pour amorcer notre propos, nous aborderons les emprunts dans les activités commerciales quotidiennes. Dans la ville de Moroni, deux marchés d'importance historique se distinguent : « *Volovolo* » et « *Shindoni shambwani* ». Les panneaux signalant ces marchés portent l'inscription « marché », qui n'appartient évidemment pas au lexique comorien. Cet emprunt se prononce de la même manière qu'en français et possède la même signification. Paradoxalement, on constate que le graphème « che » est prononcé [ʃɛ] au lieu de [tʃɛ], alors que selon le système linguistique comorien, nous avons établi que le « c » se prononce [tʃ]. Cela signifie que ledit emprunt devrait se prononcer [martʃɛ]. On y reviendra avec plus de détails dans les sous-parties qui suivent.

D'autre part et en ce qui concerne la prononciation déviée, différant de la forme écrite des emprunts, dans un précédent passage, nous avons évoqué le fait que le terme emprunté « magasin » est articulé *magaza* en shiKomori. Toutefois, sur les panneaux, ce mot est orthographié de manière identique à son prôt morphologique, offrant ainsi deux prononciations distinctes : une personne érudite peut l'énoncer tel quel lorsqu'il apparaît sur un panneau, c'est-à-dire que l'emprunt est lu selon la langue française. D'autres individus se basent sur le contexte d'utilisation du terme et sur sa prononciation courante pour l'articuler comme « *magaza* ». Un exemple illustratif de cette pratique peut être observé dans les dénominations de certains magasins tels que « Centre magasin super A » et « Magasin du Carrefour⁵² ».



De plus, cette approche se retrouve également dans l'appellation de certains hôtels tels que « Hôtel La grillade », « Zara Hôtel » et « Hôtel Les arcades ». En ce qui concerne les restaurants, on peut noter des exemples connus tels que « LuLu Restaurant » et « NASSIB Restaurant ». Il est intéressant de souligner que le terme « restaurant » est prononcé de manière identique, contrairement à l'emprunt linguistique « hôtel » qui se prononce « *loteli* ».

Ces exemples font échos à des emprunts employés dans des activités administratives appartenant le plus souvent à l'État ou à des secteurs privés. C'est le cas des emprunts suivants :

- La poste se prononce « *laposto* »
- Hôpital El-Maarouf » se lit « *lapitali/lopitali* »
- L'aéroport international prince Saïd Ibrahim « *aeroporo* »
- Palais de justice de Moroni « *lajustisi* »
- Préfecture du centre « *prefektwiri* »
- Banque centrale des Comores et banque de développement « *bâki* »
- Douanes comoriennes « *laduani* »
- La mairie « *lameri* » (nde *lameri ya Moroni* « la mairie de Moroni »)
- Police nationale des Comores » ou policier « *pulisi* »

Pour les écoles, on lit toujours « *likoli* » (École privée de gymnase), (École Muigni Baraka) et (École privée Salam).



⁵²

https://www.tripadvisor.fr/LocationPhotoDirectLink-g480174-i454072623-Grande_Comore.html

Dans les faits, la lecture du texte n'implique pas une stricte adhésion à son contenu littéral, mais plutôt une référence à la dénomination généralement utilisée par le commun des individus. Toutefois, il est crucial de prendre conscience que dans le cadre de certaines recherches scientifiques, ces termes sont écrits en fonction de leur prononciation et en se conformant à la transcription du système linguistique shiKomori.

Contrairement à tout ce qui a été précédemment abordé, il est possible, dans certaines situations aux Comores, de rencontrer des emprunts de noms de lieux qui ne sont pas lus tel quel. En réalité, leur lecture se fait uniquement en langue comorienne. Lorsqu'ils sont prononcés, aucun indice ne permet de déceler leur origine linguistique. Un exemple frappant de cette particularité se retrouve dans les noms des ateliers et boutiques d'artisans à Moroni. Par exemple, les bijouteries se nomment « *shiwanda sha ufuwa dhahabu* » en comorien, littéralement traduit par « atelier de fabrication de l'or », tandis que les ateliers de menuiserie sont nommés « *shiwanda sha miri* », traduit littéralement par « atelier de reboisement des bois » et les ateliers de cordonneries sont appelés « *shiwanda sha ufuma nkwambwa* ». Cette particularité se retrouve également dans les noms des boutiques. Il est rare d'observer le terme « *duka* » sur les enseignes indiquant une boutique et son type. Au lieu de cela, on utilise simplement le terme « boutique » suivi du type de commerce. Par ailleurs, il est inhabituel de lire le mot « boutique » lui-même. Dès que l'on aperçoit les caractères qui le composent, on le lit en shiKomori ou on le traduit. De même, l'expression « ngami ho boutique » (je suis dans la boutique) est rarement utilisée, on préfère plutôt dire « ngami hodukani ».

D'autres sculptures se lisent avec l'intervention des prépositions comoriennes, exemple : « Stade omnisports de Malouzini », le mot est lu par la majorité des Comoriens de la manière suivante : « *nde stadi ya Malouzini* » littéralement traduit « le stade de Malouzini ».

II. Les emprunts lus conformément aux normes de la langue française

Certains emprunts rédigés en français demeurent invariables sur le plan phonologique. Afin de restreindre notre analyse aux emprunts prononcés conformément au système phonétique français, nous débuterons par les emprunts fréquemment utilisés dans la langue orale aux Comores. Le parlement des Comores, à l'Assemblée de l'union des Comores où se réunissent les députés, est communément appelé « Palais du peuple ». Cette expression est couramment employée par le peuple. De plus, l'orthographe du terme « palais » est correctement représentée, le digramme (ai) étant prononcé [e]. Par conséquent, il est évident que les emprunts ne se limitent pas à une utilisation orale et ne se résument pas à l'introduction

d'un mot étranger dans une langue. Cette pratique implique également l'adoption d'une nouvelle orthographe qui n'est pas liée à la langue comorienne.

Examinons ensuite le cas des noms de rues et de places. À cet égard, nous pouvons mentionner l'emprunt du syntagme nominal « Café du port ». Café du port est un vénérable établissement de consommation situé à Moroni. Il s'est distingué en tant que l'un des premiers établissements de restauration moderne du pays, à une époque où la culture culinaire locale était encore peu développée. Ouvert dans les années 70, dans le quartier Mrambwani à Moroni, il a connu



un succès considérable grâce à son ambiance de bar, attirant principalement les « Wazungu » (les Blancs), y compris les mercenaires, ainsi qu'une poignée de Comoriens. Bien que cet établissement ait fermé ses portes entre la fin des années 90 et le début des années 2000, son nom reste associé à cet endroit. Sur le panneau qui le présentait, on pouvait lire « Café du port » jusqu'à ce qu'il soit changé pour devenir un lieu d'accueil « Glaco », réputé comme l'un des meilleurs vendeurs de crème glacée de la capitale. D'autres illustrations où les emprunts morphologiques perdurent peuvent être mentionnées : « Gendarmerie nationale des Comores », communément désignée sous l'appellation de « jâdarmeri », « Lycée Saïd Mohamed Cheikh », « Comores hydrocarbures » et « Comores télécom ».

Il convient de revisiter le sujet des emprunts, qui jouent un rôle prépondérant dans les activités culturelles. Dans un premier temps, nous avons abordé les différentes façons dont les emprunts s'intègrent dans la pratique du shiKomori à travers les activités culturelles, sans toutefois mettre en évidence les lieux où ces activités se déroulent.

Auparavant, les établissements culturels étaient fréquemment désignés sous le terme « *kilabu* ». Actuellement, cette terminologie tend à disparaître du langage parlé des Comoriens. Avant d'exposer les raisons de ce phénomène, il est important de souligner qu'aucun panneau signalant un « *kilabu* » n'est rédigé en shiKomori. En réalité, il existe encore de nombreux « *kilabu* » aux Comores. Cependant, les panneaux indiquant certains d'entre eux sont rédigés en français. De manière générale, on utilise l'emprunt « foyer » suivie de la spécificité de l'établissement. En d'autres termes, au lieu de « *kilabu* », on emploie le terme « foyer ».

Par conséquent, il est rare d'entendre les individus utiliser l'unité lexicale d'origine comorienne pour désigner ces lieux d'activités culturelles, ce jusqu'en 2023. On préfère

simplement parler de « foyer ». En somme, avec l'évolution des emprunts linguistiques, certains « *bangwe* » sont désignés sous le terme « foyer ».

Prenons l'exemple du « Foyer des femmes de Moroni » pour illustrer cette situation. Ce foyer a été créé dans le but explicite de promouvoir l'inclusion des femmes dans la sphère publique. Ses objectifs multiples comprennent le développement socioculturel ainsi que la promotion du dialogue entre les sexes. À Ngazidja, il est communément reconnu que ce foyer de femmes joue un rôle essentiel. Les individus qui ne savent pas à quoi ressemblent les mots qui expriment ce foyer à l'écrit sont conscients de son existence, car le terme est devenu courant dans les conversations quotidiennes. Quant à ceux qui savent lire, ils sont familiers avec le terme foyer à la fois en le lisant et en le voyant intégré dans le langage courant.

Un exemple similaire peut être observé avec le « Foyer Awlad El Komor », établi dans le quartier de Hadudja à Moroni. Ce foyer s'affirme comme étant l'un des précurseurs dans la promotion de la scène musicale du Twarab aux Comores. Cette forme musicale, qui a vu le jour dans les années 60 suite au retour massif des Comoriens de Zanzibar et de Tanzanie, jouit d'une popularité incontestable à travers l'ensemble de l'archipel. Le foyer offre un espace de rencontre et de formation pour les artistes locaux, tout en remplissant la fonction de lieu de divertissement pour le public comorien. Par le biais de ses activités, il contribue à la valorisation de la culture comorienne et à l'appréciation du Twarab en tant qu'élément central du patrimoine musical des Comores. Dans le cadre de l'étude linguistique du comorien, il est à noter que l'usage de l'expression « Je vais au *kilabu* Awlad El Komor » est peu répandu dans le discours quotidien des locuteurs comoriens. Néanmoins, il existe une alternative fréquemment employée, à savoir « aller au Foyer Awlad El Komor ». Cette substitution suggère que le terme « *kilabu* » n'a pas d'équivalent direct en shiKomori et est donc emprunté à la langue française sous la forme du mot « foyer ». De plus, il convient de mentionner qu'un panneau indiquant « Foyer Awlad El Komor » est visible devant ledit foyer.

Avant d'entreprendre la phase suivante, une étape préliminaire consistera en la création d'un schéma récapitulatif qui permettra de répertorier les termes empruntés présentant une orthographe similaire à celle de la langue française. Cependant, il convient de noter que certains de ces termes ne sont pas prononcés de la même manière.

Tableau des emprunts⁵³

Emprunt à l'écrit	Emprunt à l'oral
Trésorerie générale des Comores	Ndo trezori
Port de Moroni	Ndo poro
La poste [des] Comores	laposto
École privée Salam	Likoli ya prive
Cordonnerie Goda II	shiwanda sha ufuma nkambwa
Comores câbles	Komor kabl
Pharmacie de l'archipel	Ndo hofarmasi
Sawaprix	Sawapri
Boulangerie pâtisserie	Ndo hobulâje
Restaurant de Cibél	Restorâ
Mairie de Moroni	Nde lameri
Ministère de l'Éducation nationale	Ministère de l'Éducation nationale
Cour constitutionnelle	Ndo kuru
Ecole Mouinat	Likoli
Clinique Mogni S.Sambaouma	Kliniki
Urango assurance	Ajâsi (agence d'assurance)
Laboratoire national des travaux publics du bâtiment	Ndo vo travo
Maison du livre	Maison du livre
École privée Charlemagne, Moroni Oasis	Likoli prive
ONICOR (Office national d'importation et de commercialisation du riz)	Onikori
MS - Infirmière kinésithérapeute	Kine [kinε]
Société Nationale des Postes et Services Financiers (S.N.P.S.F)	S.N.P.S.F
Comores aviation internationale Sarl	Ajansi ya aviô
(CNDRS) Centre national de Documentation et de Recherche scientifique	Ndo hosenderesi
Douanes comoriennes	Laduani
COMACO (Compagnie de Manutention des Comores)	Komako
MECK (Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komori)	Ndo meki
EGT (entreprise générale de terrassement), un nom d'une entreprise et en même temps un nom d'un quartier.	Ejeté
PAM (Programme alimentaire mondial), nom d'une société et en même temps un nom d'un quartier.	Pamu
Station Bonzami (station d'essence)	Station Bonzami
Voici quelques noms de quartiers de Moroni : Coulée, Oasis, Château, Cable de lion, Ambassadeur, Philips, San fil, Cap 2000, Carreaux cassés, Maison blanche, Garage Mrikaou, Club des amis, Rive gauche...	Kule, wazisi, shato, kable de liô, âbasaderi, filipsi, sâfili, kap demili, karok ase, mezô blâshi, garaji Mrikau, kleub dezami, riv goshi
Préfecture de Dimani	Ndo prefektwiri ya Dimani
Mairie de Moroni	Lameri
Union	Union

(BFC) Banque fédérale de commerce	BFC
Force comorienne de Défense (FCD)	FCD

III. Les emprunts dans les travaux scientifiques

La manière dont les emprunts sont intégrés dans une langue par le biais de travaux scientifiques est un sujet qui suscite un vif intérêt parmi les linguistes. Il convient de déterminer si ces emprunts sont présentés de manière intégrale, en conservant leurs caractéristiques morphologiques et phonologiques propres à la langue d'origine, ou si les linguistes se basent sur la prononciation de la langue d'accueil pour les transcrire avant de les attester dans leurs travaux et dans la langue cible. Il reste encore à déterminer si la lecture de ces emprunts lexicaux dans les travaux scientifiques se rapproche de celle effectuée dans la langue d'origine, ou s'il y a une altération. Après des recherches approfondies et une analyse minutieuse portant sur divers emprunts utilisés à titre illustratif dans des travaux scientifiques ainsi que des dictionnaires, il a été constaté que certains d'entre eux sont rédigés en conformité avec la norme de la langue française.

Dans sa thèse précédemment mentionnée, Djohar utilise l'emprunt « bougi(e) » comme exemple. Dans un tableau de lexique à la page 80, il l'écrit sans aucune modification morphologique. À l'oral, ce terme est prononcé de la même manière qu'en français. Le digramme [ou] ne se prononce pas [oy] mais [u]. Un autre exemple est le groupe nominal « La poste ». Il est écrit en français, mais sa prononciation diffère complètement de cette forme d'écriture. Si nous nous contentons de transcrire la façon dont les Comoriens le prononcent, alors l'emprunt serait transcrit comme suit : « laposto ». Cela démontre que certains mots français conservent leur forme morphologique de base lorsqu'ils sont utilisés dans l'écriture du shiKomori. Nous pouvons également noter d'autres exemples tels que : radio, moto, domino.

Dans les dictionnaires français-comoriens, les emprunts sont intégrés en utilisant le processus de transcription du système de la langue comorienne. Cette procédure entraîne parfois une divergence morphologique et phonologique entre la forme comorienne et la forme française. Ainsi, il convient de s'interroger sur la reconnaissance de cette forme d'emprunt par tous les locuteurs, étant donné que les emprunts sont généralement écrits dans leur forme originale sur les affiches, les plaques, les noms de lieux et même les appellations des objets. Par conséquent, lorsqu'un citoyen comorien est invité à écrire un emprunt proposé, il utilisera généralement la forme standard française, en négligeant la transcription comorienne utilisée dans le dictionnaire. Il est donc essentiel de tenir compte de la différence entre les dictionnaires

français-comoriens et la réalité sur le terrain en ce qui concerne les emprunts. Pour illustrer cet aspect, examinons certains emprunts tirés du dictionnaire en ligne du shiKomori, élaboré par l'ORELC (Outils et ressources pour l'exploitation de la langue comorienne⁵⁴). Prenons par exemple les emprunts « banque » et « hôpital ». À l'oral, aux Comores, ces mots se prononcent respectivement *bâki* et *lapitali/lopitali*, et c'est ainsi qu'ils sont retranscrits dans le dictionnaire de l'ORELC. Cependant, ils ne sont pas corroborés ou justifiés par les noms des banques (comme la Banque centrale des Comores) ou des hôpitaux (comme l'Hôpital El-Maarouf) aux Comores.

Ce phénomène peut également être observé dans l'ouvrage de Michel Lafon précédemment mentionné. En effet, les emprunts « garage » (*garaji*) et « gaz » (*gazi*) y sont présents. La raison pour laquelle ces mots sont répertoriés dans son ouvrage est qu'ils existent dans la langue des autochtones. Aux Comores, on trouve une société appelée « Hydro-gaz », mais pas « *hydro-gazi* ». À l'oral cependant, le mot « gaz » y est prononcé « *gazi* ». De plus, on trouve également les noms « Momo Garage » et « Garage Oisis ». Dans le premier exemple, « Momo » serait le nom du responsable du garage, tandis que dans le deuxième exemple, « Oisis » [wazis] est le nom d'un quartier de Moroni. Le digramme « oi » est prononcé comme un seul son. Si l'on souhaite respecter la transcription du système de langue comorienne, « Oisis » devrait être lu et écrit [Wazis]. D'après les données recueillies lors de nos enquêtes, il a été observé que le mot « Oasis » a subi une évolution orthographique en français, donnant ainsi naissance à « Oisis ». Cette transformation est le résultat de l'influence de la langue parlée sur la langue écrite. En effet, au fil du temps, la prononciation du mot « Oasis » a été modifiée, ce qui a engendré une adaptation de son écriture. Ainsi, le terme « Oasis » a graduellement été transformé en « Oisis » dans la langue écrite. Cette évolution linguistique témoigne de la dynamique de la langue française et de sa capacité à s'ajuster aux changements et aux évolutions de la société comorienne.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'emprunt du terme "garage", les caractères utilisés sur le panneau indiquant ledit établissement sont principalement issus de la langue française. Toutefois, dans le shiKomori, les graphèmes qui composent ce mot ne sont pas articulés de la même façon qu'en français et sa transcription phonétique suit fidèlement sa prononciation originale. Le paradoxe de l'utilisation de termes préalablement mis en évidence réside dans cet acte d'emprunter. En effet, les écrits à destination du grand public respectent les conventions

⁵⁴

<https://orelc.ac/academy/Searches/>

orthographiques françaises pour ces emprunts, tandis que les travaux de recherche scientifique les transcrivent de manière distincte.

IV. Les emprunts dans les tâches administratives

De nombreux Comoriens ne portent guère attention à l'orthographe des emprunts français dont ils usent. Seuls les individus ayant fréquenté l'école parviennent à les retranscrire correctement en français, tandis que d'autres sont persuadés que leurs formes morpho-phonologiques sont d'origine comorienne. Prenons pour illustration le terme « convocation ». Même au sein des petits hameaux isolés de Ngazidja, les résidents le prononcent « convocation » et non point « tchôvotchation ». Leur capacité à consigner de manière précise s'explique par leur familiarité avec la morphologie telle qu'elle est présentée dans les documents officiels. En effet, sur ces supports, le terme « convocation » n'est pas transcrit en respectant rigoureusement les règles phonétiques et morphologiques propres aux mots dérivés du comorien originel, tel que « kôvokatiô ».

De fait, la signification du terme « convocation » est largement familière à la plupart des Comoriens, en tant que rencontre avec les autorités policières ou militaires. Toutefois, il est essentiel de noter que cet emprunt linguistique a son équivalent en shiNgazidja, à savoir « mrari ». Néanmoins, il est primordial de souligner que ce dernier n'a jamais été utilisé en tant que titre d'une assignation en remplacement du terme « convocation ». Cette observation est également applicable aux termes « invitation » et « certificat ».

L'emprunt de la morphologie scripturale d'une unité lexicale française est communément employé afin de désigner les diplômes nationaux aux Comores. Dans ce pays, il existe trois examens nationaux : le concours d'entrée en classe de sixième, communément appelé « Nde siziemu », puis le brevet d'études du premier cycle, connu principalement sous le sigle (BEPC), et enfin le baccalauréat, appelé « baki ». Avant de les détailler, il est important de souligner que la majorité des Comoriens prononcent « diplôme » comme « diplomu ». Sur les certificats, ces différents diplômes nationaux sont correctement rédigés selon les normes de la langue française. Ils n'ont jamais été transcrits en shiKomori, ce qui aurait entraîné une variation phonologique différente de celle du français. À titre d'information, l'adjectif « bachelier » est devenu commun en shiKomori seulement à partir des années 2000, et il est écrit exclusivement en français, tout comme le mot « université ».

V. Les acronymes et sigles des sociétés aux noms

Nous devons savoir que lorsqu'on écrit quelque chose dans une autre langue, on pratique également de l'emprunt. Si le pays dans lequel on écrit cette chose ne dispose pas de caractère pour écrire, il fait alors appel à d'autres caractères d'une autre langue, le plus souvent on se sert des caractères d'une langue d'un pays avec qui on s'entretient, on dispose de relations sociolinguistique, politique, commerciale, etc. En fait, la langue orale du pays s'oppose à la langue utilisée pour écrire. Selon Pierre Achard, dont nous avons évoqué l'ouvrage ci-dessus :

L'écrit joue un rôle dans la répartition fonctionnelle des situations modernes. Ainsi, le luxembourgeois, langue du dialogue et de la parole s'oppose aux deux langues de l'écrit, français et allemand. J. Goody (1979) a consacré un vigoureux essai à la spécificité fonctionnelle et discursive de l'écrit. Il y note combien il est fréquent, et ceci depuis les origines de l'écriture, que la langue écrite soit différente de la langue parlée : Akkadiens écrivant en babylonien, Syriaques écrivant en akkadien, Européens écrivant en latin avant d'élaborer leurs langues écrites sur le modèle du latin et du grec, etc. (p. 30-31)

Dans cette citation, la prise de conscience s'impose quant à la prédominance de l'usage du français par les Comoriens, tandis que l'usage de l'arabe demeure limité. Cette observation met en lumière l'influence prépondérante de la langue à partir de laquelle les caractères sont empruntés aux activités quotidiennes du pays, révélant ainsi une autre facette du plurilinguisme. Pierre Achard vient renforcer cette idée en affirmant :

Le caractère normal du plurilinguisme trouve ici une confirmation. Dans la mesure où les différences de langues ne sont socialement que des différences de langage (d'où la répartition fonctionnelle, puisque les différences linguistiques participent à l'organisation discursive), il n'y a rien de surprenant à ce qu'un secteur d'activité langagière comme l'écriture puisse se mener dans une langue spécifique.

Par contre, l'écriture n'est pas sans effets sociaux et linguistiques sur les variétés qu'elle sélectionne.

Il faut éviter certaines tentations anachroniques :

- toute écriture n'est pas alphabétique. L'écriture alphabétique apparaît en Grèce autour du VIII^e siècle avant J.-C., et si elle s'est largement diffusée, l'arabe ou l'hébreu ont des écritures plus consonantiques qu'alphabétiques, les langues indiennes sont pour la plupart notées par des signes syllabiques (devanagari). La Chine utilise des « idéogrammes », terme impropre et souvent critiqué (Alleton, 1984) ;

- il faut distinguer écriture et imprimerie. Jusqu'à celle-ci, l'écriture est une activité de spécialiste ;

- l'écriture a eu pour l'essentiel des usages spécifiques. Les documents les plus nombreux en écritures cunéiformes sont des listes comptables ou diverses statistiques. L'écriture est une activité ésotérique dans la plupart des circonstances historiques, et toujours liée à des sociétés possédant un embryon de pouvoir d'État. L'usage exotérique de l'écriture, pour l'affichage de lois qui peuvent être connues de tous, apparaît en Grèce. (*ibid.*)

À travers cette perspective axée sur la distinction entre la langue orale et la langue écrite, il est possible de mettre en évidence la manière dont les noms des sociétés sont présentés par le biais d'acronymes ou de sigles aux Comores. Les sociétés dont les noms sont affichés sur des panneaux ne sont pas exemptes de la contribution linguistique de la communauté comorienne

en ce qui concerne les emprunts. Un grand nombre de sociétés aux Comores ne portent que des noms en français, également écrits en français pour le public. Un exemple en est la « Société comorienne de production des matériaux et de construction (SCPMC) ».

Ces sociétés sont bien connues de la population grâce à leurs acronymes ou sigles. Parfois, certains Comoriens, comme nous l'avons déjà mentionné, ne connaissent pas la signification de ces acronymes ou sigles, mais ils leur attribuent d'autres significations dérivées de leur sens initial. C'est également le cas pour les localités qui portent des noms issus d'acronymes, de sigles ou des noms des sociétés qui y sont présentes. À Moroni, on peut prendre l'exemple de l'EGT et de la SONELEC.

EGT, abréviation de l'Entreprise générale de terrassement, occupe une position prépondérante au sein de la société comorienne. En effet, lorsqu'il est fait référence à EGT chez les Comoriens, c'est non pas seulement à ladite entreprise qu'ils font allusion, mais également au quartier où celle-ci s'enracine. Le nom EGT s'imprègne avec tant de force dans la culture locale que les autochtones emploient son acronyme afin d'évoquer ledit quartier. Parvenus à destination, ils tombent rapidement sur le panneau fièrement dressé par l'entreprise arborant majestueusement les lettres EGT imprimées en caractères imposants. Ainsi, dorénavant et pour toujours, cette entreprise se voit érigée comme un symbole incontestable du quotidien des Comoriens et son appellation demeure indissociable du quartier où elle a établi ses fondations solides.

Le cas de SONELEC (Société Nationale de l'électricité des Comores) diffère : la société d'eau et d'électricité à Moroni, dans les années 90, s'intitulait EDC, et nous ignorons sa signification. Ce sigle est remplacé par l'acronyme comorien Mamwe (Madji na mwendje, « Eau et électricité ») au cours des années 2000. Nous pouvons affirmer que c'est la seule entreprise comorienne, à cette époque, qui avait un acronyme en langue comorienne. Toutefois, depuis les années 2016, Mamwe a été supplanté par un sigle français désigné sous le nom de SONELEC pour désigner la même société. Ainsi donc, on a voulu exprimer l'idée selon laquelle ces acronymes dérivés de lexèmes français constituent des emprunts qui enrichissent le shiKomori pendant une période spécifique. Certains sont lus en français, tandis que d'autres sont orthographiés en français mais lus en comorien.

Dans le but de recourir aux acronymes issus d'expressions françaises afin d'évoquer une localité ou une société à une époque précise, permettez que nous jetions un regard sur le cas de GTE. Il s'agit d'un centre hospitalier implanté à l'entrée de la région de Washili, située au sein du territoire central-oriental de Ngazidja. Lors de la construction de la route qui entoure la

région de Washili durant l'époque coloniale, la société nommée « Grands travaux de l'Est », chargée de sa conception, avait transformé l'entrée de ladite région en un véritable entrepôt dans lequel elle déposait tout le matériel nécessaire à la réalisation du projet routier. La communauté locale de Washili éprouvait des difficultés à prononcer ou à lire « Grands travaux de l'Est ». Elle décida donc d'utiliser plutôt l'appellation abrégée GTE car cette dernière était plus aisée à articuler. À la suite de l'indépendance et durant les années 80, une Organisation internationale islamique de secours (IIRO), ayant son siège principal à Jeddah en Arabie saoudite, bâtit un centre hospitalier au cœur même du périmètre GTE. Cet hôpital devint alors connu sous le sigle GTE. Et jusqu'à ce jour, tant les habitants locaux que ceux des régions environnantes désignent encore cette localité ainsi que cet hôpital par le nom GTE.

Pour conclure sur le développement de la langue à travers les emprunts liés aux lieux géographiques, nous aborderons maintenant la notion de « Mutuelle ». Il s'agit du nom d'une société appartenant à des expatriés qui résidaient dans la zone littorale Est de Ngazidja, située entre les villages de Chomoni et Hassendje. Cette entreprise était spécialisée dans la vente de coprah. Les habitants locaux ont appris le nom de cette société grâce à un panneau indiquant son existence, rédigé selon les normes du français. Au fil des années et au gré des différentes générations, la région côtière où ces rapatriés se sont installés a été appelée *Mutuelle*. Depuis lors, ce terme a intégré le lexique comorien. La seule problématique concerne l'évolution phonologique qu'a subi cet emprunt au fil du temps : il est désormais prononcé « Mitieli » à l'oral. Cette transformation phonologique et morphologique n'est pas anodine au moment où on comprend que tout change avec le temps. C'est dans cette perspective que Saussure, dans le même ouvrage déjà cité, disait que la détermination de la prononciation d'un mot est essentiellement tributaire de son histoire plutôt que de son orthographe. À un moment donné, la forme d'un mot représente une étape figée dans son évolution, régie par des lois précises. Chaque étape de cette évolution peut être influencée par celle qui la précède. Ce qui mérite d'être pris en considération, et souvent négligé, c'est l'ascendance étymologique du mot (*Ibid.*, p. 53)

VI. Apprentissage subconscient des emprunts par des activités événementielles

Si l'on peut élargir la définition d'emprunt, cela signifie intégrer un terme nouveau dans une autre langue et l'utiliser. On constatera ainsi que certains emprunts sont appris subconsciemment par le biais des activités événementielles. Il est primordial de se rappeler que ce type d'acquisition subconsciente est un processus complexe, par lequel les individus

absorbent et intègrent naturellement des éléments d'une autre culture ou d'une autre langue lors de leur participation à de telles activités. Ce type d'apprentissage se déroule souvent de manière inconsciente, sans que les individus en aient réellement conscience. Les emprunts linguistiques peuvent prendre diverses formes, telles que l'adoption de mots étrangers, de phrases ou d'expressions, ainsi que l'adaptation de pratiques culturelles. Les activités événementielles, qu'elles soient de nature sportive, culturelle ou sociale, fournissent un cadre propice à l'acquisition subconsciente des emprunts, car elles favorisent l'interaction entre des individus issus de différentes cultures et langues. Par exemple, lors d'un festival international, les participants peuvent être exposés à des langues étrangères, à des coutumes différentes et à des pratiques culturelles variées.

Aux Comores, cela est particulièrement mis en valeur grâce au caractère scriptural exposé aux regards de chacun. Autrement dit, il arrive parfois que pour réaliser ces événements, certaines personnes préfèrent utiliser des banderoles ou des pancartes et même des affiches en grands caractères, lesquelles ne manquent pas d'attirer l'attention des lecteurs, notamment ceux capables de déchiffrer un mot inconnu. Ce cas se présente davantage lorsqu'il s'agit d'une publicité. Avant de développer cette idée plus en détail, nous allons montrer comment les affiches d'événements rédigées en français contribuent au processus d'intégration des mots français empruntés dans le shiKomori. Évoquons donc les banderoles exhibées lors des rassemblements : au lieu de formuler leurs revendications en utilisant la langue shiKomori sur les banderoles lors des manifestations dans les espaces publics, les participants optent pour des mots français afin de transmettre leurs émotions. Cette pratique suggère que de nombreux individus sont en mesure de lire les mots rédigés en français, tandis que d'autres se fient à leur interprétation du sens de ces mots employés. De plus, certains considèrent que ces éléments lexicaux eux-mêmes sont dérivés de la langue comorienne. Effectivement, lors de chaque manifestation, il est systématiquement observé que des slogans rédigés en français sont présents sur les pancartes ou les banderoles lorsque les manifestants se trouvent face à l'armée. Parfois, on peut trouver des termes tels que « non à la dictature d'Azali⁵⁵ » sur ces pancartes. L'emprunt de « dictature » s'est installé dans les foyers et a acquis une compréhension générale lors du règne récent du président Azali Assoumani. Ainsi, il est à souligner qu'à notre époque actuelle, aucune expression en provenance des Comores n'a prétention d'être un substitut au susdit concept.

55 <https://www.voafrique.com/a/aux-comores-le-pouvoir-disperse-des-manifestants-qui-hurlent-%C3%A0-la-fraude-%C3%A9lectorale/4847379.html>

En l'année 2016, lors de la première protestation suscitée par le gouvernement du président Azali – qui avait donné sa parole quant à l'offre d'opportunités professionnelles pour les jeunes, mais sans y donner suite –, on pouvait apercevoir des manifestants arborant avec fierté des pancartes portant l'injonction formelle « un jeune, un emploi ». Curieusement, ce slogan était rédigé en langue française plutôt qu'en shiKomori et il était aisément compris par tous.

Les explications fournies pour ces deux exemples précédents s'appliquent également lorsqu'il s'agit de démontrer la façon dont l'emprunt « concert » a été adopté dans la langue comorienne par le biais des publicités. Cela est attesté par l'utilisation de ce terme en caractères gras sur les affiches. Et l'affiche du concert de Maalesh, artiste comorien très renommé dans l'océan Indien, qui eut lieu le 12 janvier 2013 à l'Alliance franco-comorienne est une illustration exemplaire de cette situation.

Conclusion

La langue parlée et la langue écrite se distinguent dans le sens où la première peut subir des altérations phonologiques tandis que la seconde peut rester indemne sur le plan morphologique. On pourra constater que les Comoriens qui assimilent des emprunts français par le biais de leur perception visuelle remarquent parfois que les formes écrites de ces emprunts s'écartent de leur réalité orale. Par moments, on peut observer que la prononciation d'un emprunt correspond à son orthographe en français, soit parce qu'il n'existe peut-être pas d'équivalent en shiKomori, soit parce que la forme retranscrite dans les dictionnaires français-comoriens n'est pas admise par l'ensemble du peuple comorien.

Toutefois, il convient de constater que ce souci ne concerne peut-être pas l'ensemble des strates de la population comorienne. En effet, si l'emprunt se trouve écrit convenablement selon la morphologie de la langue d'origine, c'est parce que ceux qui en sont les auteurs savent lire, écrire et maîtriser ladite langue. Ils n'ont point eu recours aux dictionnaires franco-comoriens avant de recourir à la forme écrite française de cet emprunt pour véhiculer leur message par le biais d'affiches ou autres supports accessibles à tous les Comoriens.

Chapitre VI. Richesse ou menace de la langue comorienne par les emprunts français

La problématique de l'opulence ou de la menace inhérente aux emprunts français pour la langue comorienne est un sujet ardu et controversé. D'une part, certains soutiennent que l'incorporation de termes français dans le lexique comorien peut accroître sa richesse et favoriser une meilleure communication avec les locuteurs francophones. Ces emprunts peuvent également refléter l'influence culturelle et historique de la France aux Comores. Cependant, d'autres considèrent ces emprunts comme une menace pour la conservation de l'identité et de la spécificité linguistique de la langue comorienne, car ils pourraient engendrer une déperdition graduelle de ses caractéristiques propres. Certains redoutent également que l'usage excessif de mots français ne favorise l'assimilation linguistique des Comoriens au sein de la francophonie et de leur langue maternelle. C'est pourquoi, le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS) situé aux Comores et le laboratoire de linguistique dirigés par docteur Abdou Djohar défendent la langue comorienne et la mettent en concurrence face aux emprunts français. Et dans l'optique de l'examen de la dialectique entre la perception de la menace et la valorisation de la richesse linguistique comorienne à travers l'incorporation de mots empruntés au lexique français, il est primordial de se référer au *corpus* qui a servi de base à cette étude, afin d'évaluer l'évolution graduelle de ces emprunts dans la langue comorienne.

I. Constitution d'un *corpus* et d'un recueil de données

Afin de constituer le *corpus* de ce mémoire, nous avons privilégié une analyse approfondie de la réalité linguistique quotidienne des Comores, une réalité qui se fonde principalement sur l'usage oral et, de manière marginale, sur l'usage écrit. La plupart des unités lexicales utilisées dans les exemples précédents sont issues des interactions orales entre la population locale, qu'il s'agisse de discours, d'entretiens ou d'autres formes de communication. En d'autres termes, les échantillons recueillis et qui composent ce *corpus* proviennent non seulement de discours oraux immortalisés grâce à des vidéos archivées provenant de réseaux sociaux, d'Internet, de YouTube et d'autres types de médias, mais également de conversations que nous avons eues avec des individus de divers niveaux d'éducation et d'âge, sans qu'ils soient conscients de l'enregistrement de nos échanges.

Ce *corpus* pourrait également être constitué à partir de l'étude approfondie des emprunts à l'écrit – tant au niveau morphologique que phonologique –, afin d'analyser les similitudes et les

disparités entre la lecture et l'écriture qui en découlent, comme cela a été démontré dans le chapitre précédent. Toutefois, nous n'allons pas nous y attarder outre mesure. Car la prédominance de la langue française dans les échanges écrits comoriens, tels que les journaux, les ouvrages scientifiques et les œuvres littéraires, engendre certaines difficultés pour identifier les emprunts lexicaux au français. Cette situation limite également la représentativité des différentes classes sociales comoriennes, qui utilisent ces emprunts dans des domaines spécifiques. Si l'on souhaitait insister exclusivement et vigoureusement sur les emprunts à la forme écrite, alors les individus qui n'auraient pas bénéficié d'une éducation formelle et qui useraient de certaines expressions lexicales françaises ne seraient point pris en considération. Cependant, l'un des buts inhérents à cette étude est de scruter avec acuité le développement des influences lexicales au fil du temps et au sein des différentes strates socio-culturelles. Ainsi donc, un total de 850 emprunts a été dénombré, mais tous ne seront pas présentés ici. Nous nous focaliserons uniquement sur quelques prêts linguistiques minutieusement sélectionnés pour leur structure intrinsèque et leur pertinence dans une perspective sociale.

Ainsi, ce *corpus* se concentre sur la classification des emprunts linguistiques en fonction des strates sociales et temporelles, de leur domaine d'appartenance et de leur catégorie grammaticale.

a. Classement des emprunts selon l'âge, le sexe et le niveau d'instruction en fonction des ères

Les premiers emprunts lexicaux collectés ont été utilisés par des individus appartenant à des cohortes variées en termes d'âge et de genre, âgés de 30 à 60 ans. On peut classer ces individus en trois groupes distincts : ceux qui n'ont pas bénéficié d'une éducation formelle, mais qui ont tout de même acquis quelques mots par le biais de conversations quotidiennes ; ceux qui ont fréquenté l'école mais qui ont un niveau d'éducation relativement bas, n'ayant même pas achevé la quatrième année du collège ; et enfin, ceux qui sont éduqués et exercent des professions enviables. C'est pourquoi, il arrive parfois que certains emprunts soient conservés de manière intacte. De plus, il est pertinent de souligner que les termes dont la signification n'est pas consignée en français sont ceux qui subissent peu de transformations phonologiques et ceux qui possèdent une morphologie exposée de manière similaire à celle du français.

❖ Période entre le colonialisme et 1994

Anteni (antenne), aviô (avion), bali (balle / bal), bandit, bateri (batterie), bekani (becanne), beni (benne), beto (béton), bi (but), bibiro (biberon), bido (bidon), bile (bleu), biskuti (biscuit),

bouton, broshi (brosse), bougi(e), bulu (pétanque), burike (brique), bwati (boite), damâ (damier), dara (drap), dipe (du pain), dokera (docker), dominos, fami (famille), fera (fer à repasser), fili (fil), filimu (film), firigo (frigo), fulperi (friperie), furiapa (fruit à pain), gardiye (gardien), goudron, gurueti (brouette), jipo (jupe), jus, kabini (cabine), kamera (camera), kamiyo (camion), karata (carte), karine (carnet), karito (carton), karoti (carotte), kaseti (cassette), kiessi (caisse), kilo, kiloti (culotte), kiriki (crique), kofro (coffre), koli (colis/colle), kontineri (container), kuroshe (crochet), kushu (couche pour bébé), lakinini (quinine), lamu (lame), lapeli (la pelle), lapompi (la pompe), latabu (la table), lateti (impôt par tête), lavani (la vanille), lera (l'heure), litchi, litiri (litre), luzi (l'usine), magaza (magasin), maleti (malette), manyoto (magnétoscope), mashini (machine), mdai (médaille), mera (maire), militera (militaire), mnara (minaret), moteri (moteur), moto, mshe(monsieur), mshuwara (mouchoir), mustakera (moustiquaire), mustashi (moustache), néon, pake (paquet), pano, paraboliki (parabolique), parava (paravent), pasima (pansement), patiro (patron), peinya (peigne), piano, pirizo (prison), plaji (plage), postera (poster), postishi (postiche), pulafo (plafond), pumadi (pommade), pumlitera (pomme de terre), pupe (poupée), pwapwai (papaye), radio, rido (rideau), roli (rôle), roulement, sankude (sankondry), sardini (sardine), sarvisi (vêtement pour mettre au travail), sashe (sachet), sharibo (charbon), shef debandi (chef des bandits), shefu (chef), shigomu (chewing-gum), shingereza (l'anglais), shofera (chauffeur), shovuro (chevron), sio (seau), sipori (sport), sitoma (estomac), someyi (sommier), soroda (soldat), sukari (sucre), taxi, tamanti (tomate), telefoni (téléphone), tenu (uniforme que les joueurs de foot portent), tera (terrain) , tirmosi (thermos), Trou de prophète (plage), turbinali (tribunal), turbini (tribune), upera (opération), urozi (arroser), vinyo (vin, alcool), vwalupu (enveloppe), walkomani (walkman)

❖ Génération de 95 à 2004

activité, adresi (adresse), adversaire, aeroporo (aéroport), ambiance, amour, association, avuka (avocat), bal, baladeuri (baladeur), besoin, bêtise, bi (but), boubou, boucherie, bouteille, brochette, bureau, bébé, cadeau, cahier, capote, caresser, ceinture, cerveau, chance, chéri, cheval, choix, classe, commande, commerçant, concert, conférence, confiance, conséquence, costaud, cotiser, coté, coup d'état, courage, cours, course, crédit, cuisse, cyclone, diamant, dati (date), débat, dégât, dépannage, depansi (dépense), diktioneri (dictionnaire), direction, discours, distance, divorcé, don, donc, drapeau, droiti (droite), desabor (décembre), désolé, d'accord, étudiant, faute, feti (fête), fiancé, gazeti (gazette), gentil, gizama (examen), goshi (gauche), grevu (grève), grossiste, guerre, guvernema (gouvernement), haine, indépendance, intelligent,

interdit, intérêt, internet, invitation, jeune, juji (juge), kafe (café), karameli (caramel), karito (carton), kolaji (écolage), konjilateri (congélateur), koudanye (condamné), lagilizi (l'église), lamanda (l'amande), lasupu (la soupe), lavani (la vanille), litchi, madamu (madame), maladresse, maman, maquillage, mâchoire, mera (maire), merci, message, midi, mikrobu (microbe), miliari (militaire), minicipali (municipal), minoti (ménotte), minuit, mollets, moustache, nationalité, neri (nerfs), opposition, pani (panne), papa, paquet, pardon, pasipori (passeport), paske (pare que), passager, place, poids, pulisi (police), poto (poteau), poumon, problemu (problème), promotion, prêt, publique, périodi, raison, rap, rapide, rasoir, respiré, reve, reviser, rezervewa, reçu, riski rumeur, sachet, salopeti (salopette), scorpion, sécurité, shali (châle), sifflet, signature, sikadro (escadron), situation, sorobe (sorbet), soufransi (souffrance), souvenir, sport, spésiali (spécial), stoma (estomac), succès, surnom, surprise, surveillant, symbole, séjour, sûr, tableau, talon, tapis, technique, terrain, territoire, test, tissu, tourisme, trajet, tranquille, têtu, urgent, utelefoni (téléphone), viergi (vierge), vitessi (vitesse), viziti (visite), volant, volcan, volonté, voti (vote), zouk,

❖ Génération instruite

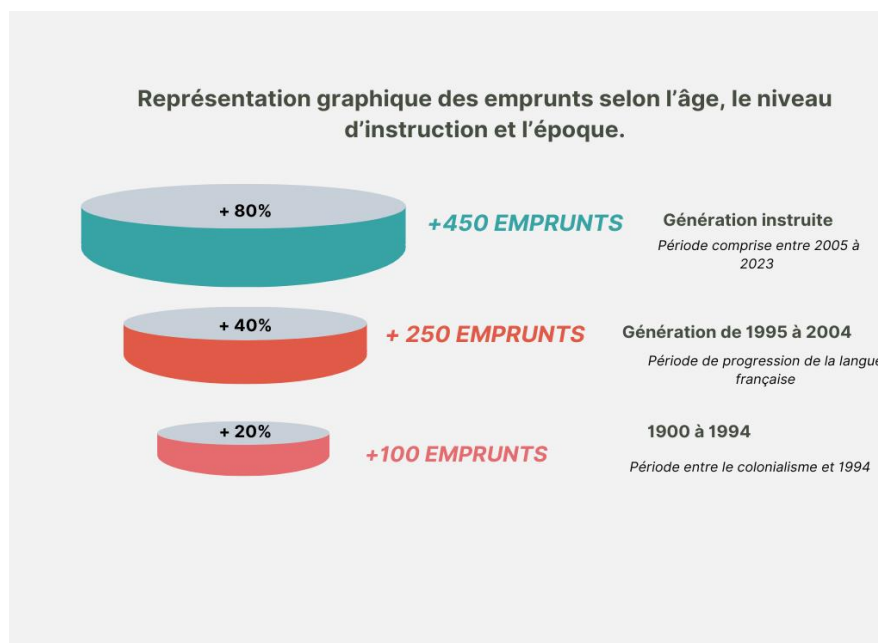
Un nombre considérable d'emprunts ont été répertoriés parmi les individus bénéficiant d'un niveau d'instruction élevé. Ces individus manifestent un intérêt marqué pour les activités gouvernementales, commerciales, touristiques et estudiantines aux Comores. Leur quotidien est imprégné d'une influence culturelle européenne qui les pousse à utiliser des termes français, que ce soit dans leur sphère privée, sur leur lieu de travail ou dans les espaces publics.

Afin d'identifier ces termes, une analyse des interactions et des discours d'individus âgés de 20 à 45 ans a été réalisée sur une période s'étendant de 2015 à 2022, une période marquée par l'avènement progressif de la culture numérique dans le pays. Pour ce faire, des échantillons d'enregistrements oraux provenant de divers médias ont été analysés afin de repérer les emprunts utilisés. Et en 2023, des enquêtes sur le terrain ont toutefois été entreprises afin d'établir une liste des termes les plus fréquemment employés par ces individus. Ces emprunts peuvent être :

Accueil, affiche, agence, arriéré, assise, bal de jeune, bureau, bus, cabinet, cachet, chaîne, chômage, compétition, compte, compétence, conférence, connexion, conseillé, contact, copie, cortège, cour suprême, courber l'échine, défense, délégué, dépannage, dialogue, diaspora, différence, dommage, dossier, drwati (droite), décembre, décentralisation, décision, défaut, dégât, économie, émergence, employé, en cachette, entreprise, escale, état civil, expertise,

expérience, finance, formateur, fret, fête nationale, gestionnaire, graver, grossiste, groupe, haute trahison, huissier, idéologie, imprimante, incapacité, inciter, initiative, intérêt, internet, jeune, joueur, journaliste, juge, karito (carton), kolaji (écolage), liberté, licenciement, maillot, maison d'arrêt, mandat, manipulation, mascarade, maître, mention, mera (maire), merci, mission, mna menace (petite menace), motif, méthode, mikiro (micro), nomination, non, nord, notabilité, noti (note), numéro, concert, opposant, opposition, ordinateur, parti politique, paske (parce que), passation, patente, personnelle, photo, place, place de l'indépendance, pluriel, pulisi minisipali (police municipale), prezidâ wa commission (président de commission), problemu (problème), procureur, projet, proviseur, préavis, question, rap, recruter, referendum, réforme, reportage, réseaux sociaux, retraite, retraité, réclamer, secrétaire général, section, section ya escadron (section d'escadron), shali (châle), solidaire, somme, string, suspension, système, séminaire, tapis, technicien, technique, territoire, travail sans salaire, téléchargement, vice-président, volcan, voli (vol d'avion).

b. Représentation graphique des emprunts selon l'âge, le niveau d'instruction et l'époque



La représentation graphique montre une insuffisance de personnes ayant suivi des études en français aux Comores jusqu'en 1994, où la majorité apprenait la langue par imitation des expatriés ou des colons, puis la traduisait en shiKomori. Malgré les difficultés de traduction, les membres de l'ethnie comorienne ont réussi à préserver et à adapter les mots empruntés, même si certains subissent des modifications en fonction du temps et du statut social.

Par ailleurs, l'accès à la langue française était limité aux hommes, tandis que les femmes étaient encouragées à préserver la culture comorienne. Environ 20 % des emprunts, soit plus de 100 mots français sur 850, ont été recensés, principalement des substantifs déformés, grâce aux témoignages de personnes ayant vécu la période coloniale et aux reportages audiovisuels anciens, consultables sur le site de l'Office de Radio et Télévision des Comores (ORTC).

En raison de l'essor du tourisme, du commerce et de l'accroissement de la diaspora comorienne, les emprunts lexicaux français connaissent une expansion croissante dans les îles des Comores. Une évolution notoire a été observée jusqu'en 2004, où les jeunes générations se sont tournées vers une culture musicale occidentale (rap, zouk, etc.), entraînant automatiquement l'adoption de termes empruntés au lexique français. Quant aux personnes de plus de 50 ans, elles ont cherché à rester informées sur la situation du pays tout en conservant les emprunts lexicaux acquis avant et après les années 1980. Cette tendance a généré une nouvelle vague d'emprunts lexicaux français, venant s'ajouter à ceux déjà présents.

Cependant, dans cette occurrence particulière, ces emprunts se diffusent à une vitesse considérable, affectant même les jeunes qui étaient auparavant inconscients de leur utilisation. Par conséquent, ces emprunts lexicaux représentent désormais plus de 40 % et rivalisent avec le lexique d'origine comorienne. Cette évolution linguistique témoigne de l'ascendant croissant de la langue française dans la société comorienne contemporaine.

Les emprunts se manifestent dans les textes destinés au grand public, tels que les panneaux et les affiches, et sont également audibles dans les chansons. Parmi les 850 emprunts recensés, une observation révèle que 250 d'entre eux sont apparus entre 1995 et 2004. Il est à noter qu'avant cette période, il était pratiquement impossible pour un individu comorien de formuler un paragraphe, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, sans avoir recours aux emprunts lexicaux.

Dans une analyse approfondie, il est possible de constater une augmentation significative des emprunts à partir de 2005. Plus précisément, jusqu'en 2023, on constate que certaines phrases sont entièrement construites à partir de termes empruntés au lexique français. Autrement dit, il était auparavant courant de trouver des phrases où les emprunts français se mêlaient aux emprunts arabes, swahilis ou bantous. Cependant, il est maintenant rare de trouver l'une de ces trois origines d'emprunts dans une phrase ou un paragraphe formulé à l'oral ou à l'écrit. Pendant cette période, les verbes empruntés au français et adaptés au comorien gagnent en importance. Il est parfois remarquable de constater que le sujet, le verbe et le complément d'une phrase sont tous des emprunts lexicaux français. Ceux qui les intègrent sont le plus souvent des individus ayant suivi des études supérieures. Ils parviennent parfois à préserver la

forme originale de l'emprunt, à l'exception des verbes. En raison de leur augmentation dans la langue shiKomori, il est pertinent de souligner que ces emprunts représentent jusqu'à 80%, soit plus de 450 emprunts qui se multiplient chaque jour. Ce ne sont pas seulement les individus instruits qui favorisent l'intégration de ces termes dans le shiKomori, on peut également observer cette tendance chez les jeunes qui cherchent à imiter la culture occidentale, indépendamment de leur genre.

c. Classement des emprunts selon leur domaine d'appartenance

Les classements que nous avons établis reposent sur les unités lexicales recueillies lors de notre enquête sur le terrain. Au cours de cette enquête, nous avons mené des entretiens avec divers individus, portant sur une variété de sujets. Il est à noter que la plupart de ces individus sont éduqués et manifestent un intérêt pour la situation politique actuelle aux Comores, en particulier les tensions entre le gouvernement et les opposants. En réalité, de nombreux Comoriens s'intéressent à la politique, même sans avoir une formation spécifique dans ce domaine.

Cependant, il convient de souligner qu'une condition préalable à l'emploi ou à la réussite commerciale aux Comores est l'engagement actif en politique, que ce soit en tant qu'opposant ou en soutenant le gouvernement. La politique imprègne ainsi de nombreux aspects de la vie aux Comores. Par conséquent, toute personne souhaitant être reconnue comme ayant une connaissance approfondie de la politique devrait utiliser les mots français intégrés à la langue shiKomori pour démontrer son niveau d'éducation et sa capacité à les prononcer correctement et à les utiliser de manière appropriée dans différents contextes. C'est pourquoi, nous envisageons de transcrire ces lexies collectées en respectant les normes de la langue française, tout en indiquant également leurs formes dans la langue d'origine, notamment pour les emprunts qui ont subi d'importantes transformations morphologiques et phonologiques. Cependant, il convient de noter que les verbes constituent une exception, car ils subissent toujours des modifications codiques entre le français et le comorien afin de s'adapter à la langue comorienne.

❖ Métiers, militaire, politique et administration :

Adjidâ (adjudant), administration, argument, autoritaire, avocat, batelier, bâtonnier, béret rouge, bulletin, bureau, cabinet, cadre, candidature, cellule, certificat, coiffeur, commandant, commission, compagnie, conférence, corruption, coup d'état, crise, critère, démocratie, dictature, direktera (directeur), direction, dokera (docker), droit, dukutera (docteur), défense, démocratie, députée, cours d'appel, maison d'arrêt, , émergence, énergie, enquête, extrait de

naissance, exécution, garde-corps, gardiye (gardien), gendarme, gendarmerie, gouverneur, guerre, géothermie, huissier, indépendance, infrastructure, journaliste, juge, indépendance, lajustisi (la justice), lameri (la mairie), maçon, menace, menuisier, mera (maire), mercenaire, militera (militaire), militant, ministre, mouvance présidentielle, msili (missile) mécanicien, menuisier, naissance, nationalité, nomination, notabilité, notaire, opposant, opposition, parti politique, pasipori (passeport), pilote, pirizo (prison), population, pouvoir, préfecture, presse, procureur, présidentielle, pulisi (police), purefe (préfet), reconnaissance, régime, rouge, secrétaire, serment, shofera (chauffeur), soroda (soldat), système, terreur, ticket, timbre, transparence, trésor public.

❖ *Pratique sportive :*

albitri (arbitre), basketball, bi (but), boxe, camp, club, district, dojo, entraînement, fédération, filet, final, football, handball, jido (judo), joueur, karaté, kupu (coupe) kurbati (acrobatie), ligue, marathon, match, mi-temps, sifflet, sipori (sport), stade, taekwondo, tenisi (tennis), tenu (maillot), tera yampira wamdu (terrain de football), tournoi.

❖ *Médecine et santé :*

âbilâsi (ambulance), akisidâ (accident), AVC (accident vasculaire cérébral), diabeti (diabète), dîgi (dingue), diprosone, dukutera, handicapé, kêseri (cancer) kapoti (capote), karine (carnet), kliniki (clinique), kolera (cholera), laboratoire, lakinini (la quinine), lapitali (l'hôpital), malezi (malaise), masaji (massage), maternité, microcrome, ordonâsi (ordonnance), oxygène, palu (paludisme), pasima (pensant), pharmacie, sage-femme, sezaryeni (césarienne), shopisi (chaux de pisse), sida, sirengi (seringue), siromu (sérum), sitoma (avoir mal à l'estomac), sufrâsi (souffrance), urgence, upera (opération), vitamini (vitamine),

❖ *Moyen de transport :*

âviô (avion), beni (benne), billet, bisi (bus), bisikileti (bicyclette), camion, car, elikopteri (hélicoptère) moto, pasanjer (passager), taxi, transporteur, vedeti (vedette), zodiac bisi (bus).

Ce qui précède concerne les emprunts linguistiques relatifs aux moyens de transport actuellement disponibles aux Comores. Toutefois, en raison de l'influence de la culture numérique, de nouveaux termes désignant des moyens de transport tels que le train, sumara (sous-marin) et le tramway font leur apparition dans la langue comorienne.

❖ *Préparations culinaires :*

Flanc, furiapa (fruit à pain), fursheti (fourchette), furu (four), gâteau, kantini (cantine), karoti (carotte), kasiroli (casserole), jus, lasupu (soupe), leviri shimiki (levure chimique) madeleni (madeleine), massala, pati (pâte), pâtisserie, pumlitera (pomme de terre), restorâ (restaurant), rognon, rôti, saladi (salade), sizo (ciseau), sosi (sauce), tamanti (tomate), vera (verre), vinaigre.

❖ *L'éducation et l'enseignement :*

Bibliothèque, campus, collège, cours, devoir, diksioneri (dictionnaire), diplomu (diplôme), doyen, département, éducation nationale, établissement, exemple, exercice, faculté, feyi (feuille), filo (philosophie), fôksioneri (fonctionnaire), formation, gizama (examen), intelligent, intero (interrogation), klasi (classe), leçon, lycée, matière, noti (note), oral, portier, primaire, privé, promotion, publique, question, récréation, respect, révision, sac, sacoche, sayansi (science), sitilo (stylo), tenu (tenu), texte, théorie, thèse, université, écrivain, études, likoli (l'école).

❖ *Mécanique :*

ambriyaji (embrayage), boulon, bulldozer, capot, fure (frein), garaji (garage), janti (jante), kiriki (crique), lakasi (la casse), lastique (élastique), maniveli (manivelle), mécanicien, moteri (moteur), pedali (pédale), pine (pneus), pompao (pompe à eau), shâpuma (échappement), ventilateur, vidange, visi (vis), vitesi (vitesse).

❖ *L'environnement, le temps et l'espace :*

Calendrier, chaleur, climat, cyclone, farantsa (france), fulera (fleure), histoire, julieti (juillet), langilangi (ylang-ylang), lavani (la vanille), lera (l'heure), Marseille, mfuriapa (arbre à pain), midi, minuit, neji (neige), place de l'indépendance, semeni (semaine), transpiration, Trou de prophète (nom d'une plage), utu (août).

❖ *Pratiques artistique, culturelle et sociale :*

Album, aniverseri (anniversaire), abiâsi (ambiance), artisanal, artiste, association culturelle, atelier, bal de jeune, beauté, carnaval, chanteur, cinéma, colza, concert, démarche, dessin, dîner, fani (fan) festival, foto (photo), gintari (guitare), maquillage, metisi (métis), mizisien (musicien), mziki (musique), modèle, podium, rap, solo, suare (soirée), talent, tiatire (théâtre), tourisme, zouk, compositeur etc.

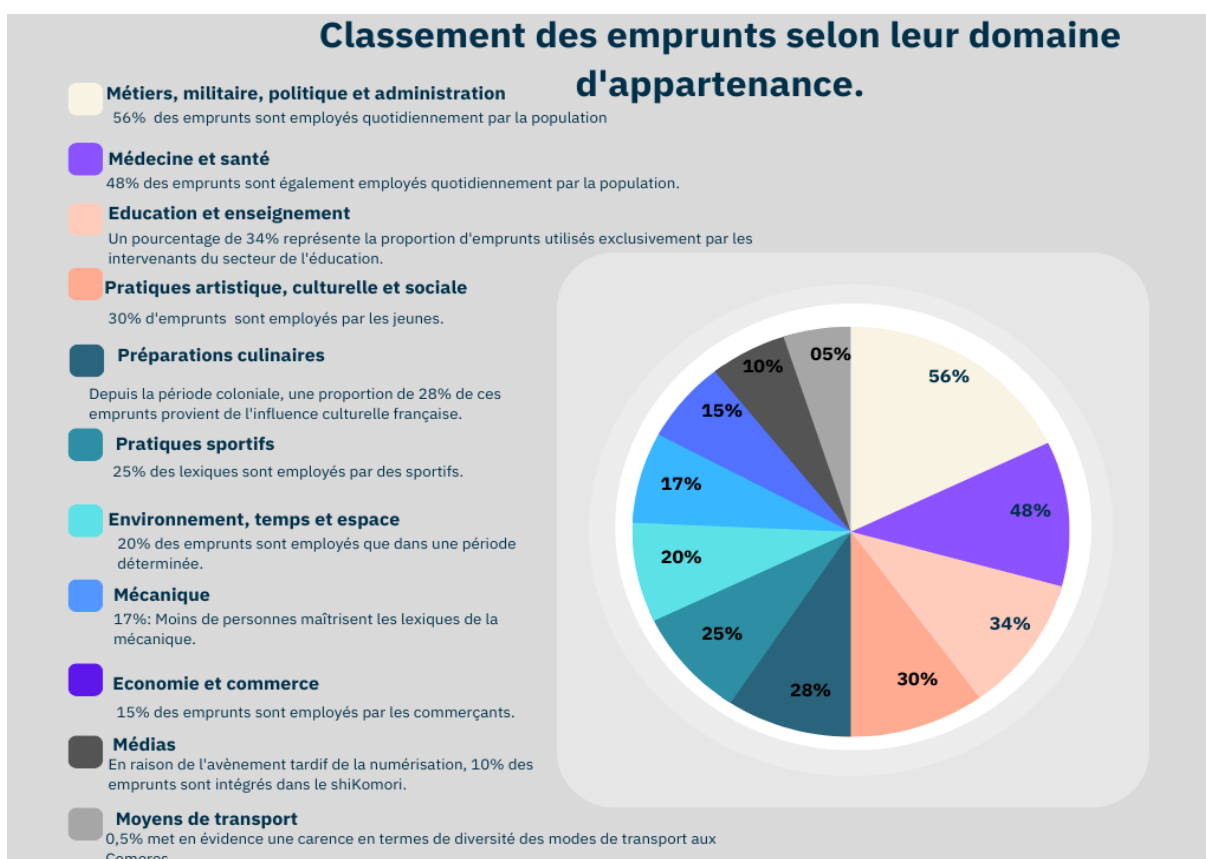
❖ *Économie et commerce :*

bâki (banque), biznesi (business), commerce, commerçant, projet, à vendre entreprise, patiro (patron), négociation, bâk (banque), fretti (fret), marché, kiliâ (client), profit, magaza (magasin), billet, société, chèque, lateti (impôt par tête), trafic, bazar, budget, salaire.

❖ *Les médias :*

Actualité, animateur, anteni (antenne), cassette, chaine, commentaire, communication, en direct, Facebook, information, internet, interview, journal, journaliste, magnétoscope, média, message, mikiro (micro), numérique, propagande, publicité, radio, reportage, studio, télévision.

d. Représentation graphique des emprunts par domaine



Après avoir effectué la répartition des emprunts en fonction de leur domaine d'appartenance, on observe que le domaine administratif se distingue en tant que domaine avec le plus grand nombre d'emprunts. Ce domaine englobe une variété de secteurs tels que l'armée, la politique et diverses professions. La présence significative d'emprunts lexicaux dans ces domaines peut principalement s'expliquer par la prédominance de la culture occidentale ainsi

que par la présence d'individus éduqués qui privilégient l'utilisation des emprunts lexicaux tels qu'ils sont employés dans leur langue d'origine, plutôt que des emprunts lexicaux modifiés.

En se basant sur la représentation du graphique circulaire susmentionné et sur les données recueillies concernant le nombre d'emprunts lexicaux français, il est possible de déduire que le domaine des métiers ou de l'administration représente 56% des emprunts. Ces emprunts sont fréquemment utilisés par les individus qui ont une maîtrise limitée de la langue française, en particulier ceux qui ont bénéficié d'une éducation plus avancée par rapport aux autres segments de la société. De plus, il convient de relever que la génération du XXI^e siècle témoigne d'une nette préférence envers les emprunts lexicaux plutôt qu'envers les termes issus du lexique comorien.

Toutefois, cette inclination ne s'observe guère dans les autres sphères d'affiliation des emprunts lexicaux. Afin de manier avec justesse les mots empruntés en corrélation avec une circonstance donnée, il convient de se plonger dans un contexte précis. À titre illustratif, le domaine artistique et culturel manifeste un pourcentage d'emprunts évalué à 30%.

De plus, il convient de préciser que ce ne sont pas seulement les emprunts dont les référents se situent dans la réalité comorienne qui sont intégrés dans la langue comorienne. Il est possible d'observer que dans le domaine des moyens de transport, qui compte seulement 0,5 % d'emprunts français, on retrouve des termes tels que « fize » (fusée). Cependant, cet engin de déplacement n'a jamais existé aux Comores. En outre, le nombre réduit de moins de dix emprunts lexicaux recensés s'explique par l'utilisation de moins en moins courante de ces termes par les locuteurs.

Il est à noter que 48 % des emprunts dans le domaine de la médecine et de la santé correspondent à plus de 70 mots. De plus, les emprunts lexicaux utilisés et présents dans le champ lexical de l'éducation représentent 34 %, ce qui suggère l'utilisation quotidienne de plus de 65 lexies. En ce qui concerne le domaine de la préparation culinaire, on dénombre plus de 50 emprunts, soit 28 % du total. Les pratiques sportives, quant à elles, représentent 25 % des emprunts lexicaux, soit un total de 45. En ce qui concerne les emprunts lexicaux exprimant l'environnement, le temps et l'espace, on trouve plus de 34 mots, ce qui correspond à 20 % du total. Le domaine de la mécanique, quant à lui, représente 17 % des emprunts lexicaux, soit plus de 29 au total. Le domaine de l'économie et du commerce compte plus de 20 emprunts lexicaux, soit 15 % du total, contrairement au secteur des médias qui compte 10 % d'emprunts et plus de 15 emprunts lexicaux.

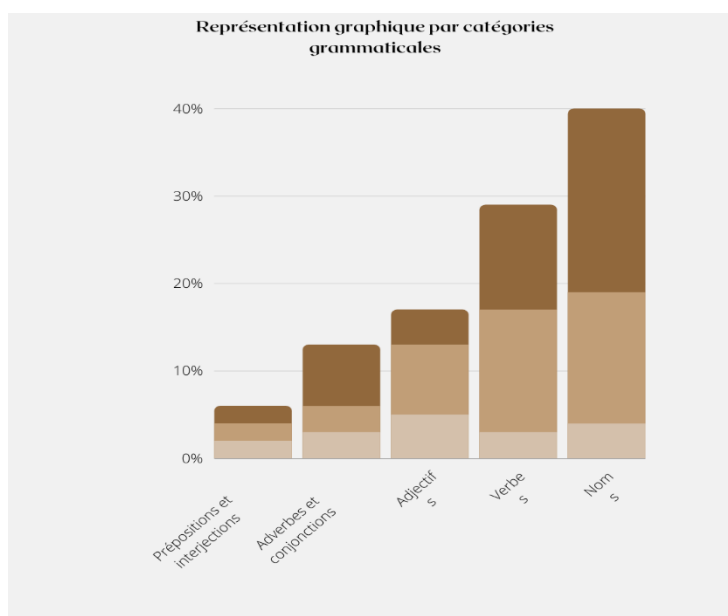
d. Classement par catégories grammaticales

Dans cette section, notre attention sera portée sur les différentes catégories grammaticales présentes en français et intégrées dans le shiKomori, indépendamment des procédés par lesquels elles sont incluses. Au sein du shiKomori, ces catégories grammaticales sont adaptées et incorporées dans le système linguistique de cette langue. Ces adaptations peuvent engendrer des modifications phonétiques, des changements de sens ou d'autres ajustements nécessaires pour s'aligner avec les particularités propres au shiKomori. Quel que soit le processus de transformation, l'objectif ultime est de permettre une utilisation fluide des catégories grammaticales françaises dans le contexte du shiKomori, afin de faciliter la communication et l'expression des locuteurs.

<p>Noms</p>	<p>acte, âferi (affaire), article, autorisation, campagne, candidat, chocolat, condition, couleur, couloir, depite décision, démarche, démocratie, écouteur, engagement, erreur, etasivili (état-civil), évaluation, fobiye (faux billets), intervention, akisidâ (accident), kurbati (acrobatie), kôseye (conseiller), lajoli (la geôle), leader, Maternité, matricule, militeri (militaire), modeli (modele), numero, parti, politicien, porte-parole, prévu (preuve), provocation, pulasi (place), qualité, regime, respect, révolution, sabotage, sâtineli (sentinelle), technique, élection, regime, campagne, décision, couloir, politicien, kisidâ (accident), écouteur, kolosi (colosse), kirimojeni (lacrymogène)...</p>
<p>Verbes</p>	<p>Uaswime (assumer), uavanse (avancer), uderape (déraper), udiktewa (se faire dicter), udirije (diriger) udjideklare (se déclarer), udjikalme (se calmer), udrage (draguer), ufilme (filmer), uforce (forcer), ugare (garer), ugarâtise (garantir), ugide (guider), ujene (gêner), ukomâte (commenter), ukonstitwiye (constituer), ukotwinye (continuer) ulibere (libérer), upartaje partager), uprepare (préparer), uprogrese (progresser), uredije (rédiger), urevize (réviser) urozi (arroser) ushanje (changer), usote (sauter), usutene (soutenir), utire (tirer), utrase trasser), uverifie (vérifier), uvoti (voter).</p>
<p>Adjectifs</p>	<p>Foro (fort), intelligent, luru (lourd), intelligent, privé, bandit, délinquant, malin, blindé, guerrier, paresseux, veri (vert), kirimineli (criminel), impossible, belle, handicapé, merseneri (mercenaire), politicien, kirimineli (criminel), trankili (tranquille), kolosi (colosse)...</p>

Adverbes, conjonction, préposition, interjections	Paske (parce que), donc, d’abord, après, malgré, kamemu (quand même), surtout, sitadiri (c’est-à-dire), pas à pas, na bonera (de bonheur), antuka (en tout cas)
--	---

e. Représentation graphique des classements grammaticaux



D'après la représentation graphique et le tableau susmentionnés, il est possible de déduire des informations concernant le classement des emprunts par catégorie grammaticale. Parmi les 850 emprunts mentionnés dans notre *corpus*, les noms et les déterminants attachés aux noms (on a démontré le processus de cette alliance dans les chapitres précédents) représentent 400, soit 40% de l'ensemble. Les emprunts lexicaux susmentionnés, en résonance avec ceux préalablement employés dans les chapitres afin d'illustrer nos affirmations, s'intègrent aisément dans la langue comorienne. À chaque occasion où un collectif de la population comorienne souhaite attribuer un nom à une entité d'importance, il se réfère généralement au terme utilisé pour désigner cet élément dans sa langue d'origine. C'est à peu près dans ce concept que Tristan Hordé et Chantal Tanet⁵⁶ expliquent qu'une fraction des lexies est intrinsèquement liée à l'entité qu'elles dénotent, et ce phénomène, qui existe depuis un temps considérable dans l'évolution linguistique, se perpétue. L'introduction de nouvelles marchandises, de nouvelles espèces végétales ou de nouvelles méthodes contribue simultanément à l'expansion du vocabulaire. Ce type d'emprunts linguistiques découle de la nécessité de nommer de nouveaux objets issus de

56 Cf. « l'emprunt », dans le *Dictionnaire historique de la langue française, Le Robert*, vol. II, Paris, impr. 2006, cop. 1998, p. 1229.

la civilisation qui sollicite la langue, qu'il s'agisse de sa propre langue ou une autre, ainsi que des concepts scientifiques, des notions théoriques ou des procédés techniques. Il est important de noter préalablement, avant d'aborder les verbes, que parmi les noms empruntés, on peut relever la présence d'anglicismes tels que « walkman », « football », « interview », « dealer », « cash », « coach », « basketball » et « shopping ». Ces emprunts linguistiques ont été assimilés dans la langue comorienne à partir du français. Il est peu courant que certaines personnes se rendent compte de leur origine anglaise. Cette situation est également observable pour d'autres emprunts incorporés à la langue comorienne sous l'influence du lexique français.

Les verbes, quant à eux, totalisent plus de 250, ce qui équivaut à 29%. Les adjectifs atteignent plus de 120 emprunts lexicaux, ce qui représente plus de 17%. Quant aux adverbes, les conjonctions et les prépositions représentent 0,5% à 14% du total. Ces résultats indiquent que les noms sont les plus fréquemment utilisés, suivis des verbes. Il est à noter que ces derniers ont commencé à occuper une place importante dans le discours comorien depuis le XX^e siècle, et s'intègrent rapidement à la langue comorienne. En d'autres termes, l'expansion considérable des verbes empruntés au français est indéniable. Ils sont principalement utilisés par les individus qui ont poursuivi des études approfondies en langue française. En effet, ces personnes font face à des difficultés occasionnelles lorsqu'elles cherchent à sélectionner le verbe approprié en comorien pour exprimer un sujet spécifique. Cette situation découle également de l'époque contemporaine dans laquelle nous évoluons, une époque caractérisée par la propagation croissante de la culture et de la langue française aux Comores, au détriment de la culture et de la langue comorienne.

II. Analyse du *corpus*

On a observé que les emprunts lexicaux couvrent pratiquement tous les domaines et toutes les époques, comme cela a été démontré dans le *corpus* présenté ci-dessus. Afin d'analyser de manière approfondie ce *corpus* et d'évaluer l'évolution des emprunts lexicaux français dans la langue shiKomori par rapport aux mots d'origine comorienne, il convient de rappeler que ce *corpus* a été utilisé pour mettre en évidence les différentes adaptations des emprunts dans le shiKomori. On a également constaté que certains emprunts possèdent des équivalents en shiKomori, mais ces derniers sont souvent omis au profit des emprunts lexicaux français. Ces emprunts, qu'ils soient des noms, des verbes, des adjectifs ou des adverbes, contribuent à l'enrichissement de la langue comorienne. De plus, en examinant le nombre d'emprunts déjà répertoriés et leurs pourcentages, il est possible de souligner que la langue comorienne commence à s'ouvrir aux langues du monde entier, en particulier le français. Ainsi, chaque jour,

la langue comorienne s'enrichit davantage. Chaque emprunt linguistique utilisé s'adapte et correspond à la situation dans laquelle il est employé. Par conséquent, il est possible de déduire que ce phénomène d'expansion de la langue comorienne grâce aux emprunts facilite la communication et la rend plus riche.

Il est incontestable que le shiKomori connaît une expansion grâce à l'adoption d'emprunts lexicaux français, ce qui facilite la communication. Toutefois, il convient de souligner que cette expansion est accompagnée d'un appauvrissement de la langue dans d'autres aspects. En effet, à mesure que les emprunts se multiplient, les unités lexicales d'origine comorienne sont progressivement omises et disparaissent du langage quotidien des Comores. Par conséquent, il est possible d'affirmer que la langue comorienne se sent menacée. De plus, les emprunts ont même infiltré des domaines grammaticaux qui semblaient autrefois résistants à leur influence. Il ne s'agit pas ici de la création d'un nouveau mot, mais plutôt du camouflage d'un emprunt qui se présente comme du comorien. C'est précisément dans cette optique que Jacques Halbrown, dans son article – « Mimétisme et linguistique » – précédemment cité, affirme que « le drame du mimétisme a-t-on dit, c'est qu'il transforme l'or en plomb, qu'il traduit ce qu'il veut atteindre en tenant de prendre sa place, au nom d'on ne sait quel miracle et ce faisant, il hypothèque le consensus, il rend les valeurs de référence de moins en moins attractives en les diluant dans une sorte de bouillie insipide ».

Ces considérations conduisent à l'idée selon laquelle les lexies provenant de la langue d'accueil ne jouissent pas d'une certaine considération et sont limités dans leur capacité à s'enrichir. Et si les emprunts continuent de se diffuser dans le shiKomori, alors les lexèmes libres comoriens originels régressent, marquant ainsi un lent mais inévitable déclin. Et si cela se matérialise, c'est aussi la culture, les traditions et le mode de vie traditionnel des Comores qui se trouvent menacés. En effet, la culture et les activités liées au mode de vie français auront indubitablement pris le dessus.

Pour illustrer cela, prenons l'exemple des concerts qui ont lieu chaque mois, à l'exception de la période du ramadan. On peut également mentionner le cas des titres français des anciennes chansons de twarab, tels que la chanson intitulée « Plage kadjarura » de Issihaka, qui signifie « les plages ne sont pas négligées ». Cette chanson dénonce la façon dont les Comoriens se rendent à la plage en imitant les Européens, négligeant ainsi leur propre tradition. On pourrait donc penser que le titre de cette chanson devrait être entièrement en comorien, étant donné que le genre twarab est d'origine comorienne, emprunté au swahili. Cela met en évidence le fait que les emprunts français menacent également la culture musicale comorienne.

Conclusion

En guise de conclusion, l'analyse de notre corpus révèle une augmentation progressive des emprunts linguistiques français dans la langue maternelle comorienne. Cette évolution ne peut être attribuée uniquement à la période de colonisation française et à l'abondance des emprunts lexicaux au français, mais aussi aux flux et aux échanges commerciaux qui caractérisent notre monde contemporain. Les Comoriens se rendent de plus en plus dans des pays francophones, ce qui les amène à acquérir certaines compétences en français. Ainsi, la politique d'expansion des écoles et de l'enseignement en français devrait être prise en compte par les autorités comoriennes. Toutefois, cette situation entraîne involontairement un éloignement progressif de la langue maternelle de la population, principalement née au XXI^e siècle.

Conclusion générale

En guise de conclusion, il est évident que la langue comorienne est incontestablement influencée par les emprunts lexicaux français. Le contact entre le français et le comorien témoigne des relations nouées entre les pays d'origine de ces deux langues. Les échanges entre ces deux pays ont permis aux langues de s'engager dans des discours et interactions en shikomori. Durant la période coloniale jusqu'au milieu du XX^e siècle, il était fréquent d'observer que la population locale empruntait principalement des substantifs français. Ces emprunts étaient largement déterminés par le statut social de chaque individu au sein de la communauté. Les échanges oraux constituaient la première étape de ces emprunts. Par conséquent, il arrive parfois que des individus qui n'ont pas eu la possibilité de recevoir une éducation formelle utilisent des mots français sans en connaître l'origine, simplement parce qu'ils les ont appris de quelqu'un d'autre avec qui ils discutaient en shikomori. L'assimilation d'un mot étranger dépend du nombre de fois où il est entendu et pratiqué.

En ce qui concerne la pratique, il est possible d'observer que le terme emprunté peut être reproduit de manière identique à sa langue d'origine, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Toutefois, il est également envisageable qu'il subisse des altérations en fonction des différences de classe sociale et de niveau scolaire. Cette déformation du terme perdure au fil du temps et présente des variations selon les différentes régions où il est utilisé. Il convient de souligner qu'aux Comores, certains termes – qu'ils soient d'origine comorienne ou étrangère – peuvent être perçus différemment par la population. Ces variations résultent de systèmes linguistiques spécifiques propres à chaque région et à chaque individu.

Dans le contexte de la problématique et de l'hypothèse reformulées pour ce mémoire, à la suite de notre enquête menée au sein de la population, il a été observé – tel que brièvement mentionné précédemment – que de nombreux individus aux Comores acquièrent des termes par imitation et les utilisent principalement pour communiquer avec ceux qui ont une connaissance du monde extérieur. Cependant, en raison des particularités de la grammaire structurelle comorienne, certaines personnes altèrent involontairement ces emprunts français. C'est grâce à cette altération que ces emprunts parviennent à s'intégrer dans la langue comorienne.

Depuis le milieu du XX^e siècle, on observe une augmentation des formes d'emprunt dans la langue comorienne. Cette évolution est imputable à l'évolution de l'éducation en français, qui a favorisé l'intégration des emprunts français. Il convient de noter que l'utilisation de déformations lexicales n'est plus limitée aux autochtones cherchant à reproduire la

prononciation française. En fait, même les personnes instruites ont désormais recours à cette pratique. Cette nouvelle génération est contrainte de transformer davantage les mots empruntés, car elle éprouve des difficultés à s'exprimer pleinement en comorien. Afin d'être compris par ceux qui ont un niveau de langue moins élevé, ils utilisent des éléments propres à la langue comorienne pour masquer les mots français et leur donner une apparence comorienne. Cette tendance est particulièrement visible dans le cas des verbes.

Il convient d'observer que l'usage des verbes français est devenu courant dans l'expression en shikomori. Il est également important de souligner que ces verbes ne sont pas officiellement approuvés par une académie ou un laboratoire linguistique ; cependant, ils sont parfaitement compris et se répandent rapidement dans le langage comorien. Jusqu'à présent, une rivalité entre les substantifs et les verbes empruntés au français peut être observée dans le langage comorien. À ce stade crucial, en se référant à l'une des questions soulevées dans la problématique concernant le déclin ou les bienfaits de la langue comorienne en raison des emprunts lexicaux français, tout en prenant en compte l'évolution linguistique actuelle aux Comores, il est indéniable que les emprunts lexicaux ainsi que leur utilisation se propagent sans restriction dans le langage comorien, tant à l'oral qu'à l'écrit.

En ce qui concerne l'écriture, il est possible d'identifier un obstacle intrinsèque au mode de transcription et de présentation des termes empruntés à la population comorienne, ce qui revêt une importance capitale. Malgré le recours à une transcription particulière dans les dictionnaires, les ouvrages linguistiques et autres sources qui se conforment au système de transcription de la langue comorienne, ces mots ne sont pas consignés de manière identique pour le grand public, en dépit des recommandations émises par les spécialistes linguistiques comoriens.

Les désignations attribuées aux institutions étatiques – pour ne mentionner que celles-ci – sont rédigées en utilisant des termes empruntés tant sur le plan morphologique que sémantique. Une constatation similaire a été faite en ce qui concerne les autres strates sociales, qui ont recours à des emprunts lexicaux pour représenter leurs propres activités culturelles, commerciales ou autres sur des panneaux. En d'autres termes, ces emprunts lexicaux à l'écrit ne sont pas conformes aux normes établies et retranscrites par les spécialistes de la langue comorienne, mais plutôt à leurs formes d'origine dans la langue source.

Les mots empruntés, écrits conformément aux conventions codifiées de la langue d'origine, ne se manifestent pas systématiquement avec la même phonétique lorsqu'ils sont prononcés oralement en comorien. L'observation des caractères qui les composent permet de déterminer

leur prononciation en shikomori, ce qui découle principalement du processus d'emprunt à construction allogène de l'origine du sens et de la forme du mot. Par conséquent, il est possible de conclure que la forme et la prononciation d'un mot diffèrent, conférant ainsi à l'emprunt lexical un caractère original dans la langue comorienne.

Bibliographie

Ouvrages et dictionnaires

ACHARD Pierre, *La Sociologie du langage*, PUF, 1993

ALAIN Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, vol. II, Paris, impr. 2006, cop. 1998

BAYLON Christian, *Société, langue et discours*, Nathan, 1991

Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, travaux 12, *L'emprunt*, Université de Provence, 1994

Centre de recherche appliquée sur la traduction, l'interprétation et le langage, colloque international, « Les Pratiques de l'interprétation et l'oralité dans la communication interculturelle », Lausanne, L'Âge d'Homme, 2010

CHAGNOUX Hervé et HARIBOU Ali, *Les Comores*, Paris, Presses Universitaires de France, 1980

CRIGNON, Pierre. *Le Discours de la navigation*, Paris : Ernest Leroux, 1883

DUBOIS Jeans, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Librairie Larousse, 1989

DUBOIS Jeans, *Dictionnaire de Linguistique et sciences du langage*, Larousse, 2007

GUILBERT Louis, *La créativité lexicale*, Larousse, 1975)

HAUGEN Einar, *The Analysis of Linguistic Borrowing*, Linguistic Society of America, 1950

LAFON Michel, *Lexique français / comorien shiNgazidja*, Édi. L'Harmattan en 1991.

LISZKOWSKI Henri Daniel, *Mayotte et les Comores. Escales sur la route des Indes aux XVe et XVIIIe siècles*, Éd. du Baobab, 2000

MOHAMED Ahmed-Chamanga, *Introduction à la grammaire structurale du comorien, Volume I : le shingazidja*, Édité. Komedit, 2010

MONDOHA Kassim, SCHOEMAKER Juan et BARRERE Monique, *Enquête Démographique et de Santé aux Comores 1996*, Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique Moroni, Comores, 1997

NEVEU Frank, *Dictionnaire des sciences du langage*, Édi. Armand Colin, Paris, 2004

NIKLAS-SALMINEN Aïno, *La Lexicologie*, Paris, Armand Colin/Masson, 1997

OSWALD Ducrot et SCHAEFFER Jean, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences*, Paris, Seuil, 1995

RASTIER François, *Sémantique interprétative*, Presses Universitaires de France, 2009

ROBERT Paul, *Le Petit Robert de la langue française*, 2017

SAUSSURE, F. *Cours de linguistique générale (3e éd.)*, Payot, Paris, 1931

VERIN Pierre, *Les Comores*, Paris, Karthala, 1994

Thèses et mémoires

ABBAS Mezhoura et BENSALAHEDDINE Nacer, *Les Différences de l'usage de l'emprunt français entre l'ancienne et la nouvelle génération et son impact sur la langue kabyle*, Université Abderrahmane Mira – Béjaïa, 2017

BOUTMHHARINE Najet, *Emprunts et alternance codique dans la presse marocaine d'expression française*, Université Paris Diderot, 2014

DJOHAR Abdou, *Approche contrastive franco-comorienne : les séquences figées à caractère adjectival* soutenue à l'Université Paris 13 en 2014

MAZOUZ Abdelhecq, *Analyse lexico-sémantique de l'emprunt linguistique dans La Nuit du Henné de Hamid Grine*, Université Mohamed Boudiaf - M'sila, 2021

MOHAMED-SOYIR Kassim. *Le Nom en shingazidza (G44a) : morphologie, phonologie, sémantique et syntaxe*, Paris 7, 2014.

REY Véronique, *Approche phonologique et expérimentale des faits d'accents d'une langue africaine le Shingazidja (parler de la Grande Comore)*, Université de Provence, institut de Phonétique, 1989

Articles et revues

ALBERT Sabine, « Vrais et faux mots d'ailleurs : quand l'emprunt brouille les pistes », *Éla. Études de linguistique appliquée* 2014/4 (n° 176), pages 453 à 467

DONALD Long, « Définir une problématique de recherche », Université Moncton, 2004

EBONGUE Augustin, « Quelques aspects lexicaux et syntaxiques de l'oralité et de l'oral dans le texte littéraire d'Afrique francophone », Université de Buéa, Cameroun, *Synergies Mexique* n° 3, 2013 p. 159-177

HALBRONN Jacques « Mimétisme et linguistique », Edit. Ramkat, Paris, 2003

M.M. - JOCELYNE Fernandez-Vest, « Morphogenèse orale du sens : de l'espace des langues aux objets de discours », *Intellectia*, 1991

THIERRY Opillard, dans son article « La dégradation de Cambridge : même pas vrai ? », Les actes de Lecture, n° 102, juin 2008

Sitographie

<https://books.openedition.org/psorbonne/19144?lang=fr>,

<https://books.openedition.org/purh/5210?lang=fr>

<https://orelc.ac/academy/Searches/>

<https://www.facebook.com/Comorezactualites/videos/991836418614750>

https://www.tripadvisor.fr/LocationPhotoDirectLink-g480174-i454072623-Grande_Comore.html

<https://www.voafrique.com/a/aux-comores-le-pouvoir-disperse-des-manifestants-qui-hurlent-%C3%A0-la-fraude-%C3%A9lectorale/4847379.html>

<https://www.youtube.com/watch?v=gZnSYGr6SRQ>

<https://education.toutcomment.com/article/difference-entre-lexeme-et-morpheme-12097.html>

Table des annexes

- 1- Tour de Montparnasse
- 2- Paris et Marseille
- 3- Place d'Aix-Marseille
- 4- Les Je viens ou la diaspora
- 5- Alphabet comorien
- 6- Cartes géographiques des Comores
- 7- Université des Comores : l'entrée du département de Lettres et celui de Droit.

1- Tour de Montparnasse



2- Paris et Marseille



3- Place d'Aix-Marseille⁵⁷



⁵⁷

<https://www.facebook.com/search/top?q=place%20d%27aix>

4- Les Je viens ou la diaspora

LES JE VIENS DE PARIS ET MARSEILLE EN PARTENARIAT AVEC LES JEUNES DE MORONI
PRESENTENT...

**SAMEDI
12
AOUT 2023
22H00**

**LA NUIT
DES JE VIENS**

11^{eme} EDITION

Entrée :
6000 fc
Entrée VIP :
10000 fc

info +269 433 16 45
+269 327 16 45
+33 609 906 605
La Nuit Des Je Viens Officiel

SHOW VIDEO
MIX
+ DJ OMAR (Paris)
+ DJ SAIDOU (Paris)
+ DJ DJO M (Marseille)
+ DJ TOURKY (Moroni)
+ DJ LIMSA (Moroni)

AU COELACANTHE
ROUTE DE LA CORNICHE - MORONI

PARENTAL
ADVISORY
CONVIVIAL CONTENT

5- Alphabet comorien⁵⁸

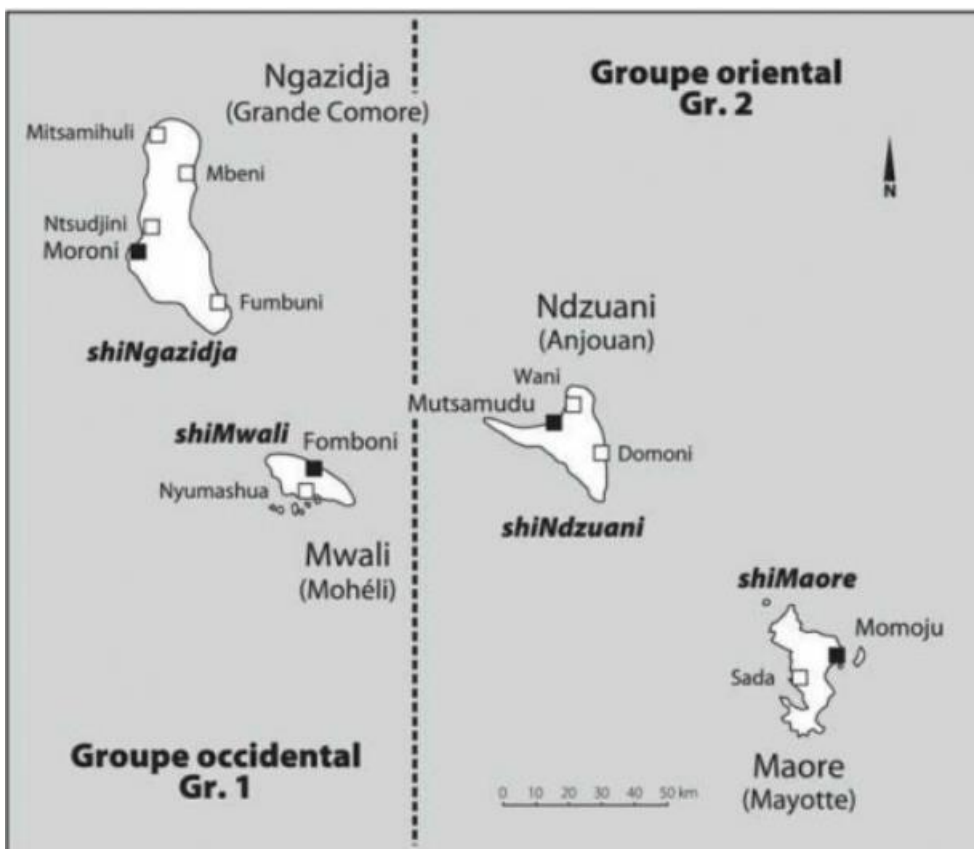
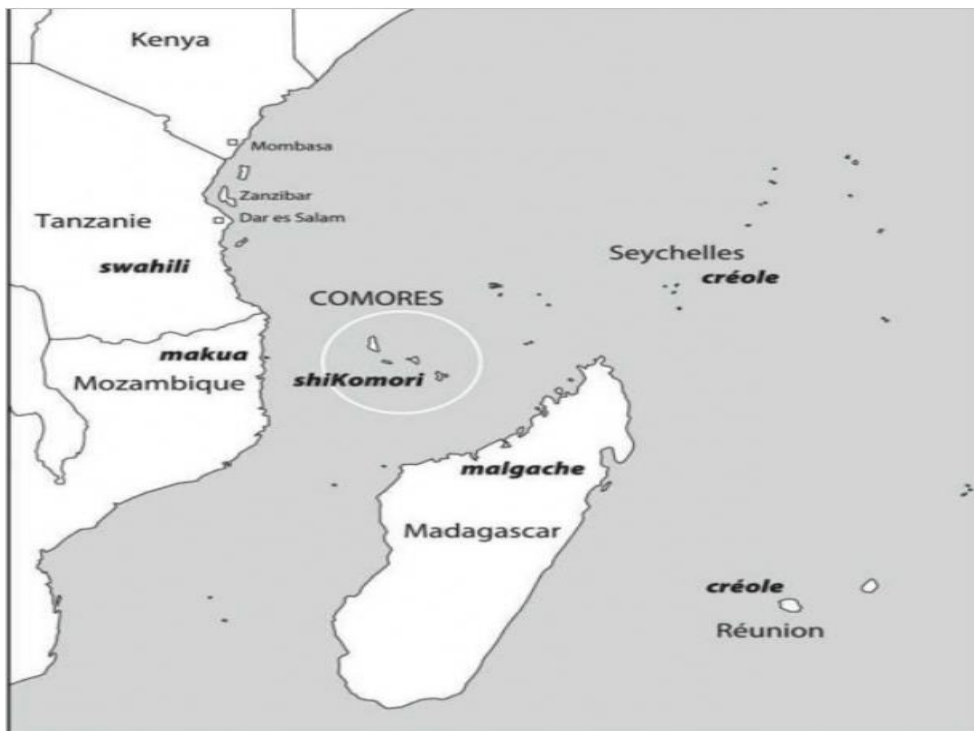
L'alphabet du shiKomori est composé de 26 lettres qui, en recevant parfois certains signes ou en se combinant entre elles, permettent d'obtenir tous les sons de la langue.

Majuscule	A	B	B	C	D	D
minuscule	a	b	b	c	d	d
Majuscule	E	F	G	H	I	J
minuscule	e	f	g	h	i	j
Majuscule	K	L	M	N	O	P
minuscule	k	l	m	n	o	p
Majuscule	R	S	T	U	V	W
minuscule	r	s	t	u	v	w
Majuscule	Y	Z				
minuscule	y	z				

58

<https://editions-komedit.com/2019/06/05/transcription-et-orthographe-du-comorien/>

6- Cartes géographiques des Comores⁵⁹



⁵⁹

<https://books.openedition.org/purh/5186?lang=fr>

7- Université des Comores : l'entrée du département de Lettres et celui de Droit.



Résumé

Ce mémoire examine l'impact des formes lexicales françaises dans la langue comorienne. Dès leur introduction, ces mots entrent en conflit avec les termes d'origine comorienne. Cela conduit à un processus d'harmonisation qui affecte à la fois leur prononciation et leur écriture. Cette situation linguistique dépend de la région d'origine et du niveau scolaire de l'utilisateur.

Dans de nombreux secteurs, les emprunts lexicaux constituent une nécessité indéniable. Aux Comores, il devient rarissime de nos jours d'avoir une quelconque discussion avec autrui, qu'il soit éduqué ou non, sans que ce dernier n'ait recours à des termes français pour remédier aux lacunes rencontrées dans la langue comorienne. Ces emprunts sont omniprésents et témoignent de l'influence considérable exercée par la langue française sur le quotidien et les échanges qui animent l'archipel comorien. Que cela soit confiné au domaine scolaire, professionnel, politique ou bien au sein de conversations informelles, le recours aux emprunts lexicaux français s'avère incontournable pour exprimer divers concepts ou idées qui ne trouvent point d'équivalence directe dans l'idiome local. *De facto*, est ainsi reflétée non seulement l'importance cruciale que revêt la langue française au sein de la société comorienne, mais également l'impérative nécessité de combler les vides linguistiques afin d'accéder à une communication efficiente entre individus.

Les principales sections de ce mémoire – qui se sont appuyées sur le corpus – accordent une grande importance aux termes empruntés qui subissent des modifications. Si un mot est correctement employé selon sa signification dans la langue d'origine, cela est dû soit à la maîtrise de la langue française par celui qui l'emploie, soit au fait que le mot est facile à prononcer. De plus, 60% des unités lexicales empruntées au français ne sont pas répertoriées dans les dictionnaires ou les ouvrages lexicaux. Pourtant, ce sont ces unités lexicales qui sont couramment utilisées aux Comores

Les principales sections de ce mémoire – qui se sont appuyées sur le *corpus* – accordent une grande importance aux termes empruntés qui subissent des modifications. Si un mot est correctement employé selon sa signification dans la langue d'origine, cela est dû soit à la maîtrise de la langue française par celui qui l'emploie, soit au fait que le mot est facile à prononcer. De plus, 60% des unités lexicales empruntées au français ne sont pas répertoriées dans les dictionnaires ou les ouvrages lexicaux. Pourtant, ce sont ces unités lexicales qui sont couramment utilisées aux Comores.

Abstract

This thesis analyses the impact of French lexical forms in the Comorian language. As soon as they are introduced, these words come into conflict with terms of Comorian origin. This gives rise to a process of harmonisation that affects both their pronunciation and their writing. This linguistic situation depends on the user's region of origin and level of education.

In numerous sectors, the act of borrowing lexical items appears to be an undeniable imperative. Within the Comoros, engaging in any form of discourse with another individual, regardless of their educational background, sans recourse to French terminology to address the deficiencies faced within the Comorian language, has become exceedingly scarce. These borrowed linguistic elements pervade all spheres and serve as a testament to the substantial influence exerted by the French language on the quotidian existence and interchanges within the Comorian archipelago. Whether within the realm of academia, professional pursuits, political realms, or casual conversations, the incorporation of French lexical borrowings becomes indispensable in the endeavor to express an array of concepts or ideas that lack a direct equivalent within the local vernacular. This not only underscores the critical significance of the French language within Comorian society, but also underscores the imperative need to bridge linguistic gaps in order to facilitate effective communication between individuals.

The main sections of this thesis - which are based on the corpus - place great emphasis on loanwords that undergo modifications. If a word is correctly used according to its meaning in the original language, this is due either to the user's mastery of the French language or to the fact that the word is easy to pronounce. What's more, 60% of lexical units borrowed from French are not listed in dictionaries or lexical works. Yet it is these lexical units that are commonly used in the Comoros.